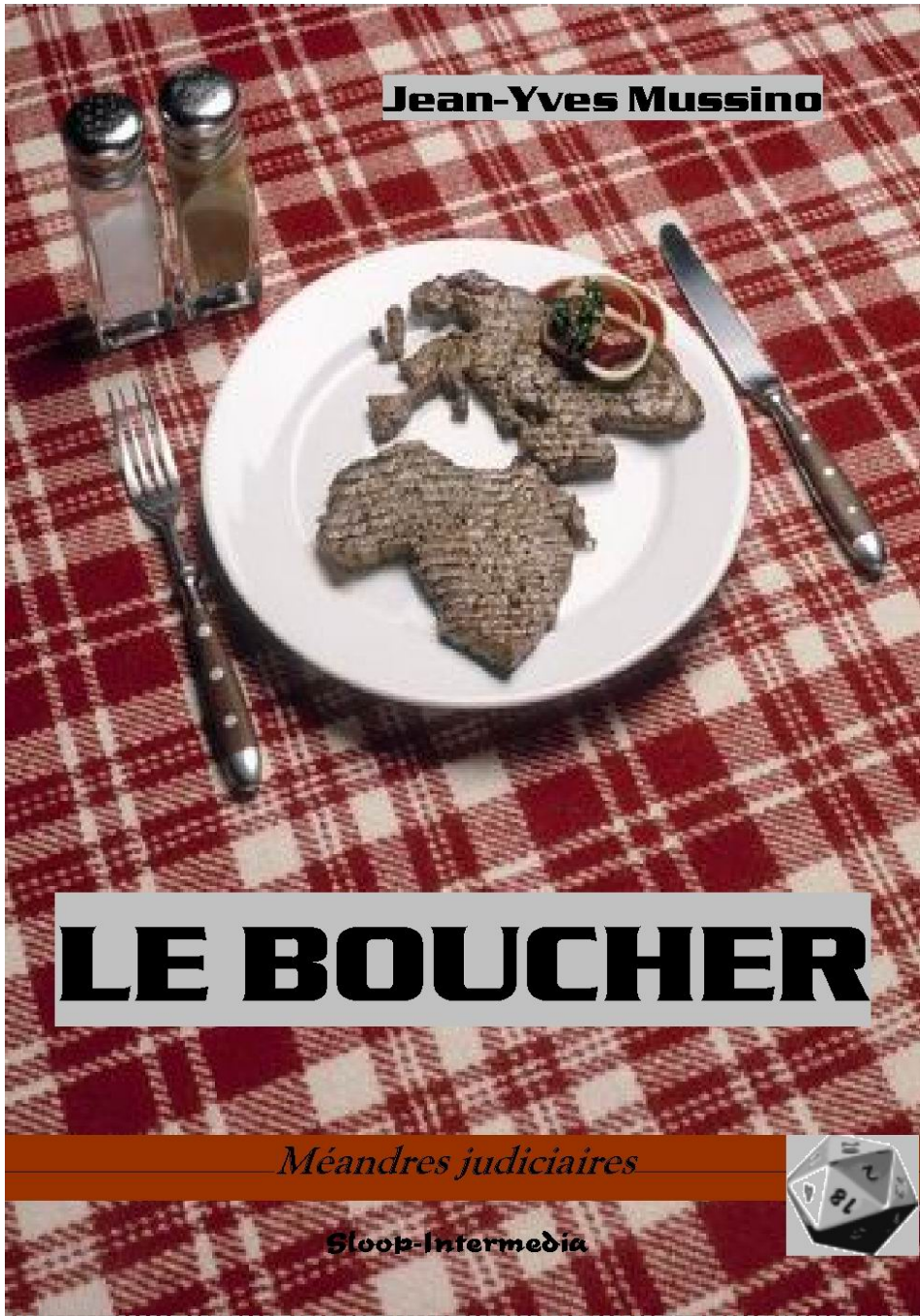




Jean-Yves Mussino

LE BOUCHER

Méandres judiciaires

Sloop-Intermedia



Le Boucher

Méandres judiciaires

Jean-Yves Mussino

Le Boucher

Roman

Sloop-Intermedia

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© Éditions Sloop-Intermedia, 2012

www.sloop-intermedia.com

ISBN : 978-2-919706-07-5

Note de l'auteur :

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ou des lieux que chacun pourrait reconnaître n'est que pure coïncidence.

énédicte ouvre un œil, puis le second.



Rien.

Pas même un soupçon de lumière, ni une miette d'ombre ne vient troubler cette épaisse noirceur.

Elle regarde autour d'elle, à la recherche d'une vie, d'une présence, qu'elle espère proche et surtout amie.

Depuis combien de temps est-elle ainsi, plongée dans le noir, assise sur un sol froid et rugueux, avec pour seule compagnie le clapotis de gouttes d'eau qui tombent dans une écuelle en fer ?

Bénédicte a un affreux mal de crâne. Ses yeux semblent vouloir fuir leurs orbites. Ses membres sont tout endoloris et des crampes nouent ses muscles. Elle essaye de faire le point et de reprendre ses esprits. Qu'a-t-elle fait aujourd'hui ? Est-ce encore aujourd'hui, ou est-ce déjà demain ? À vrai dire, elle ne sait pas, elle ne sait plus. Elle est totalement perdue. L'échelle du temps semble s'être brisée sur les murs de l'oubli. Et ce satané mal de crâne qui s'évertue à la faire souffrir, au point de faire éclater ce qui lui reste de mémoire. Elle a froid et faim. Une envie d'uriner et de déféquer gonfle son bas-ventre. Elle donnerait tout et plus encore pour se soulager, ici même, sur le sol, même si elle doit supporter une odeur qu'elle sait par avance pestilentielle.

Il est maintenant temps de se ressaisir et de se lever. Se serait-elle trop amusée ? Aurait-elle trop bu ? Aurait-elle trop fumé de ces substances interdites par la loi ? S'agit-il d'une plaisanterie au goût très douteux ? Lui aurait-on infligé un gage pour avoir perdu à un de ces petits jeux fripons auxquels elle s'adonne régulièrement avec ses compagnons de beuverie, hommes et femmes, qu'ils soient hétéro ou homosexuels ?

Elle s'était pourtant juré de mettre un coup d'arrêt à ces innombrables moments festifs. Elle se promet que si elle s'en sort, elle

s'achète une conduite. Elle ira à l'église tous les dimanches et mangera le corps du Christ goulûment en se remémorant ces moments très pénibles.

Elle essaye de se lever, d'appuyer sur ses mains pour prendre une position verticale préalable à une reprise d'activités normales. Elle n'arrive même pas à se lever. Elle est plaquée à même le sol.

C'est donc grave au point d'en avoir perdu la force de bouger ? Non. Ce n'est pas cela. Elle doit se rendre à l'évidence. Elle est attachée, pieds et poings liés, abandonnée à une solitude qu'elle espère la plus courte et la moins pénible possibles, espérant secrètement qu'elle sera aussi éphémère que peut l'être le vol d'un moustique au-dessus d'une mare infestée de grenouilles affamées.

2

Mercredi 3 février. 6 heures.



Paul se réveille, péniblement, encore sous les effets des somnifères qu'il a pris hier soir, tard.

Après avoir martelé du poing le petit réveil planté sur une petite table de nuit encombrée d'un livre bientôt terminé et de moult emballages de médicaments censés apporter une réponse à la déprime dont il souffre cruellement, il regarde le plafond qui semble vouloir le plaquer au sol, puis soupire en scrutant le mur garni d'une tapisserie défraîchie et passée de mode. Il s'étend, bâille longuement et finalement, après un effort conséquent, pose un premier pied sur le linoléum de sa chambre à coucher, puis le second car il doit désormais se rendre à son travail.

Dire que Paul a mal dormi est un doux euphémisme. En effet, son sommeil a été contrarié par le rendez-vous que lui a pris sa secrétaire avec un client mécontent. Si seulement il avait pris la peine d'étudier le dossier avant ! Mais il ne l'a pas fait. Il n'en avait pas très envie. Il avait d'autres idées en tête.

Il se rend très péniblement vers la salle de bain, traînant les pieds, avachi, les épaules voûtées, portant toute la misère du monde et plus

encore. Le miroir de la salle de bain, tacheté de gouttelettes d'eau et jauni par les années, jette à la figure de Paul l'image peu ragoûtante que lui-même inflige à ses rares amis, à ses collègues et à toutes les personnes qui ont le malheur ou plus simplement la malchance de le croiser même pour un simple moment.

Paul est petit, voire très petit, à la limite du nanisme diront certains, les mêmes qui pensent que le fait d'être au-delà du mètre quatre vingts confère un air supérieur. Cela n'est pas une tare, sauf quand son ex-femme – car Paul est divorcé – le dépassait de quinze bons centimètres. Ses oreilles sont décollées. On dirait deux énormes feuilles de choux collées maladroitement sur une toute petite pomme de terre. De la pomme de terre, il a le teint jaune brun. Un teint d'homme malade, d'une maladie qu'on appelle la honte. Ses yeux sont petits et noisette, cernés par des poches lourdes, flasques, mornes. Son regard est à la fois vide et malsain. Son front est large. Il va des yeux jusqu'au sommet de son crâne qui est déformé. Paul est quasiment chauve. Il a d'ailleurs été chauve très tôt. De mémoire, il a toujours été chauve.

Paul ôte péniblement son vieux pyjama élimé aux manches et se retrouve en slip devant le miroir.

Dieu que la nature est cruelle. Elle ne lui aura décidément rien épargné.

Si son visage est ingrat, le corps n'est pas en reste. Lui qui aurait tant voulu être « costaud », avoir de solides épaules et des bras musclés, se retrouve au contraire avec des épaules fuyantes, comme son regard, et des bras rachitiques, sans relief, même lorsqu'il prend maladroitement la pose devant le miroir faisant semblant de gonfler ses biceps. Ses jambes ne dépareillent pas. Elles sont longilignes et ses genoux proéminents. Bref, il ne s'aime pas, mais pourtant il faut continuer à avancer et cela commence par passer sous le flot d'une douche qu'il espère réparatrice.

Il ouvre le robinet d'eau chaude. Rien. Tout au plus quelques gouttes tombent sur le carrelage ébréché du bac de douche. Comme souvent, Paul va être obligé de prendre une douche froide, à l'image de sa vie qui est une douche froide à elle seule.

Après s'être douché, Paul va à la cuisine, se prépare un café, puis s'assoit sur une chaise branlante devant son bol. Il tente de beurrer un restant de pain, vieux de plusieurs jours.

Tout en trempant dans son café ces ersatz de tartines qui sont loin de valoir celles que lui préparait sa maman lorsqu'il était enfant, Paul

regarde par la fenêtre, les yeux fixés sur le néant et se met à rêver, à son enfance passée entre un père fataliste et une mère autoritaire, à son adolescence brisée par les brimades et les moqueries de ses camarades de classe qui lui reprochaient sa laideur et sa rigueur, à la rencontre de celle qui deviendrait son épouse, à la fin de ses études, et à ce job acquis de haute lutte dans cette société d'informatique.

3



énédicte se débat pour essayer de se soustraire de ses liens qui lui rongent la peau des poignets et celle des mollets. Elle a l'impression d'être nue et cette nudité lui rappelle à quel point elle est fragile face à cette situation nouvelle qu'elle ne contrôle pas. C'est bien la seule d'ailleurs qu'elle ne maîtrise pas. En effet, on dit d'elle qu'elle a le profil de la parfaite gagnante, le caractère d'une dominatrice et la chance d'une femme trompée.

Elle n'a toujours pas la réponse à la question qu'elle se pose depuis maintenant un trop long moment. Depuis combien de temps est-elle ici, dans le noir, couchée à même le sol froid et humide, sans la moindre trace de lumière et sans aucun bruit ?

Va-t-elle mourir ?

Certainement pas. Bénédicte est une battante. Bien qu'elle se considère, à tort ou à raison, comme la meilleure, cela ne lui donne pas la force de briser ses liens, des liens qui la tiennent éloignée de sa vie. Une vie faite de débauche, à ses heures, mais également de travail acharné dans un cabinet d'avocats parmi les plus cotés de la place.

4

Mercredi 3 février. 8 heures.



Paul débarrasse les restes de son petit déjeuner. Il a très peu mangé, pris par les errements imagés de son passé.

Retour à la réalité.

Tout d'abord, retrouver les clés de la voiture qui va le mener tant bien que mal à son travail. Ce travail qu'il a adoré au début, mais qu'il déteste maintenant. Paul est un *loser*. Il conserve son travail grâce à l'amitié que lui porte Pierre, le patron de cette petite société spécialisée dans l'élaboration de logiciels d'éveil pour enfants.

Puis Paul descend les escaliers menant au sous-sol où est garée sa voiture. De voiture, elle n'en garde que le nom. Ce tas de ferraille, il n'y a pas d'autres mots, dénote du reste du parc automobile du sous-sol. Non pas que les autres voitures soient parmi celles que l'on croise dans les beaux quartiers parisiens, mais la voiture de Paul est un monument en soi. Il s'agit d'une vieille 404 Peugeot ayant appartenu à l'ancien curé du village dans lequel il a grandi.

Chaque matin, Paul se pose la même question. Va-t-elle démarrer ? Et comme chaque matin, cette bonne vieille bagnole pousse le même cri métallique et lâche la même fumée noirâtre. Et jour après jour, sa 404 le mène vers le bureau où il passe le plus clair de son existence, à imaginer des logiciels pour les enfants qu'il n'a pas eus.

5



Bénédicte se force à penser que son absence ne pourra pas passer inaperçue bien longtemps, qu'elle va être signalée à la police. Cette dernière doit déjà mener son enquête. Il ne peut pas en être autrement. Elle est déjà à pied d'œuvre, avivée par ses amis des hautes sphères administratives ou politiques, ceux là mêmes qui participent avec elle à ces soirées torrides dans les plus belles demeures de la région.

Bénédicte a 48 ans, bientôt 49 dans quelques jours. Encore faudrait-il qu'elle puisse fêter cette année supplémentaire, même si vieillir ne fait pas partie de ses principaux objectifs. À seulement 48 ans, bientôt 49, même si elle a beaucoup de mal à se faire à cette funeste idée,

Bénédicte possède déjà de solides références en matière de chirurgie réparatrice. Une partie de ses revenus, qui ne sont pas négligeables et qui la mettent à l'abri de l'obligation de faire ses courses à l'armée du salut, sont littéralement engloutis dans le paiement de lourdes factures dédiées à refaire ici un nez, là des pommettes, là des lèvres pour qu'elles soient davantage pulpeuses et provocatrices. Pourvu que ces investissements puissent être amortis, c'est ce que se dit Bénédicte, et pour cela il faut à tout prix qu'elle recouvre cette liberté chérie.

6

Mercredi 3 février. 12 heures.



ant bien que mal, la matinée s'est passée. Le client que Paul redoutait de rencontrer s'est montré plus conciliant que prévu. Certes, le logiciel ne pourra être livré à temps, mais le client aura en contrepartie une évolution technique gratuite.

Une nouvelle fois Paul s'est montré faible. Il a toujours été très mauvais, voire pitoyable en contact clientèle. Son patron le lui reproche.

En revanche, Paul n'a pas son pareil pour imaginer les jeux qui seront utilisés dans les années à venir, et là son patron le félicite. Il est visionnaire dans ce domaine.

Pour ce qui a été de son mariage, il l'a également été, visionnaire. Le jour même de la cérémonie, il savait pertinemment qu'il ne garderait pas très longtemps la femme qu'il avait rencontrée quelques années auparavant sur le campus. D'épouse, elle est devenue très rapidement distante, puis divorcée.

Il savait que Bénédicte ne resterait pas Mme BLUM très longtemps. Il se demandait d'ailleurs pourquoi elle avait accepté de devenir sa femme. Par convention, parce qu'elle était issue d'une famille fortement catholique ? Par intérêt, parce qu'elle savait que Paul était voué à un bel avenir, pour peu qu'il s'en donne la peine ? Par pitié, car elle se rendait compte que ce petit homme, pas très gâté par dame Nature,

n'aurait dans son existence que fort peu d'occasions de rencontrer d'autres femmes ?

Bénédicte se moquait de la religion comme du premier cierge avec lequel elle s'était brûlé les doigts. De l'intérêt, elle en avait certes, mais pas au point de se lier avec le premier Quasimodo qui passe. De son côté d'ailleurs, Bénédicte était également promise à un bel avenir. C'était plutôt de la pitié. Paul était certes laid, mais il avait des qualités de cœur qui faisaient que la pilule était relativement facile à avaler, d'autant que Paul est gentil. Trop gentil diront certains.

7



Depuis combien de temps est-elle là ? Quelques heures ? Un jour ? Plusieurs jours ? L'absence de lumière lisse le temps. L'absence de bruit confère au lieu une ambiance de cercueil.

Mais pourquoi ? Pourquoi est-elle ici ? Pour une rançon ? Certes, Bénédicte possède énormément d'argent, qu'elle a accumulé non seulement grâce à son travail, mais également à force de faire chanter, même si cela présente de gros risques, les innombrables vieux messieurs mariés jusqu'au dentier qui se prélassent dans la luxure en compagnie de la belle Bénédicte. De surcroît, Bénédicte jouit d'une certaine notoriété auprès d'hommes influents, même si certains souhaitent ardemment sa disparition, même s'ils goûtent avidement les plaisirs de la divine chair avec Bénédicte, au point qu'elle devient leur opium. Tout un paradoxe.

Ceci étant, qui payerait ? Ce ne sont pas ces vieux messieurs qui mettront la main à la poche ! En effet, des Bénédicte, il y a en partout, même si toutes n'ont pas la même maestria.

Si l'argent n'est pas le mobile, pourquoi la retient-on ici, dans ce placard, froid, humide et surtout étroit au point où elle ne peut même pas se retourner pour essayer de dégourdir ses membres endoloris ? Pourrait-elle devenir un objet sexuel ? Certes elle est à son avantage, malgré ses 48 ans, bientôt 49. Du sexe, elle pourrait en donner, sans même le vendre. Elle adore cela. Il suffirait à son geôlier de lui demander ce qui lui ferait plaisir et elle s'exécuterait de bonne grâce et de bon cœur. Si seulement, c'était cela. Pour qu'il puisse le lui demander, faudrait-il

encore qu'il vienne lui rendre visite. Au lieu de cela, il n'y a rien d'autre que le silence pesant de l'oubli, à moins que cela soit celui d'une mort imminente.

8

Mercredi 3 février. 18 heures.



Paul a terminé sa journée de travail. Une journée comme celle d'hier et certainement comme celle de demain.

Paul est désœuvré. Il est seul. Pas un chien, ni même un chat ne l'attend derrière sa porte, le premier remuant la queue et le second se frottant à la jambe de son vieux pantalon de costume. Paul se néglige. Il n'a plus le goût à rien. Il sait pertinemment que sa vie a basculé le jour où sa femme est partie, lasse de son physique et de son manque d'ambition. Il n'a même pas essayé de la retenir. Il savait que c'était peine perdue. Comment retenir à la maison, une femme jolie, intelligente et ambitieuse avec comme seul argument la pitié ?

Paul est dans le trafic. Il va de feu rouge en feu rouge comme certains hommes vont de femme en femme. Mais Paul n'est pas de ceux-là. Paul est timide et cette timidité est renforcée par ce physique particulièrement abject. Mais ne devrait-on pas dire plutôt qu'un physique particulièrement abject condamne inévitablement à une timidité exacerbée ? Paul ne peut pas parier uniquement sur son physique. C'est le moins qu'on puisse dire. Alors Paul se résigne à aimer des femmes sur papier glacé. Paul s'en veut à chaque fois, mais il est contraint de recourir au « Dieu seul me voit ». Sinon il deviendrait fou au point d'être contraint de violenter une jeune fille, voire une vieille dame dans les périodes de disette particulièrement prononcées.

Paul gare son véhicule dans le sous-sol en espérant que demain son vestige automobile daignera fonctionner de nouveau. Puis il monte les escaliers, péniblement, marche après marche et ouvre sa porte. Il se retrouve face à lui-même, seul, prêt à affronter une nouvelle soirée en tête à tête avec son ombre, avec pour seule compagnie le flot d'images

que déversera la télévision pendant qu'il ingurgitera sa boîte de cassoulet froid.

9

 Je suis prêt pour l'emballage final. Je n'ai rien laissé au hasard. Le moindre détail a été analysé puis validé. Je vais pouvoir enfin jouir de ce moment que j'attends depuis très longtemps, trop longtemps à vrai dire. Ma toute puissance va pouvoir enfin s'exprimer, se déverser sur ces destins minables, comme la lave de l'Etna se déverse régulièrement jusqu'à tutoyer le petit village de Randazzo qui échappe miraculeusement aux foudres du géant à la bouche de feu. En revanche, eux n'auront pas cette chance et leurs destinées communes seront identiques malgré des chemins différents.

Le moment est donc venu de lancer la première banderille, d'allumer le premier pétard. Que dis-je ? Pétard ? Il vaudrait mieux parler d'une mine, de celle qui ampute à tout jamais les pauvres malheureux, ceux qui errent sur d'anciens champs de bataille, qui s'échinent à braver le danger pour récupérer une nourriture bien dérisoire à côté des souffrances qu'ils vont devoir supporter jusqu'à leur dernier souffle.

J'allume mon PC. Le petit serpent bleuté se mord la queue indiquant que l'appareil se prépare à l'ouverture. L'attente n'est pas longue. En effet, je dispose d'un excellent matériel, rien ne doit être laissé au hasard, ainsi que je l'indiquais auparavant. Le fond d'écran se fige. Il s'agit d'une magnifique photo extraite du non moins excellent film « Le Parrain », où Vito Corleone embrasse la main de Don Ciccio, le vieux parrain local, puis le poignarde après lui avoir décliné son identité. Tout un programme. Voilà un fond d'écran bien choisi, n'est-ce pas ?

Je lance ma messagerie, et me dégourdis les doigts. Je me décide et tape l'adresse mail de mon destinataire, puis le texte du premier message, de celui qui initie le combat, la boucherie, l'œuvre de toute une vie :

« Bonjour,

Vous ne me connaissez pas.

En revanche, je vous connais, bien que nos chemins ne se soient jamais croisés. Je sais tout de vous jusqu'à votre adresse électronique. N'essayez pas d'en savoir plus, de savoir comment je vous ai trouvé. Cela serait pure perte, car je suis puissant, de la puissance qui arrache tout sur son passage. Tel un tsunami de l'horreur, je vais nous conduire là où vous n'auriez pas idée d'aller. Nos passés se rejoignent dans la douleur et nous nous devons d'exorciser les images qui nous emprisonnent. Nous devons mener une lutte sans merci, une croisade dont on ne pourra que sortir vainqueurs et grandis. Nous allons faire route ensemble vers un objectif ultime que nous atteindrons de concert, après avoir franchi plusieurs obstacles qui sont autant de raisons d'espérer une libération totale. Nous allons affronter de multiples péripéties. Rassurez-vous, le résultat sera jouissif, je vous le promets.

Je vous recontacterai prochainement et vous donnerai de plus amples détails de ce que sera le premier obstacle à franchir et la première raison d'espérer.

J'oubliais. Je vous expliquerai pourquoi il faut faire tout cela, sans réfléchir, sans s'opposer.

Un dernier détail. Pour la totale réussite de votre mission, vous devez entrer dans la clandestinité, vous couper totalement du monde extérieur. Ainsi, vous devez oublier la télévision, et ne conserver qu'une connexion Internet uniquement pour recevoir et lire mes messages. Ceci est important.

À bientôt.

Signé : Caïn, votre Maître. »

10



Il est étendu dans la pénombre. C'est le commencement d'une nouvelle journée. Il a peu dormi, se repassant en boucle les moindres détails de l'emploi du temps des prochaines vingt-quatre heures.

Depuis les premiers messages qu'il a reçus d'un individu qui dit être son Maître, sa vie a basculé. Sa barbe est drue. Ses yeux sont lourds de sommeil et son cerveau est plein de malveillance. Il sait qu'il se lance à partir d'aujourd'hui dans une de ces aventures dont l'issue est incertaine, bien que le Maître lui ressasse le contraire.

Il le sait, mais il doit le faire.

Il se doit de mener à bien cette mission divine et traquer les cibles d'une vengeance qu'il ne fait que deviner, aidé par le Maître. C'est ainsi, et rien ni personne ne le feront dévier de la route que le Maître lui a tracée, faite de méandres nauséabonds et de lignes droites de douleur. C'est ainsi. Même s'il ne sait rien de ce que veut le Maître, ils doivent payer la facture. Il y ajoutera les intérêts. C'est promis. Le Maître n'en sera que plus fier de lui.

Debout. Assez de promesses. Il garde les volets clos. Cela ajoute à la petite pièce qu'il habite une atmosphère glauque, en parfaite symbiose avec le plan machiavélique que le Maître lui a dévoilé dans son précédent message. Il aura cette force nécessaire, pour lui, mais surtout pour le Maître.

Il se passe rapidement la tête sous l'eau froide. Il prend au passage sur le lit un vieux pull noir. Il l'enfile. Il portera au-dessus une veste de survêtement noire. Puis il passe un vieux pantalon de jogging, noir également. Il se chausse. De vieilles baskets noires. Il est prêt. Sa journée peut débuter. Une nouvelle vie va commencer.

Avant de sortir, il consulte une dernière fois sa messagerie. Pas de nouveau message. Sa mission est connue. Le dernier message qu'il a reçu du Maître la décrit précisément, avec moult détails. Il le relit une dernière fois. Le Maître a bien insisté sur l'importance de bien respecter les consignes, faute de quoi, il risque de perdre sa liberté. Ce n'est pas le plus grave. En effet, le plus gênant est qu'il ne pourra pas effacer de sa mémoire les raisons de sa triste vie.

Un dernier détail car le Maître a également insisté sur ce point. Il efface le dernier message et l'envoie définitivement vers l'invisible via un petit clic de souris.

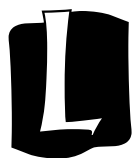
énédicta a de plus en plus mal au dos.



Il doit être couvert d'escarres, et personne n'est disponible pour la soulager. Elle ne sent plus ses membres, engourdis par les liens qui la maintiennent. Se lever sera une terrible épreuve, à l'identique de celle que doit supporter l'accidenté resté cloué sur un lit d'hôpital durant de longs mois. Cette situation n'a que trop duré. Elle ne comprend pas pourquoi elle perdure ainsi. Comment peut-on maintenir isolée une femme dont le carnet d'adresses est si long – long comme le jour sans fin d'un travailleur immigré isolé au fond d'une tranchée sur un quelconque chantier autoroutier ? Mais que fait la police ? Que font tous ceux qui devraient penser à Bénédicte, se faire du souci de ne pas la voir soit au travail, soit au pub, ou encore ailleurs. Elle n'ose même pas imaginer que personne ne puisse s'inquiéter. Cela serait à moitié étonnant, dans cette société où l'individualisme gagne de plus en plus de terrain, au détriment de cet esprit de fraternité qui caractérisait nos aïeux, au point qu'ils en avaient estampillé le fronton d'une république. Tout cela est bien révolu. C'est cela. On l'a tout simplement oubliée, zappée de cet ensemble où le chaos nous guette.

Elle pensait exister au moins, ou au pire au plus, pour une personne. Certes, elle ne lui a pas laissé un souvenir immémorable, et penser cela est un doux euphémisme. Au contraire, elle lui a gâché la vie, lorsque elle lui a annoncé qu'elle le quittait parce qu'elle ne pouvait plus supporter cette petite vie, dans ce petit appartement. Pourtant, elle sait que s'il y a sur cette terre une personne en qui elle peut avoir confiance, c'est bien lui, son ex-mari, Paul BLUM.

Dimanche 7 février. 15 heures.



as de demeurer seul, face à sa télévision et ses programmes aussi insipides qu'abrutissants, Paul a pris une grande

décision. Il va sortir, essayer de se changer les idées.

Il en a besoin. Rien ne va plus. Ce n'est pas grâce au travail qu'il va s'en sortir. Il s'accroche, mais il sent bien qu'il perd pied. Ce qui était à l'origine un métier passion est devenu un métier oppressant. De plus, il perd la face lorsque le patron tente de lui faire comprendre qu'il ne pourra pas éternellement le choyer comme un jeune enfant même si ce sont deux amis. Il n'y a d'ailleurs pas d'amitié dans ce monde de brutes qu'est le business. Il le sait d'autant plus qu'un jeune employé fraîchement sorti de l'école commence à pousser au portillon. Non seulement ce jeune homme tient la route, mais en plus il est armé d'une solide capacité à supporter le combat commercial, là où justement Paul pêche par excès de pessimisme.

Paul songe de plus en plus à décrocher, à faire autre chose. Mais quoi ? Il ne sait rien faire d'autre que de créer des logiciels de jeu. Alors Paul a pris le taureau par les cornes. Il va se changer les idées à défaut d'en avoir de nouvelles. Certes, il ne fait pas chaud. Qu'à cela ne tienne, il s'habillera chaudement. Paul pense aller au cinéma, ou alors au café. À moins qu'il aille tout simplement se promener le long du canal, et donner à manger aux canards. C'est cela. Il va aider ces pauvres bêtes qui vivent de sales moments, comme lui. Lui, apprécierait que quelqu'un lui tende la main.

Avant de partir, Paul va voir si le facteur ne lui aurait pas déposé du courrier, hier, samedi. C'est vrai qu'il n'a même pas eu le courage de sortir, ne serait-ce que pour aller chercher le courrier. Il est resté un jour entier négligemment vautré sur son vieux canapé, tel un vieux lion de mer sur une plage surchargée de congénères. Il ne s'est même pas douché. Il est resté en pyjama toute la sainte journée et s'est contenté d'un simple paquet de gâteaux secs pour tout repas et d'un vieux fond de jus d'orange comme boisson.

Une facture, deux factures, des dépliant publicitaires et une lettre. Son adresse a été tapée à la machine. Il ouvre l'enveloppe. C'est son ex-femme qui lui écrit, ou plutôt qui a tapé une lettre dans laquelle elle explique qu'elle a décidé de faire un break et de partir une année en Afrique pour participer à une expédition humanitaire. Bizarre. Cela ne lui ressemble vraiment pas, elle qui ne jure que par l'argent et le profit. Pourquoi irait-elle aider son prochain foncièrement différent, pour la gloire ? Paul pense qu'elle a drôlement changé. Aurait-elle eu un sursaut de générosité ? Se serait-elle rendu compte que l'individu doit primer sur la possession matérielle ? Aurait-elle fait sienne la citation d'Épictète :

« L'homme qui ne se contente pas de peu ne sera jamais content de rien » ? Se serait-elle aperçu que la vie ne se résume pas aux marges bénéficiaires et aux produits de luxe, mais qu'elle vaut la peine d'être vécue simplement pour venir en aide à ceux qui en ont besoin ?

Bien que profondément déstabilisé par cette reprise de contact de la seule femme qu'il ait jamais aimée et qui l'a soudainement et honteusement quitté, Paul pose la lettre sur la table et sort. Après tout elle lui annonce froidement, d'une manière très impersonnelle, qu'elle a quitté le territoire, sur une lettre tapée à l'ordinateur. On est décidément très loin des règles élémentaires de courtoisie qui auraient imposé à tout le moins qu'elle lui rende visite, à défaut qu'elle lui téléphone. Au pire elle aurait pu prendre sa plume. Son courrier y aurait gagné en humanité et il aurait eu l'occasion de relire la belle écriture de Bénédicte. Désormais, il est grand temps de quitter cet appartement sinistre, avant que la nuit et la froidure ne le dissuadent définitivement de mener à bien le projet pour lequel il s'est pourtant si bien préparé.

13



a pression est terrible. Il ne doit pas décevoir le Maître. Le plan a débuté et il aborde le premier virage de sa transformation. Il est désormais prêt. Il a intérêt à agir. Le Maître le lui a affirmé.

Il ne prendra pas sa voiture. Il n'est d'ailleurs même pas sûr qu'elle voudra bien démarrer. Il décide d'attraper son vélo, un V.T.T. noir. C'est beaucoup plus discret. Un vélo n'a pas de plaque d'immatriculation, du moins pas encore. De plus, un vélo, cela se dépose n'importe où, dans une cour ou dans un petit passage. Bref, le vélo, c'est bien plus discret. Et de la discrétion, il va en avoir besoin.

Il roule depuis maintenant dix minutes dans le trafic matinal où les automobilistes le voient à peine, tout de noir vêtu qu'il est, dans la pénombre du petit matin. Un de ces automobilistes manque d'ailleurs de l'écraser, l'évitant au dernier moment, l'invectivant vertement et lui montrant un doigt menaçant par la vitre entrouverte. En temps normal, il aurait répondu féroce et n'aurait pas hésité à faire le coup de poing. Mais aujourd'hui il prend sur lui et ne réagit pas. Il n'est nul besoin de se

faire remarquer.

Encore un feu, et l'objectif sera en vue.

Il est désormais arrivé à destination. Il descend de son vélo à cent mètres de l'objectif et marche sur le trottoir désert. Ce faisant, il a une dernière fois le temps de se remémorer ce qu'il doit faire. Tout ceci est nouveau pour lui, et il doit se faire à l'idée qu'il va franchir la ligne blanche de l'honnêteté et de la respectabilité. Il ne doit pas flancher.

Il doit rester concentré sur son objectif.

Il pose son vélo dans une petite impasse sombre, à l'abri de tout regard. Maintenant, il surveille. Il est caché dans un petit fourré juste en face du bureau dans lequel devrait bientôt arriver l'homme à cause de qui tout a débuté.

Désormais, il lui faut de la patience. Il ne fait pas très chaud. Il commence alors à patienter, en répétant ses gammes, geste après geste dans ce cerveau qui s'est métamorphosé depuis que le Maître l'a désigné, lui, comme le messenger. Cela fait maintenant environ trente minutes qu'il est installé dans ce fourré, accroupi, parmi les épines qui lui déchirent le visage à chaque fois qu'il change de position. Il prie pour ne pas être dérangé. Le Maître a exigé la plus grande discrétion. Toujours rien, pas un seul mouvement susceptible de lui confirmer qu'il est exact au rendez-vous. Bien évidemment, il y a de la circulation, mais ce ne sont que des véhicules de clients qui cherchent avidement la présence de péripatéticiennes pour certaines faisandées. Et s'il s'était trompé d'endroit ou d'heure, voire des deux ? Le Maître ne serait pas très content de lui.

Soudain, il voit poindre les feux de la grosse limousine allemande que lui a décrite le Maître. Puis de la lumière surgit enfin du 1er étage. Il quitte alors sa cachette et sonne à la porte de l'immeuble abritant la société que dirige l'homme à la limousine. Il est nerveux et jette de nombreux regards autour de lui. Il remonte le col de son survêtement et enfonce son bonnet sur sa tête. *De la discrétion*, voilà ce que le Maître exige, sans quoi la mission sera un échec. Une voix nasillarde lui répond. Il précise qu'il est livreur et qu'il apporte un document urgent. Un déclic survient et la lourde porte s'ouvre. Il traverse un hall gigantesque, luxueux, tout en baissant la tête, au nom de la discrétion tant réclamée par le Maître pour éviter que les caméras de surveillance ne le dévisagent. Il monte les escaliers, rapidement, tout en regardant la pointe de ses pieds. Il enfle discrètement des gants en latex. Il arrive sur le

palier du 1er étage et frappe à la porte. Il regarde autour de lui, redoutant que des voisins sortent de leur appartement. Il y a peu de chances que les voisins de notre homme sortent de leur appartement à une heure aussi matinale. D'ailleurs la plupart des appartements sont occupés par des sociétés. Il entend des pas claquer sur un de ces parquets de haute facture. Les pas se rapprochent. Son cœur s'emballe. Il n'a jamais été aussi prêt du premier acte de la pièce qu'entend lui faire jouer le Maître. Il ne faut surtout pas défaillir. Ses mains sont moites. Elles collent au latex qui les enveloppe. Il a l'impression que son dos ruisselle. Des gouttes de sueur perlent sur son front et menacent de lui obstruer la vue au moment fatidique. Il sort alors une fine lame, une dague. La personne de l'autre côté bougonne, manœuvrant un trousseau de clés. Les secondes s'étirent longuement. Le témoin de l'ascenseur indique un mouvement aux étages supérieurs. Maintenant, l'homme de l'autre côté de la porte peste comme un beau diable ne trouvant pas la clé qui lui permettra de prendre livraison d'un colis qu'il ne se rappelle pas avoir commandé. 10ème étage, 9ème étage, 8ème étage. L'ascenseur poursuit sa descente, et cette satanée porte qui demeure inexorablement close. Sa vessie semble vouloir se rompre, au risque de déverser son contenu entier sur son bas de jogging. Mais quel est ce triste personnage qui ne sait même pas ouvrir une simple porte ? Peut-être d'habitude laisse-t-il faire un subalterne, mais à ce moment de la journée, il est seul au bureau. 5ème étage, 4ème étage, 3ème étage. Plus que deux étages, et il aura perdu la partie avant même de l'avoir débutée.

La lourde porte s'ouvre enfin. En guise de colis, l'individu qui a ouvert innocemment la porte reçoit en plein cœur un coup de couteau, précis, franc, direct. Un seul coup suffira. De ses yeux de mourant, l'individu implore des explications. D'explications, il n'y en aura point. Tout juste un sourire sadique de contentement, de jouissance, et de libération. Il a à peine le temps de pousser le cadavre dans l'appartement et de refermer précipitamment la porte que celle de l'ascenseur s'ouvre pour laisser sortir un couple de vieilles personnes.

Sa respiration est courte. Sa vue est trouble. Ses mains tremblent. Il pose son oreille contre la porte et écoute. Les vieux s'invectivent à proportion de leur santé qu'ils savent fébrile, se reprochant mutuellement de s'être trompé d'étage. Après un bref moment, ils remontent dans l'ascenseur, criant à qui mieux mieux pour pallier leur déficience auditive. *Acte un*, la cible est refroidie. Le couperet n'est pas passé très loin. Il s'adosse au mur et glisse tout doucement pour s'asseoir à même le sol. Il se prend la tête entre les mains. Ses yeux s'embrument. Si

quelqu'un lui avait dit qu'il serait capable de tuer un de ses semblables, il n'aurait jamais voulu le croire. Certes, il n'est pas un ange, mais de là à faire passer de vie à trépas un homme... Si encore il en connaissait les raisons. Espérons d'ailleurs qu'elles existent réellement, qu'il ne se soit pas fait manipuler. Il faut qu'il se ressaisisse car cela n'est pas terminé. Loin s'en faut d'ailleurs. C'est plutôt le plus difficile qui reste à faire.

Il dépose le corps encore chaud sur un de ces fauteuils très chers. *Acte deux*, il tire de sa poche le nécessaire du parfait petit chirurgien et se force à se souvenir de ce qu'attend précisément le Maître. Pour ne pas défaillir, il dépose sous son nez quelques gouttes d'huile essentielle de menthe censées le stimuler. Geste après geste, il se remémore les heures d'entraînement qu'il a suivies, dans sa cuisine, au fond de son évier sur les têtes des chats qu'il conviait chez lui, à force de paquets entiers de bonnes croquettes. Ces petites bêtes ne savaient pas ce qui les attendait et le fait qu'elles contribuaient à l'œuvre du Maître ne leur aurait pas permis de connaître un repos définitif apaisé.

Il se lance.

Ce n'est tout de même pas la même chose, même si la tête d'un homme est plus pratique à ouvrir. Il entreprend une découpe méthodique de la boîte crânienne. Avec une précision chirurgicale, il décalotte complètement le haut du crâne, aidé par le fait que le mort est totalement chauve, tout comme lui. Apparaît alors le cerveau. On dirait qu'il se pose encore cette question, la même question qui est apparue dans les yeux du futur mort. Pourquoi ? Sans prendre plus de temps et de risque, il ôte le crâne de sa boîte et le dépose dans un sac plastique. Puis il abandonne là le reste du corps sans vie et sans cerveau. Surtout ne pas se faire remarquer. Il ne croquera personne.

Il reprend alors son vélo et se noie dans le trafic maintenant plus dense des gens qui partent à leur travail. Dans son sac à dos, il y a son matériel rouge de sang et un cerveau encore tout chaud.

14

énédicte est à bout.



Son corps, jadis superbe grâce au sport, se relâche. Il

devient flasque, gris, morne, du moins c'est ce qu'elle imagine car elle n'a toujours pas vu ne serait-ce qu'un rayon de lumière. Ce triste constat n'empêche cependant pas Bénédicte de s'interroger toujours et encore sur les raisons de sa séquestration. Elle ne fait que cela. Elle n'a que cela à faire. Elle ressasse inexorablement les mêmes choses. Pourquoi moi, pour quelle raison ? Elle en a assez. Elle est franchement excédée. Elle va « péter les plombs » comme on dit vulgairement.

Paradoxalement elle ose espérer une fin heureuse à cette mésaventure, comme si au fond d'elle, elle se sentait protégée par une force divine, de celles qui vous entourent d'une protection à toute épreuve.

Mais rien n'est moins sûr. Aucune certitude quant au dénouement. Et si l'issue était fatale. Et si elle mourait sans avoir revu une dernière fois le soleil rasant, un soir d'été. Et si elle disparaissait corps et âme dans les abîmes de l'oubli. Et si elle disparaissait comme cela, anonymement, sans témoin et sans pleureuses. Et si en plus on ne retrouvait jamais son corps, s'il était impossible à ses nombreuses connaissances de venir se recueillir sur sa tombe pour se lamenter sur cette perte tragique. C'est pourtant vrai que cette cavalerie légère, qu'elle imaginait déjà intervenir quelques secondes après qu'on n'ait plus de nouvelles d'elle, tarde à sonner la charge. C'est vraiment à croire que cette disparition n'attriste personne.

Et si au contraire cette disparition arrangeait quelqu'un ? Un client qu'elle aurait défendu par le passé ? Pourquoi pas. Cela semble très peu probable car Bénédicte a gagné la plupart de ses procès, d'une manière magistrale au demeurant. Les rares qu'elle a perdus l'ont été avec panache, au point où les accusés qui risquaient au bas mot vingt ans de réclusion s'en sortaient avec cinq ans au maximum. Ces accusés-là ne pourraient pas lui en vouloir. D'ailleurs, ils sont encore tous en prison, sans exception. Son ex-mari ? Pourquoi ferait-il cela ? Cela n'a aucun sens. Même si elle n'a pas été très correcte au moment de la rupture, il l'aime encore, elle en est sûre et certaine, et on ne peut pas faire subir ce qu'elle subit actuellement même par amour déçu.

Alors qui ? Elle ne voit vraiment pas. Une erreur ? Voilà, elle a trouvé. Il s'agit d'une regrettable erreur. Elle a été prise pour quelqu'un d'autre. Son geôlier va bientôt s'en rendre compte, et lorsqu'il le fera, il la libérera. Il peut en effet la libérer. Elle n'a pas vu son visage. Elle ne lui demandera pas d'explications, encore moins d'excuses. Tout va s'arranger. Il suffit d'un peu de patience et l'avenir s'éclaircira.



i Paul va mieux, le travail n'y est pour rien. Sur ce sujet, il relativise, estimant à tort ou à raison que finalement un licenciement l'obligerait à aller de l'avant, à se remettre en question et à envisager une nouvelle orientation professionnelle. Paul ne se reconnaît plus. C'est pour le moins risqué car il a atteint désormais la date de péremption professionnelle. Il est épris de liberté. Il aspire à vivre différemment, à goûter aux plaisirs de l'existence, si minimes soient-ils, et advienne que pourra.

C'est désormais devenu une habitude, Paul sort, plutôt que de rester terré dans son petit appartement. Aujourd'hui, il a décidé d'aller au cinéma. Il ne sait pas encore ce qu'il va aller voir. Il décidera sur place et si par malheur rien ne lui plaisait, alors il irait jouer au bowling ou irait faire quelque tours de karting sur la piste qui s'est ouverte récemment à quelques rues de chez lui.

Après avoir bu son café qui clôturait un repas de bonne tenue commandé chez le traiteur italien d'à côté, Paul débarrasse la table et met les couverts dans le tout nouveau lave-vaisselle qu'il vient d'acheter, désireux de s'aménager plus de temps pour profiter de la vie. En tout état de cause, c'était sans comparaison avec le contenu des boîtes de conserve qu'il avalait jadis machinalement.

Paul enfle un jean fraîchement repassé et un pull à col roulé. Il prend son blouson en cuir et son écharpe, car il fait très froid. Il ne manque pas de chausser ses lunettes sans lesquelles il se perdrait dans la rue ou tomberait dans les escaliers qu'il descend maintenant. Il croise Mme MARTINEZ qui est en train de nettoyer les vitres de l'ascenseur. Comme à l'accoutumée, Mme MARTINEZ ne répond pas au salut de Paul. Et comme d'habitude, Paul ne s'en offusque pas. Il a accepté depuis un moment le fait qu'elle ne le salue pas. Cela fait déjà un bout de temps d'ailleurs qu'elle ne le regarde même plus.

Un lourd contentieux les sépare. Elle et Paul ont dû s'expliquer sur une sombre affaire de travailleurs clandestins qui étaient hébergés secrètement dans une des caves de l'immeuble par Joao MARTINEZ, le

mari de la concierge. Ce trafic lui permettait de nourrir ses nombreux enfants, huit au total, disait-elle lors du procès de M. MARTINEZ. C'est Paul qui a averti la police, entendant les pleurs des enfants de ces travailleurs dans la cave. Mme MARTINEZ n'aime pas Paul et elle le lui fait bien sentir. Peu importe, Paul se devait de réagir et dénoncer cet horrible trafic, même si cela devait lui coûter les bonnes relations qu'il entretenait avec Mme MARTINEZ. Depuis, Mme MARTINEZ attend patiemment que son mari sorte de prison. Plus que dix années à attendre.

Paul arrive sur le trottoir en bas de son immeuble. Il remonte le col de son blouson et ajuste son écharpe, car il fait vraiment très froid. Il est 14 heures par ce beau dimanche du mois de février. La séance de cinéma est à 14 heures 30.

Pour patienter, Paul décide de rentrer dans un petit café en face du cinéma afin d'y boire un bon chocolat chaud. En même temps que son chocolat, le garçon de café propose à Paul la presse du jour. Comme à son habitude, Paul lit le journal à l'envers, préférant commencer par la rubrique sportive. Paul s'intéresse depuis sa plus tendre enfance aux sports, plus particulièrement aux sports mécaniques,. C'est ainsi qu'il lit avec attention le résumé du rallye de Monte Carlo, qui s'est couru à la fin du mois de janvier et qui a vu la victoire de l'équipe Lancia, de retour sur la scène des rallyes après une longue absence. Puis il lit avec tout autant d'attention les premiers essais de formule 1 qui se déroulent à Barcelone et qui voient déjà la *scuderia* Ferrari truster les meilleurs temps. Paul regarde sa montre. 14 heures 25. Il cherche de la monnaie dans la poche intérieure de son blouson pour régler sa consommation. Il doit se dépêcher car il va être en retard à la séance. Il a horreur d'être le nez sur l'écran.

Il se lève et pose le journal sur la table. La manchette du quotidien l'interpelle alors. *Meurtre d'un avocat*. Paul reprend le journal et commence à lire l'article correspondant au titre accrocheur : Un brillant avocat a été assassiné dans son bureau, hier au petit matin, Boulevard des Italiens. Maître DUTILLEUL était bien connu dans la cité. C'est lui qui avait défendu les individus mêlés à plusieurs sordides affaires de crimes intervenus dans la région. Détail horrible, son crâne a été pillé... Plus de détails dans notre édition de demain...

Paul est sous le choc. Il n'ira pas au cinéma. D'ailleurs, la séance a déjà débuté. Est-ce que Bénédicte, son ex-femme, est au courant de cette affaire ? Certainement que non car elle n'a pas pu lire un quelconque journal au fin fond de cette Afrique hostile.



énédicté en est réduite à désirer la fin, sa propre fin. Elle n'en peut plus. Elle est éreintée, essoufflée de courir après cet espoir qui s'enfuit à tire d'ailes. Elle implore secrètement avec force la mort, cette mort qui lui permettra d'en finir avec ce cauchemar. Elle a froid. Elle a encore et toujours faim. Ses yeux ne se rappellent même plus la texture de la lumière et sa peau a perdu la mémoire du soleil.

Personne ne vient l'aider. Personne ne viendra, elle en est désormais persuadée. On l'a tout simplement oubliée, elle qui se croyait inoubliable. Elle qui était la coqueluche de tous ces messieurs bien pensants et bien portants, voire ventripotents, qui l'honoraient à tour de rôle, timidement pour certains, goulûment pour d'autres, ou encore maladroitement pour les derniers, dans la pénombre de ces beaux manoirs abritant de non moins mémorables orgies. Il est à croire qu'ils en voulaient plus à son corps, comment en douter d'ailleurs, qu'à son esprit, qu'ils disaient vif, autant que ses légers coups de hanches. Ils ont autant de mémoire qu'ils avaient d'endurance. Peu, pour ne pas dire pas. Essoufflés au bout de seulement quelques minutes entre ses jambes. Ils ont autant de gratitude qu'ils avaient d'imagination. De regrets, elle n'en aura point. En ce pénible moment, elle vendrait père et mère, qu'elle n'a pourtant plus. Eux peut-être l'auraient aidée, pour manger une dernière fois, avant de rendre son dernier soupir de soulagement.

Du bruit. Elle entend du bruit. Est-ce le fruit de son imagination ? Non, elle entend désormais distinctement le bruit d'une clé qui pénètre une serrure. Puis des bruits de pas résonnent au loin et se rapprochent doucement. On vient vers elle. Elle va bientôt être fixée, tuée ou libérée, c'est selon. Après avoir introduit une seconde fois des clés dans une serrure, l'inconnu(e) ouvre la porte du réduit qui est le sien. La porte grince. À travers le bandeau qui cache ses yeux, elle aperçoit un léger filet de lumière, peut-être le dernier qu'elle aura l'occasion de voir. À peine ressent-elle cet espoir qu'on lui bâillonne les yeux d'une seconde épaisseur, faisant ainsi disparaître ce halo de lumière diffuse qu'elle avait pourtant apprécié à sa juste valeur. Elle entend maintenant le bruit de

petites clés à l'aide desquelles son geôlier ôte les cadenas qui emprisonnent ses chevilles et ses poignets. L'étreinte disparaît, lui permettant de bouger ses membres. On l'aide à se relever. Elle chancelle, étourdie par tant de mouvements. On la retient, dans un silence de mort. Quel peut être le son de sa voix ? On la guide, et ses premiers pas depuis maintenant un long moment sont hésitants. À peine a-t-elle fait quelques mètres qu'on lui appuie sur la tête pour la faire asseoir.

Et toujours le même silence pesant.

Bénédicte prend son courage à deux mains, qui sont libres maintenant, et se hasarde à balbutier quelques mots. Ainsi, bien que craintive, ne connaissant pas les réactions de l'inconnu(e), elle ose demander les raisons de sa présence ici. Mais déjà, elle regrette sa démarche, craignant de déclencher l'ire du geôlier. Va-t-elle essayer un débordement de violence ? Au contraire, mais elle en doute, va-t-il lui donner toutes les explications qu'elle est en droit de connaître. En droit ? En droit de quoi ? Comment parler de droit, alors qu'elle est retenue contre son gré depuis plusieurs semaines, selon ses dernières estimations ?

Pas de réponse, rien que le cliquetis de couverts qu'on manipule, juste sous son nez.

Couverts ou alors outils de chirurgie ?

Ces bruits sont tellement voisins. Va-t-elle manger ou va-t-elle être disséquée ? Va-t-elle se sustenter un brin ou va-t-elle être disséquée telle une vulgaire grenouille ?

Bénédicte se risque à déranger l'inconnu(e) dans ses occupations, et n'hésite pas à aller plus loin dans sa démarche. Elle ose lui demander ce qu'il veut, et même à lui proposer tout de go de satisfaire ses besoins ou ses envies, même les plus fous et les plus extrêmes. A-t-elle bien fait ? Et si le fait de le déranger dans une opération qui réclame peut-être beaucoup de concentration pouvait provoquer une colère aussi soudaine que violente ?

Aucune réaction. Toujours le même silence, pesant.

Désormais, elle sent une odeur de beurre qu'on fait revenir dans une poêle.

Quel goût exquis. Sans nul doute, son geôlier a dû faire l'école hôtelière, car ses papilles sont en émoi. Il faut dire qu'un rien est capable de l'émoustiller car elle n'a rien mangé depuis plusieurs semaines selon

ses estimations. Un simple quignon de pain sur lequel on aurait frotté une gousse d'ail aurait la saveur exquise d'un morceau de foie gras accompagné de pain d'épices, de raisin et de gelée.

Elle a désormais la certitude que ce n'est pas elle qui va servir de repas. Elle n'a pas encore la certitude qu'elle va manger, peut-être est-ce du sadisme à l'état pur, mais cette certitude se rapproche.

On lui noue quelque chose autour du cou. Une corde ? Non, cela lui paraît beaucoup plus doux. Une serviette ? C'est cela. C'est une serviette ! Elle va manger, elle qui ne l'a plus fait depuis maintenant un long moment. Elle sent arriver une odeur pour le moins agréable et appétissante aux abords de ses lèvres. Son nez apprécie et elle a l'eau à la bouche, mimant déjà la mastication, feignant d'avaler ce qu'elle imagine comme étant particulièrement bon. Son geôlier lui a déposé dans la bouche de la nourriture. Elle mastique, féroce au début, avec délectation ensuite. Elle prend désormais le temps de savourer avec énormément de patience et de calme, comme s'il s'agissait d'une unique bouchée. C'est bon, rudement bon, à vrai dire. Elle mâche délicatement ce mets savoureux qui a une texture douce et un arôme fin. Vivement le prochain service, se dit-elle, comme si elle pouvait se permettre de parier sur un prochain repas. C'était peut-être le dernier.

Elle se risque à demander ce que c'était.

Encore un peu, elle demanderait la recette !!

Ce bref instant de semi-liberté est maintenant échu. Son geôlier la jette dans son placard et noue de nouveau les liens emprisonnant ses poignets et ses chevilles. De nouveau le noir, le froid et les incertitudes.

L'homme débarrasse maintenant la table. Il nettoie les couverts et passe un coup d'éponge sur la petite table sur laquelle il a préparé et servi le repas.

D'un dernier geste, il met dans un petit sac plastique les morceaux de gras qu'il a retirés de la cervelle que sa prisonnière a goulûment avalée, telle une gloutonne. Elle ne le sait pas, mais elle a littéralement dévoré telle un anthropophage moyen le cerveau de l'homme qui l'a embauchée, voici quelques années en qualité d'assistante. Bénédicte a mangé le cerveau de Maître DUTILLEUL.

Commissariat central de la police.

e flot de voitures incessant a noirci la façade de l'immeuble dans lequel travaille l'inspecteur FLAVIER, en charge de l'enquête sur le meurtre de Maître DUTILLEUL.

Les vitres du bureau de FLAVIER sont tout aussi noires que le reste du bâtiment et à l'image de l'humeur de l'inspecteur.

Il est encore tôt par ce matin triste du mois de février et la nuit règne encore en maître tout puissant.

Les voitures qui passent juste sous les fenêtres du bureau de FLAVIER pataugent lamentablement dans cette soupe constituée de neige mélangée au sel projeté par les camions de la ville. Les rares piétons courbent l'échine, s'abritant du mauvais temps sous leurs parapluies déjà fatigués par un automne précoce et par un début d'hiver prometteur.

Négligemment installé sur sa vieille chaise, un café fumant à côté de son sous-main, l'inspecteur FLAVIER tire sur sa cigarette, fermant à moitié l'œil droit inondé de nicotine. Le cendrier est déjà rempli à ras bord malgré l'heure matinale.

L'inspecteur FLAVIER est le doyen de ce commissariat. Il est chevronné et malin. On a d'ailleurs besoin du meilleur pour clore cette enquête rapidement, le plus rapidement possible. En effet, Maître DUTILLEUL était un notable. Il connaissait très bien l'ensemble des VIP de la ville qu'il côtoyait régulièrement, ici dans des restaurants huppés, là aux concerts donnés dans le casino de la ville ou encore dans ces vieux manoirs qui voyaient se dérouler des réunions très spéciales. Le préfet de police a été clair. Il veut une enquête bouclée au plus tôt et un assassin reconnu coupable, jugé et condamné le plus vite possible. Seulement FLAVIER n'a pas beaucoup d'éléments à se mettre sous la dent pour débiter son enquête.

FLAVIER ne sera pas seul pour mener à bien cette enquête. On l'a flanqué d'un de ces jeunes inspecteurs stagiaires, fraîchement sorti de l'école de police. Il s'agit de l'inspecteur BERNARDIN.

C'est le premier poste pour ce stagiaire débarqué de sa Bretagne natale. Autant FLAVIER est fatigué par l'exercice de ce métier usant et pesant, autant BERNARDIN arbore le visage poupon du jeune fonctionnaire de police encore vierge de toute expérience.

BERNARDIN occupe le bureau en face de celui de FLAVIER. Autant le bureau de FLAVIER ressemble à un capharnaüm sans nom où les dossiers traînent pêle-mêle largement ouverts pour certains, voisins de vieilles canettes de bière vides, autant celui de BERNARDIN respire l'ordre de celui qui veut réussir et qui estime que la réussite passe immanquablement par une rigidité sans nom dans l'organisation. Ils consultent tous deux et chacun de leur côté le même dossier : celui des premières investigations menées sur le terrain par les premiers inspecteurs, depuis relevés de leurs fonctions à cause du manque de résultats.

Cette consultation devrait être rapide car le dossier est réellement très mince, au point qu'il se résume à une seule feuille et une planche de photos. À vrai dire l'enquête n'a pas véritablement commencé. Et c'est lui, FLAVIER, accompagné de ce jeune pousse, qui vont désormais être sous le feu combiné des médias et de la hiérarchie.

Première et seule pièce : rapport du médecin légiste. Description du cadavre. Homme blanc, de forte corpulence, totalement chauve, atteint d'un seul coup de couteau en plein cœur. Arme utilisée : couteau à très fine lame. Coup mortel très propre, preuve de l'agissement d'un spécialiste au sang froid incroyable. Caractéristique à retenir : la boîte crânienne a été découpée, d'une manière très propre également et le cerveau en a été retiré. Aucune empreinte relevée. Pas de trace d'effraction. Aucun témoin. Rien... Les photos confirment le rapport du médecin légiste.

Pourquoi a-t-on fait cela ? Quel pourrait être le mobile d'un tel acte ? Crime crapuleux. Impossible, vu le professionnalisme marqué de l'auteur et la précision chirurgicale du geste. Un crime crapuleux aurait été beaucoup plus sanglant car commis dans la précipitation. Non, ce crime a été préparé. Il y a forcément préméditation.

Pour quelle raison ? À première vue, trois explications pourraient être avancées : le crime dû à des affaires de mœurs, un drame de la jalousie, les deux n'étant pas étrangers l'un à l'autre, ou alors un crime lié à l'activité de la victime.

FLAVIER et BERNARDIN vont travailler ces différentes pistes.

Déjà, ils se disent que la partie n'est pas gagnée, d'autant qu'une question parmi d'autres semble particulièrement épineuse : pourquoi en voulait-on au cerveau de ce pauvre homme ?

18



e gueux a réalisé un excellent travail, net et sans bavure. Il n'a pas flanché et c'est tout à son honneur. Et dire que j'avais des doutes sur sa capacité à réussir un exercice qu'il ne connaissait pas, qu'il ne maîtrisait pas : tuer un de ses semblables, de sang froid et sans poser de question.

Le premier acte de la pièce a été un vif succès. Je dois désormais frapper les trois coups du second acte. Je suis un génie. La fête sera complète, n'en doutons pas.

19



oilà une belle journée de printemps pour descendre sur la côte. C'est en effet le second objectif assigné par le Maître dans son dernier message. Heureusement qu'il fait beau, car ce périple le hérisse quelque peu. En effet, il est obligé de faire un long voyage. Mais point besoin de réserver une chambre d'hôtel. Il sera inutile de traîner trop longtemps dans les parages.

Le Maître a décidé, cela sera ce matin.

Au préalable, il fait les différents niveaux de sa vieille automobile, pour qu'elle ne le laisse pas tomber en rade sur l'autoroute. Il ajoute un peu d'huile et du liquide de refroidissement. Contact...

18 heures, le même jour.

Il emprunte la sortie d'autoroute qui va le conduire directement vers la seconde cible. Un plan de la ville est sur le siège passager. Un gros cercle rouge entoure le point de chute de cette équipée, sauvage dans le but, mais pas dans l'organisation.

En effet, il a veillé au moindre détail, aidé par cette cassette touristique qu'il s'est passée en boucle depuis plusieurs semaines. Le second meurtre aura lieu dans un endroit huppé, qui a été filmé pour les besoins d'une série de cassettes sur le tourisme. Pas de crainte à avoir sur la possibilité pour les enquêteurs de le retrouver par le biais de cette cassette, cette dernière s'étant vendue à des millions d'exemplaires.

La cassette est fidèle. Il retrouve en effet les lieux tels qu'ils lui sont apparus lorsqu'il l'a visionnée. Au moment d'arrêter sa voiture sur ce parking face à la mer, il a l'impression d'y être déjà venu. L'endroit est connu et fréquenté. Impossible pour les enquêteurs de remonter jusqu'à lui par l'intermédiaire de sa plaque d'immatriculation. Son véhicule est noyé parmi tant d'autres. Déjà en ce début de printemps, il y a foule dans cette station balnéaire et le parking est bondé. Il ne vient pas en touriste. Il vient parce qu'il a une mission, la mission que lui a assigné le Maître, ce Maître qui saura, à n'en pas douter, le remercier et lui expliquer en quoi il était important qu'il sème ainsi la mort.

Il décide de se dégourdir un peu les jambes car il est fatigué de son voyage. Encore un peu de patience et l'objectif numéro deux ne sera plus qu'une épitaphe dans un luxueux cimetière. Il n'a plus qu'à attendre la tombée de la nuit. Il aurait bien été s'asseoir à une terrasse de café, face à la mer, ne serait-ce que pour profiter de ces mini-vacances improvisées, car cet après midi est superbe. Le ciel est d'un bleu éclatant et les jeunes filles arborent des tenues affriolantes. Il se serait bien un peu rincé l'œil, mais le Maître a été catégorique. Il doit attendre dans un endroit reculé, loin du brouhaha de cette station balnéaire, pour ne pas se faire remarquer. Pas trop reculé tout de même, car cela risquerait d'être louche.

Il a donc décidé de laisser sa voiture sur ce parking, noyée parmi ses congénères. Quant à lui, il ira s'allonger sur une plage, après avoir vêtu un maillot de bain aux couleurs neutres. Certes le Maître ne serait peut-être pas d'accord car il y a beaucoup de monde. Qui ressemble plus à un touriste en maillot de bain que de nombreux autres touristes en maillot de bain ?

22 heures.

La pénombre est installée.

Après s'être endormi sur la plage, ce qui lui a occasionné un superbe coup de soleil, il est désormais face à l'habitation qui abrite sa future victime. Il s'agit d'un homme riche. C'est un banquier d'une cinquantaine d'années. Homme élégant et racé, il a les cheveux poivre et sel. C'est le genre d'homme qui aurait sans mal le premier rôle dans une de ces séries de début d'après midi, qui font ouvertement fantasmer les ménagères de plus de soixante ans, bien qu'elles s'en défendent. Seulement voilà, les heures, ou plutôt les minutes de ce dandy sont comptées.

La villa est tout illuminée, bien que ce soir, le banquier soit seul. Il est confortablement installé dans son fauteuil en train d'écouter de la musique. Il se délecte des notes de son morceau favori. Il ne sait pas encore que cette musique sera la dernière que ses oreilles entendront.

L'exécuteur quitte sa cachette, une haie, et emprunte une jolie petite allée constituée de dalles en marbre installées au milieu d'une pelouse strictement entretenue. Il veille à ne pas faire de bruit et avance rapidement, à la vitesse d'un prédateur qui fond sur sa proie. Il se plaque à la façade qu'il épouse telle une seconde peau. La porte-fenêtre est entrouverte et un flot de lumière inonde une terrasse où trône un superbe ensemble de jardin en tek. Il s'infiltre dans cette grande pièce au centre de laquelle est installé un monumental canapé en cuir. Il referme en silence la porte-fenêtre par laquelle il s'est introduit. Il s'approche à pas de loup et sent déjà l'odeur dégagée par l'eau de toilette de sa victime, installée négligemment sur le canapé, la tête appuyée sur un large coussin de soie rouge que recouvre en partie sa chevelure.

Alors qu'il savoure le passage qu'il préfère, le banquier sent autour de son cou un filin qui l'opprime. Il se débat, mais la force qui le plaque contre le fauteuil aura raison de son entêtement à résister.

Voilà, c'est fini.

Sa langue pend négligemment à la commissure de ses lèvres. Ses yeux sont révoltés. Auparavant armes de séduction, ces derniers sont maintenant deux globes vitreux mornes, ressemblant à deux gros yeux de veau, mort de surcroît.

Pour autant, la mission n'est pas terminée. La seconde phase de

l'opération est en route.

De sa trousse, l'exécuteur sort une scie. Pas n'importe laquelle. Il s'agit d'une de ces scies que les chirurgiens utilisent pour ouvrir des poitrails. Cela tombe bien. En effet, c'est ce qu'il va faire. Au préalable, il tire le corps encore chaud vers la salle de bain. Il l'allonge à même le carrelage, vérifiant qu'il aura assez de place pour mener à bien sa basse besogne. Déjà, il découpe le thorax de l'ex-banquier. Le son de la lame sur les côtes génère chez lui un haut-le-cœur qu'il doit réprimer. Il n'a pas eu ce désagrément lors de la première exécution. C'est vrai que c'était moins sanguinolent. Aujourd'hui, cela n'est pas le cas. Du sang, il y en a partout, au sol, aux murs et sur lui. Heureusement, il avait tout prévu et s'est habillé en conséquence. Il est paré de la tête aux pieds d'une combinaison en latex. Il a des gants également en latex, comme la première fois, et des lunettes en plastique transparentes. Il termine sa mission et désolidarise le cœur de l'ex-banquier de son corps maintenant blême. Même si l'exécution a été rapide, et qu'il s'est vite réfugié dans la salle de bain, il ne faudrait pas que les voisins remarquent quelque chose. Il enveloppe le cœur dans un linge blanc et le dépose dans un sac de voyage.

Puis il ressort par là où il était entré, anonymement.

20

e lendemain du crime, le quotidien principal de la région titre : La côte secouée par une lame de violence. Dans les pages intérieures, un papier donne les premiers détails. Il explique la méthode utilisée pour éliminer la victime, puis entre dans l'horreur en décrivant la scène qu'ont dû affronter les premiers policiers intervenant sur les lieux du crime. Un thorax ouvert en deux, mais pas de n'importe quelle manière. À la façon d'un véritable professionnel, soit de la boucherie, soit de la chirurgie, toujours est-il que le travail était de grande qualité.

Le journal présente ensuite l'équipe d'inspecteurs à laquelle revient la rude tâche d'élucider ce meurtre. Il s'agit d'une équipe composée de deux hommes et d'une femme, tous trois recommandés par le maire de la

ville, également responsable de la politique touristique de la région.

Le journal livre les principaux enjeux de cette enquête. Résoudre au plus vite l'énigme afin de mettre hors d'état de nuire rapidement l'individu coupable de ce forfait, si possible avant le début de la saison estivale. La région n'a pas besoin de cette mauvaise publicité au moment où les premières réservations arrivent au bureau de l'office du tourisme.

Le journal indique que cela n'est pas joué d'avance. Selon des sources bien autorisées, il n'y a aucun indice permettant de démarrer sereinement une enquête digne de ce nom, ni même un seul élément qu'aurait pu laisser l'indélicat personnage qui a refroidi un des notables les plus connus de cette bourgade...

21

Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN compulsent le fichier central des homicides. À défaut d'indices connus, les inspecteurs sont à la recherche de crimes présentant des similitudes pour éventuellement trouver un lien avec leur affaire. Cela fait déjà plusieurs jours et nuits d'affilée qu'ils s'escriment à lire les rapports de police de tout le pays pour chercher une piste, car ils ont une énorme pression sur leurs épaules.

Les yeux rougis et le moral au plus bas, ils sont à deux doigts d'abandonner lorsque l'attention de l'inspecteur FLAVIER est attirée par un rapport de police d'une station balnéaire de la côte. Ce rapport fait état d'un crime où le cœur a été prélevé sur le corps de la victime.

Il tire l'inspecteur BERNARDIN de ses recherches et ils partent tous les deux en parler au commissaire divisionnaire DUMOULIN. Ils obtiennent le feu vert de la hiérarchie pour se rendre au commissariat de police de la station touristique.

Le vol qu'ils empruntent permet aux inspecteurs de prendre connaissance de l'ensemble du rapport qu'ils ont imprimé avant de partir.

Un seul élément est similaire. Il y a eu un organe qui a été arraché du corps des défunts. Mis à part cela, aucun autre élément n'est en commun. Le lieu, tout d'abord. Le second crime a eu lieu à quelque six cents kilomètres du premier. La méthode utilisée est différente. Arme blanche dans le premier cas. Strangulation dans le second. La première victime était avocat, la seconde était banquier. Bien maigre début.

À peine arrivés, une voiture emmène les inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN au commissariat de police où le commissaire principal les attend, avec une pièce non consultable dans le fichier : le rapport du légiste.

Lecture faite de ce document, l'inspecteur FLAVIER remarque que dans chaque cas le tueur a fait preuve de la même délicatesse et de la même habileté pour extraire les organes du défunt. Pour lui, cela ne fait aucun doute, les deux meurtres ont été perpétrés par le même homme.

Les inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN sont d'accord sur une chose. Il s'agit du même tueur. C'est leur seule conviction, bien qu'aucun élément ne vienne l'étayer. Et toujours la même question : pourquoi ? Que voulait-on à ces individus et surtout à leurs organes ? Pourquoi s'en est-on pris au cerveau du premier et au cœur du second ? Il y a certainement une signification à ces prélèvements. Mais laquelle ?

22



Il est étendu sur son lit, fumant une dernière cigarette dans la pénombre d'une nuit qui se profile. Il fixe le plafond décrépi et fissuré à maints endroits. La petite ampoule nue accrochée au plafond peine à diffuser une lumière blafarde qui renvoie sur les murs les quelques ombres laissées par le passage des voitures dans la rue. Plusieurs toiles d'araignées semblent avoir vampirisé les coins de ce plafond.

Quelques étages plus bas, au dépôt de presse, les clients se bousculent et s'arrachent les derniers journaux qui font le point sur cette affaire. À la une, il y a le compte rendu de l'enquête sur les deux meurtres, le premier ayant visé un avocat, le second un banquier. Cette presse à scandales, tant lue, n'en finit pas de livrer moult détails, plus sordides les uns que les autres. Cela va des techniques que les tueurs ont

utilisées pour s'inviter chez les deux infortunés jusqu'à l'exposé des découpes qu'ont dû supporter leurs dépouilles. Cette presse relaie la jouissance de celui qui commet un forfait sans être confondu. La jouissance de celui qui ôte une vie, sans rien payer, ni aux dieux, ni au diable, et encore moins à la justice des hommes. La presse établit le portrait de celui qui est en osmose avec lui-même.

Maintenant, il peut dormir sereinement, tout en rêvant à ce qu'il a fait, et tout en pensant à ce qui lui reste à accomplir pour que sa mission soit définitivement terminée. Le Maître l'a informé par un récent message que son œuvre n'était pas achevée. Aussi, il éteint la lumière et se plonge dans le sommeil, se disant qu'il devrait bientôt recevoir un nouveau message du Maître, annonciateur d'une nouvelle catastrophe. Plus il y pense et plus il s'impatiente. Il attend énormément des messages du Maître car ils ont bouleversé sa vie, lui ont donné un véritable sens. Du moins, c'est ce qu'il espère.

23

Café du Pont. Lundi matin, 7 heures.

 Les inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN sont assis devant un petit noir. L'inspecteur FLAVIER termine sa dixième cigarette en cette heure encore matinale. À ce rythme, il aura besoin de quatre paquets pour tenir tant bien que mal cette nouvelle journée. Des volutes de fumée s'échappent de sa bouche, montant doucement vers le plafond noirci du bistrot. Il ferme un œil au passage de cette fumée qui le détruit à petit feu. Son regard est perdu. Ses pensées sont fébriles.

De son côté, l'inspecteur BERNARDIN lit les dernières nouvelles relatées dans la presse à scandales qui fait le point sur les meurtres de ces deux notables, un avocat et un banquier. À l'instar de la police qui piétine, cette presse pourtant avide de vérités faciles ne fait que confirmer ce sentiment d'impuissance, notant tout au plus, mais de cela la police est déjà consciente, que le ou les meurtriers sont démoniaques et très bien préparés.

FLAVIER se lève enfin, tire de sa poche de quoi payer les consommations puis arrache son collègue de sa lecture. Le moment est désormais venu de se rendre au commissariat pour tenter de percer ce mystère. Il en a vu dans sa carrière, mais ce niveau de perfection dans la préparation et l'exécution est tout simplement inouï.

Les inspecteurs montent dans leur véhicule et se faufilent dans cette circulation matinale déjà dense. C'est l'inspecteur BERNARDIN qui conduit, tapotant sur le volant de bois au rythme de la musique diffusée par l'autoradio. FLAVIER regarde par la vitre. Les passants s'engouffrent dans les bouches de métro qui les avalent goulûment pour les vomir quelques stations plus loin.

Un vilain crachin commence à tomber. BERNARDIN actionne les essuie-glaces qui hurlent à la mort. La circulation est désormais très difficile et des jurons accompagnés de coup de klaxons nerveux lacèrent les oreilles de FLAVIER. Ce dernier laisse échapper à son tour un juron lorsque BERNARDIN est obligé de piler pour ne pas écraser une petite vieille traversant une rue mal éclairée en dehors des clous.

Commissariat de police. 9 heures.

Le préposé au courrier entre dans le bureau des deux inspecteurs, sans même s'être annoncé.

Alors que BERNARDIN fait des recherches sur Internet, ne sachant pas quoi rechercher d'ailleurs, FLAVIER est allongé sur son fauteuil, les deux pieds sur le bureau. Il termine une nuit qui a été tourmentée, harcelé qu'il a été par cette affaire qui lui échappe et en proie à d'incessantes quintes de toux qui lui arrachent de gros glaires nauséabonds.

À la rentrée du préposé, FLAVIER laisse échapper un juron, exigeant qu'on frappe à la porte avant d'entrer. Pour toute réponse, le préposé décoche un sourire qui semble signifier qu'il n'a pas d'ordre à recevoir d'un débris qui dort au bureau et expédie sur le bureau de FLAVIER le courrier du jour. Puis il ressort en lançant à qui veut bien l'entendre un « bonne nuit » provocateur.

FLAVIER tend son bras pour se saisir du courrier.

Comme d'habitude, aucune lettre reçue aujourd'hui ne sera d'une

quelconque aide dans leur enquête.

C'est à désespérer et FLAVIER se prend la tête à deux mains, tandis que BERNARDIN allume de nouveau son ordinateur. Sait-on jamais, peut-être trouvera-t-il une piste sur la toile ?

24



quand la fin ? Même si la dernière fois, le geôlier de Bénédicte lui a fait honneur en la faisant profiter d'un bon petit plat, ce n'est pas suffisant pour continuer à vouloir mordre dans la vie à pleines dents.

Certes, son existence a été enviable jusqu'au moment de cette séquestration. Bénédicte gagnait très bien sa vie. Elle a fait un choix, celui de quitter son mari qui ne correspondait plus à son état d'esprit. Elle a conscience qu'elle lui a fait du mal. Ce n'était pourtant pas le but. L'objectif était qu'elle puisse s'accomplir, professionnellement et personnellement.

D'un point de vue professionnel, cette rupture a été pour elle un révélateur, car elle a pu constater qu'elle pouvait réussir autre chose que de bonnes pâtisseries le dimanche. Car il n'est nul besoin d'être un grand tribun pour réussir convenablement une tarte aux pommes. Elle a réussi à être embauchée dans un grand cabinet d'avocats au sein duquel elle a pu faire étalage de talents oratoires appris sur les bancs de la fac et oubliés depuis. Petit à petit, elle a gravi les marches de la réussite pour obtenir la gestion autonome de dossiers qui ont donné lieu à de grands procès. Cette ascension lui a valu de très bien gagner sa vie. Trop bien ? Serait-ce la réponse à la question qui la taraude encore aujourd'hui en ces lieux hostiles ? Aurait-elle affaire à un jaloux ou à une jalouse qui veut lui faire payer cette réussite sociale insolente ?

D'un point de vue personnel, la vie sexuelle qui était celle de Bénédicte lorsque elle était mariée ressemblait trait pour trait à ces séries télévisées du dimanche soir diffusées sur le service public et devant lesquelles l'endormissement est garanti. De position, elle n'en connaissait qu'une, la plus classique, celle du missionnaire. Point de fantaisie, d'autant que son mari n'était pas vraiment porté sur la chose. Elle ne s'en plaignait pas plus que cela d'ailleurs, toute heureuse de ne

pas avoir à gémir de façon simulée l'orgasme qu'il n'a jamais réussi à lui procurer. C'était comme cela. Ils s'étaient installés, année après année, dans une sorte de léthargie amoureuse dont ils ne seraient jamais sortis si Bénédicte ne l'avait décidé unilatéralement. Depuis, sa vie sexuelle est tout autre. Beaucoup plus décousue et autrement plus vivante, tant en émotion qu'en imagination. C'est le grand nombre d'hommes rencontrés depuis son divorce, grâce notamment à son job, qui l'a très largement comblée et qui lui a permis de bâtir une solide expérience qualitative. De cette expérience, elle a fait profiter jeunes et moins jeunes, dans des soirées très spéciales, connues de tous mais jamais dévoilées. Elle s'est juré de ne plus s'attacher à un homme, ni à une femme d'ailleurs. D'amour fidèle, elle n'en veut plus. Serait-ce la réponse ? Serait-elle séquestrée par un défenseur de la morale qui veut lui faire payer cette débauche de luxure en la privant de son essence vitale ?

Rien ne lui permettra de répondre à ces questions, tant qu'elle n'aura pas réussi à instaurer un dialogue avec son geôlier. Même s'il doit la tuer, elle a au moins le droit de savoir ce qu'on lui reproche, à moins que la police, serpent de mer à ses heures, daigne enfin mener à bien sa mission de service public en venant la délivrer de ce très mauvais pas. Elle a comme l'impression qu'elle fait fausse route à ce sujet. Elle ne viendra pas, ni elle, ni personne d'autre d'ailleurs. Elle doit se faire à l'idée que désormais elle n'a plus qu'à attendre la délivrance naturelle de la mort. C'est une fin inéluctable. Elle conserve néanmoins un infime espoir de s'en tirer car son geôlier ne lui a toujours pas montré ni son visage, ni ses réels projets à son égard.

Elle a un autre souci. Elle a faim. Elle n'a rien eu depuis le dernier repas qui lui a été servi. Elle en a d'ailleurs un excellent souvenir. En effet, c'était très bon. À quand le prochain ? Des pas. Elle entend des pas. Toujours les mêmes pas. Lourds et réguliers. Les mêmes bruits de clé dans la serrure de la porte du placard qui lui sert de logement, puis dans les cadenas qui emprisonnent ses poignets et ses chevilles. Comme si ce rituel était régulier et fréquent. Ce n'est pourtant pas le cas. Cela ne fait en tout et pour tout que deux fois que son garde vient lui donner un peu d'air frais, et lors de sa première visite un bon petit repas.

Comme la fois précédente, il l'a fait avancer de quelques pas avant de peser de toutes ses forces sur sa tête. Sans broncher, elle s'assied sur le siège qu'elle avait déjà occupé. Il doit s'agir d'une petite chaise en formica, froide et dont le dossier donne des signes de fatigue. Il bouge sous son poids qui n'est pourtant plus si conséquent que cela, soumise

qu'elle est à une rude épreuve de jeûne depuis un long moment.

Toujours aucun mot. Serait-il muet ?

Bénédicte se hasarde à prendre la parole pour le remercier de lui avoir donné à manger.

Pas de réponse. La tactique consistant à essayer de l'amadouer n'est pas un franc succès.

Puis elle poursuit dans son dessein consistant à établir un contact, l'implorant de la relâcher, le priant de la croire lorsqu'elle dit qu'elle gardera le silence sur ce qui s'est passé.

Toujours pas de réponse.

Elle entend désormais les mêmes bruits de couverts et de casserole que lors de son dernier repas. Ses papilles sont une seconde fois émoussillées par cette odeur si caractéristique du beurre qui fond dans une poêle. À défaut de réponse, elle va manger. Même si elle n'est toujours pas fixée sur son sort, son estomac pourra se sustenter un brin avant de retourner vers le noir de sa prison.

Quoique anxieuse, elle demeure malgré tout suffisamment curieuse pour lui demander ce qu'il prépare.

En guise de réponse, elle reçoit une violente gifle en plein visage, de quoi vous dissuader de poser d'autres questions. C'est décidé, elle ne cherchera plus à être curieuse, même si elle brûle de savoir ce qui va advenir d'elle.

Un fumet agréable envahit la pièce. Elle entend le cliquetis des couverts qui retournent ce qu'il lui prépare.

Il se rapproche maintenant d'elle. Dans sa tête, elle se protège, s'attendant à recevoir une seconde gifle, bien qu'elle n'ait rien dit.

Il découpe quelque chose dans un récipient. Elle entend le bruit du couteau et de la fourchette dans une assiette qui doit être en fer, au bruit crissant produit. Maintenant, elle sent sa chaleur tout près d'elle. Il se penche sur son visage, comme s'il voulait la flairer. Il entrouvre ses lèvres et y dépose délicatement un morceau de viande tendre comme de la rosée et parfumée à souhait.

Il n'y a pas à dire. Son geôlier est un cordon bleu. Goulûment, elle mâche ce qui lui est permis de manger, non sans s'imaginer son regard sur elle. Elle savoure morceau après morceau jusqu'au moment où elle

doit regagner sa tanière. C'est son second repas depuis qu'elle a perdu sa liberté.

La porte à peine refermée, il débarrasse la table et lave la vaisselle.

Ce n'était pas la première fois qu'il préparait du cœur. En revanche, c'était la première fois qu'il cuisinait du cœur humain, *a fortiori* du cœur de banquier.

Depuis sa prison, elle se hasarde à le braver, lui intimant l'ordre, bien dérisoire, de la libérer, faute de quoi la police viendra le cueillir pour l'envoyer croupir le reste de sa misérable vie dans un quartier de haute sécurité.

Il se retourne et regarde la porte derrière laquelle sa prisonnière croupit. Il doit se dire qu'elle a préféré attendre d'être à nouveau dans le noir pour faire état de sa souffrance ou pour le menacer, de peur de recevoir un mauvais coup.

Il ne craint pas ces menaces. La police, non plus d'ailleurs. Sur l'ordre du Maître, il a pris soin d'envoyer aux personnes qui côtoient régulièrement sa prisonnière une lettre les informant que l'ex-Madame BLUM est partie en mission humanitaire en Afrique...

25

Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN comparent depuis plusieurs jours les éléments des deux dossiers. Bien que les modes opératoires de chacun des crimes soient différents, ils ont l'intime conviction que les deux hommes ont été les victimes d'un seul et même tueur. Qui en effet à part un seul et même homme en voudrait aux organes de ses victimes ?

Ils ont une seconde certitude. Les deux inspecteurs pensent qu'ils avaient en commun une connaissance qui pourrait être soit le tueur, soit un proche du tueur. Le problème que rencontrent nos deux inspecteurs est qu'il y a peu d'éléments, et c'est un doux euphémisme que de dire

cela, permettant d'avancer. Il n'y a aucune empreinte, et encore moins de témoins. À croire que cet individu n'a ni mains, ni ombre... Et ce n'est pas la bande vidéo de la caméra nichée dans le hall de l'immeuble où résidait l'avocat qui pourra aider la police. Elle n'a fait que filmer un homme habillé tout en noir qui fixait le sol. Pourtant, il doit bien y avoir une faille dans cette réussite effrontée, un petit grain de sable susceptible d'enrayer cette superbe machine à tuer.

Bien que de formations très différentes, les deux inspecteurs travaillent dans un climat de franche collaboration. À vrai dire, une sorte d'amitié, quoique encore timide, s'est installée. BERNARDIN respecte FLAVIER, parce qu'il a de l'expérience. De son côté, FLAVIER semble s'intéresser aux nouvelles techniques qu'a apprises BERNARDIN. Bien qu'un peu méfiant sur ces dernières, il se dit qu'elles permettront peut-être de mettre la main sur le cinglé qui découpe allègrement des hommes de bonne famille et de bonne éducation.

Mais malgré les connaissances de l'un et la solide expérience de l'autre, ils doivent se rendre à l'évidence : ils font du sur place, ce qui risque de leur être dommageable quand on sait la pression qui repose sur leurs épaules.

Au moment même où ils s'apprêtent à revêtir leurs vestes respectives, en cuir pour le plus jeune et en laine pour l'autre, afin de sortir, leur téléphone retentit. L'inspecteur BERNARDIN décroche.

— Inspecteur FLAVIER ? demande l'interlocuteur au bout du fil.

— Non, inspecteur BERNARDIN, que puis-je pour vous ? répond le jeune inspecteur.

— Inspecteur DUPASQUIER à l'appareil. Vous m'avez rencontré lors de votre visite dans notre petite bourgade le mois dernier, au sujet du meurtre du banquier. J'ai à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne est que j'ai trouvé l'assassin du banquier. Il s'agit d'un homme d'affaires, client de la banque que dirigeait notre victime, et qui a été mis sur la paille par la faute du banquier qui lui avait coupé les vivres. Il nous a tout avoué, avec un ensemble de détails qui ne font aucun doute sur sa culpabilité. La mauvaise est que votre thèse selon laquelle il s'agit d'un seul et même tueur ne tient plus. En effet, il nous a dit s'être vengé de l'homme qui l'a ruiné. En revanche, il n'avait aucune raison de tuer un avocat qui habite à plusieurs centaines de kilomètres de son domicile, qu'il ne connaît d'ailleurs pas. Voilà messieurs, pour ce qui me concerne, la boucle est bouclée. J'ai mon assassin. Quant à vous, je vous souhaite

bonne chance pour la suite. Au revoir.

L'inspecteur BERNARDIN raccroche. Il sonde la réaction de son illustre collègue.

Grâce au haut parleur, l'inspecteur FLAVIER a pu entendre la conversation téléphonique. Il sourit. Il n'en croit pas ses oreilles. C'est trop beau, ou plutôt trop gros. Soit l'homme qui se dit être le tueur est un fou qui veut se mettre sur le devant de la scène, soit il s'agit d'un homme de paille à la solde de politiques ou du lobby touristique à la veille d'une nouvelle saison. Rien d'impossible à vrai dire dans cette époque formidable que chacun d'entre nous traverse. Toujours est-il qu'il n'y croit pas. Non, il reste certain qu'il s'agit d'un seul et même tueur qui a refroidi tour à tour un brillant avocat et un banquier prospère. Le plus dur désormais est de le prouver, en premier lieu à son collègue qui a cru à la version de l'inspecteur DUPASQUIER.

Las, l'inspecteur FLAVIER bâille comme une carpe. Il se gratte le cuir chevelu déjà rougi et allume une énième cigarette. En son for intérieur, il n'adhère ni à la thèse selon laquelle les crimes n'ont aucune relation, ni à celle selon laquelle les crimes sont l'œuvre de deux tueurs différents. Bref, c'est une purée de pois pas possible, un vrai labyrinthe, une véritable impasse. « Quelqu'un joue avec nous » semble se dire l'inspecteur FLAVIER, noyé dans la fumée, tandis que son jeune collègue regarde par la fenêtre, les mains dans les poches.

26



nzo s'étire dans son grand lit. Sa soirée a été très mouvementée et il s'est endormi très tard.

Il avait rendez-vous chez une dame respectable qui avait organisé une petite fête pour son soixantième anniversaire. Elle y avait convié quelques-unes de ses meilleures amies, toutes de son âge. Enzo avait été chargé d'amuser ces dames d'un certain rang social. Il les avait toutes fait danser, les unes après les autres, puis s'était exécuté de bonne grâce, car il était payé pour cela, à les honorer de son membre viril. Elles étaient toutes aux anges, émerveillées de tant d'audace et de vigueur. Elles avaient toutes joui à gorge déployée, visitées qu'elles étaient par un sexe

long et dur, infatigable. Elles s'étaient juré d'inviter Enzo à une de leurs prochaines petites fêtes.

Enzo était harassé. Bien qu'il ait l'habitude de forniquer, car c'était son métier, les vieilles dames l'avaient mis à plat. C'est vrai qu'à leur âge, elles sont en droit de penser que c'est une des dernières fois qu'elles auront l'occasion de toucher un corps de jeune homme. Il en avait mal au bas ventre et son sexe était rougi par l'effort. Il espérait d'ailleurs qu'une de ces vieille rombières ne lui avait pas donné une maladie honteuse.

Malgré cette douleur, il devait se lever et prendre une douche avant de se rendre à un autre rendez-vous. Il devait en effet rencontrer une autre vieille dame, soixante-dix ans, encore très verte et à laquelle il avait promis d'en faire voir de toutes les couleurs. Dès qu'elle était de passage, elle prenait contact avec Enzo, le considérant comme un amant formidable, toujours prêt à la contenter de quelque manière que ce soit.

Enzo s'extirpe péniblement du lit et se dirige vers la salle de bain. Nu comme un ver, il marche pieds nus sur le parquet de la chambre, puis sur le carrelage en marbre de la salle de bain. Il ouvre le robinet de la douche et scrute son visage d'ange dans le miroir. Bien que fatigué, Enzo est beau. Ses cheveux sont noirs et bouclés. Son teint est hâlé. Ses yeux verts sont magnifiques. À peine plongées dedans, les femmes chavirent. Son nez est fin et ses lèvres sont pulpeuses. Les traits de son visage sont délicats. Enzo sait qu'il a de la chance. Ses parents, originaires du Nord de l'Italie, lui ont légué un physique particulièrement agréable dont il use et abuse, et dont il fait commerce.

La salle de bain est maintenant tout embuée. Enzo ouvre la porte de la douche et entre dans la cabine. Les jets fouettent son corps encore tout endolori de ses prouesses sexuelles de la veille. Ses muscles commencent à se décontracter. Enzo est bien. Il sent la chaleur de l'eau entrer dans tous ses pores. Il se plaque contre le granit de la cabine de douche pour trouver un brin de fraîcheur. Il ferme les yeux et se détend car il sait que la journée qui l'attend ne va pas être de tout repos. La vieille dame est particulièrement exigeante. C'est une bête de sexe qui attend beaucoup d'Enzo. Il doit la contenter plusieurs fois dans la même journée, puis toute la nuit. C'est la prestation à fournir en contrepartie du gros chèque qu'elle lui a promis.

Enzo coupe l'eau. Il ouvre la porte de la douche et tente de se saisir de la serviette qu'il avait préalablement déposée sur une patère à côté de la cabine de douche. Il ne parvient pas à l'attraper. Il se dit qu'elle a

probablement dû tomber à terre. Contrarié, il sort de la cabine de douche. Il y a un épais brouillard dans la salle de bain. La serviette est au sol. Il se baisse pour la ramasser. Il commence à s'essuyer le corps devant le miroir tout embrumé. Aimant se voir, Enzo fait partie de ces mâles particulièrement narcissiques, il essuie le miroir d'un revers de la main gauche, la droite étant occupée à se sécher. Au moment même où il aperçoit son propre visage, il remarque avec effroi qu'il n'est pas seul dans la salle de bain. Sans pouvoir réagir, il reçoit un coup sur le crâne qui le plonge dans le noir.

L'inconnu a maintenant à ses pieds et à sa merci Enzo.

D'une main rageuse, l'homme tire d'un étui un gros couteau de boucher. La lame est tout humide, imprégnée de la vapeur qui a envahi la salle de bain. L'individu se penche sur le corps d'Enzo, encore vivant mais inconscient, et d'un geste violent lui tranche le sexe. À ce moment, Enzo hurle de douleur, tandis que le sang gicle sur le meuble de la salle de bain, le carrelage et les vêtements en latex du tueur. Avant même qu'il ait eu le temps de s'habituer à la douleur, Enzo est frappé une seconde fois par un coup de couteau en plein cœur, étouffant ainsi sa douleur initiale. C'est fini. Le corps émasculé d'Enzo gît sur le carrelage.

L'homme sourit tout en déposant le sexe mou d'Enzo dans un plastique. Le scénario s'est déroulé comme prévu. Le Maître sera fier de lui. Au moment même où il est entré dans l'appartement, le tueur a tout de suite su qu'Enzo était sous la douche, au bruit de l'eau. Il n'a eu qu'à attendre qu'il ait fini, caché dans un des recoins de la grande salle de bain, dissimulé par l'épais brouillard. Il a su faire jouer l'effet de surprise, Enzo étant à cent lieues de penser que la mort pouvait l'atteindre dans ce lieu de détente.

L'individu est content. La phase finale du plan fomenté par le Maître, expliquée dans un mail, s'est déroulée à merveille. Enzo devait être encore vivant au moment où il lui couperait son membre viril. C'était une obligation.

Voilà, c'est fini.

Il est maintenant temps de prendre le chemin inverse et de se fondre dans la foule d'un matin ordinaire.



n jeune homme émasculé retrouvé mort dans un appartement d'un quartier chic de la capitale.

Telle est la manchette des journaux. Un crime a été perpétré dans un des quartiers les plus huppés de Paris. Le maire de la ville, flanqué du Préfet de police et d'une horde de policiers hargneux, s'est rendu sur les lieux afin de montrer son empressement à faire respecter la sécurité dans sa ville, à la veille des prochaines élections municipales.

Hormis cet objectif basement politicien, la présence du maire n'est pas due au hasard. À la lecture des articles de plusieurs des journaux qui ont couvert l'événement, il apparaît qu'un témoin aurait aperçu un homme s'enfuyant, à peu près à l'heure du crime. Toujours selon les sources journalistiques, il semblerait que cet individu soit de taille moyenne et tout de noir vêtu. Aucun autre renseignement ne serait connu pour l'instant. Un vieux journaliste d'un quotidien renommé pour son sérieux a établi dans un éditorial un lien avec un autre crime datant déjà de plusieurs mois et qui s'était déroulé dans un autre quartier de la capitale. Ce journaliste a fait remarquer que dans cette histoire, le mort, un avocat, avait été amputé d'une partie de son corps de façon tout aussi barbare. Au lieu du sexe, il s'agissait du cerveau.

L'occasion de se montrer était alors trop belle pour le maire afin d'insuffler à l'enquête un élan nouveau...

Il est étendu sur son lit.

Une cigarette se consume lentement sur le rebord de la table de nuit. Une bouteille de bière à moitié vide est posée à ses côtés. Pour tout éclairage, il y a une petite lampe de chevet. Bien qu'il fasse jour depuis un long moment, il n'a pas ouvert les volets, ce qui confère à la pièce une ambiance particulièrement sinistre. Le survêtement qu'il portait hier est posé sur une chaise face au lit. Il se dit qu'il va falloir le passer au lavage car quelques gouttes de sang l'ont taché. Rien de grave. Il est récupérable. Il se remémore les instants qui ont été les derniers pour sa victime. Il jouit encore de ces brusques flashes qui passent dans sa tête, tantôt concernant le moment où il attendait avant d'intervenir tapi dans la vapeur de la pièce, tantôt brandissant le sexe ramolli d'Enzo, en criant

silencieusement, pour lui-même, sa joie. C'est pour lui un moment rare de satisfaction, car il a fait plaisir au Maître et le Maître le lui a fait savoir par un e-mail particulièrement enflammé, lui rappelant qu'il contribuait sans le savoir encore à son bonheur, qu'il va bientôt connaître, à n'en pas douter.

Il sait pourtant qu'il a commis une erreur, celle d'être sorti du hall de l'immeuble au mauvais moment. Est-ce pour autant une erreur ? Il aurait très bien pu sortir au moment même où une patrouille de police passait. Là, cela aurait été autrement plus grave et dommageable pour lui. Non, à bien y réfléchir, il n'a commis aucune d'erreur. C'est la faute à pas de chance. Selon lui, il n'a rien à craindre. Il faudrait vraiment un satané coup de malchance pour que la police vienne le cueillir ici, dans cette petite chambre de bonne, sous les toits, dans un quartier minable de la capitale.

Non, se dit-il, il n'y a vraiment rien à craindre. Puis il reprend sa cigarette pratiquement consumée pour en tirer une dernière bouffée. La fumée part en volutes vers un plafond sale et craquelé. Il se dit qu'une fois cette cigarette terminée, il aura bien le droit de se servir une nouvelle canette de bière avant de sombrer dans une semi-léthargie diurne, lui permettant de recharger les batteries.

28

Lundi 15 avril. Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN sont à pied d'œuvre. Bien qu'ils aient droit, comme tout bon fonctionnaire, à quelques jours de congés, les deux inspecteurs ont travaillé tout le week-end à chercher le lien, s'il existe, entre ces trois meurtres. Ils restent convaincus que ces trois crimes sont intimement liés, et qu'ils sont l'œuvre d'une seule et même personne. Ils ne croient pas un seul moment aux révélations de l'homme qui se prétend être le criminel du deuxième homme refroidi. Bien qu'ils ne l'aient pas contacté, nos deux inspecteurs savent que l'enquête *a priori* simple qui se profilait pour l'inspecteur DUPASQUIER ne l'est pas tant que cela. L'homme

campe sur ses positions (ou plutôt : sur ses dépositions) qui ne semblent pas être aussi confondantes que cela. Pourtant, l'inspecteur DUPASQUIER persiste à croire qu'il tient bien le meurtrier. Il compte l'envoyer en prison pour le restant de ses jours, ou mieux le faire passer de vie à trépas, raccourci de quelques centimètres par le jeu sanglant d'une guillotine en parfait état de marche.

L'inspecteur FLAVIER allume sa énième cigarette. Tout en posant le zippo sur son bureau, il tire une profonde bouffée et rejette une infime partie de la fumée droit devant lui, l'autre portion de fumée allant alimenter le cancer du larynx qu'il entretient pratiquement avec amour, depuis plusieurs mois. Jour après jour, il se prépare une mort certaine qu'il devine horrible, ponctuée de souffrances atroces et clos par des râles bestiaux. Son médecin l'a pourtant prévenu. Il ne lui donne que quelques mois au plus à vivre, d'autant que FLAVIER refuse obstinément d'être soigné. Il ne souhaite pas que son corps devienne au fil des jours un vaste terrain d'expérimentations pour la médecine. Non, il entend tout simplement vivre sa passion pour les volutes tabagiques jusqu'au dernier souffle.

L'inspecteur BERNARDIN a suivi son collègue dans cette quête de l'absurde. Il a commencé à fumer depuis qu'il l'a rencontré et qu'ils travaillent tous deux sur cette affaire. Il a en fait l'impression que la cigarette lui permet non seulement d'avoir un point commun avec son équipier, mais également de travailler plus sereinement et plus efficacement. L'inspecteur BERNARDIN est un jeune fumeur. Il n'en est qu'au début de sa lente descente aux enfers. Lui aussi mourra d'un cancer. Cela sera pour plus tard, mais sa fin est inéluctable, à moins qu'il soit emporté avant par une crise cardiaque ou par une balle tirée par un brigand.

Ils travaillent sans relâche sur les trois dossiers. Ils travaillent d'ailleurs plus leur imaginaire que les pièces des dossiers. Ces derniers sont quasiment vides, sauf le dernier pour lequel un témoin dit avoir vu s'enfuir un homme à l'endroit et au moment du crime.

Récapitulatif.

Trois hommes ont été tués. *A priori*, ils ne se connaissaient pas. Deux habitaient la capitale, mais dans deux quartiers diamétralement opposés. Le troisième habitait une station balnéaire, à plusieurs centaines de kilomètres de Paris. Sur les deux qui habitaient Paris, un est connu. Il s'agissait d'un avocat. Du second, on ne sait pas grand chose, sauf qu'il

s'appelait Enzo ONISSUM et qu'il était gigolo. Ces deux individus n'avaient *a priori* rien en commun. Celui qui a été assassiné sur la côte était banquier. Le fil rouge est que pour chacun d'entre eux, le tueur a découpé une partie du corps. Le cerveau de l'avocat, le cœur du banquier et le sexe du troisième.

Il y a un sens à ces actes, comme si le tueur voulait leur ôter un élément auquel ils étaient particulièrement attachés de par leurs professions respectives, peut-être. Pour l'avocat, on comprend. Le cerveau est très utile, car il s'agit d'une profession intellectuelle. En revanche, on comprend moins bien le rôle du cœur pour un banquier lorsqu'on connaît la froideur de ces professionnels de la finance. Pour le troisième, c'est une évidence : le sexe est son fonds de commerce.

À moins que ces différentes mutilations aient une toute autre signification et qu'elles aient un ou plusieurs liens avec une tierce personne. C'est peut-être cela. Une seule et même personne, homme ou femme, connaît chacun des individus qui sont allés rejoindre Dieu le Père sur son nuage. Malheureusement, la nature de ces mutilations ne donne aucune indication sur la personne clé.

Les inspecteurs vont fouiller les pistes qu'ils viennent de déterminer. Mais avant, ils vont auditionner le témoin qui dit avoir vu un individu s'enfuir au moment et à l'endroit du troisième crime, en espérant que cela débouche sur quelque chose de probant...

29



énédicté est fatiguée de vivre ou plutôt de survivre dans ces ténèbres qu'elle quitte de temps à autres pour manger. Elle a juste de quoi continuer à respirer, quelques jours encore.

Mais pourquoi, tout cela ? Elle n'a toujours pas de réponse. Elle n'en aura certainement jamais, à moins que son geôlier ne lui en donne une un jour. C'est cela le plus terrible, au-delà d'être privée de liberté. Ne pas savoir pourquoi quelqu'un lui enlève cette chance de pouvoir vaquer aux occupations ordinaires d'une femme tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Et si la réponse était dans sa vie, dans son passé, dans sa manière d'envisager son avenir... Serait-elle la proie d'un puritain qui ne supporte pas ses

débordements ? Lui ferait-on payer ainsi son appétit sexuel par une abstinence forcée ? Si c'est cela, ce n'est même pas la peine de monnayer sa liberté contre un peu de plaisir. Si son geôlier est croyant, il ne sera pas sensible aux arguments de Bénédicte, que de nombreux vieux messieurs ont pu tester, au point de leur arracher des râles de plaisir indécents.

Bien qu'elle soit plus grande que son ex-mari, elle n'est pas à vrai dire un *top model*, à tout le moins au niveau de la taille. Elle a les cheveux châtain mi-longs, parsemés de mèches blondes. Ses yeux sont bleus et rieurs, au point de voir apparaître les premières ridules d'expression en leurs coins. Son nez est fin et petit. Bien plantées de part et d'autre de ce nez, il y a deux pommettes saillantes, toujours légèrement poudrées. Ses lèvres sont fines, pouvant laisser penser qu'elle n'a aucune disposition pour donner du plaisir buccal. Faux. Elle n'aurait aucun mal à trouver des petits veinards qui vous diront à coup sûr que ses coups de langue sur leur gland rougi ont eu l'effet à la fois violent et sirupeux d'un linge chaud sur un visage fraîchement rasé. Son cou est gracieux. Son port de tête est altier. Ses fines épaules anguleuses semblent frêles, voire maigres. Elle a de tout petits seins qui ont la caractéristique d'être très sensibles, au point où à peine frôlés, les tétons pointent violemment, comme s'ils voulaient montrer du doigt celui, celle ou ceux qui les caressent ou les maltraitent. Son tour de taille est minuscule et il n'est pas rare qu'elle soit obligée d'acheter ses vêtements dans les rayons pour adolescentes. Sa cambrure de reins est vertigineuse, laissant penser qu'elle pourrait avoir des origines africaines. Ses fesses sont magnifiques, rondes et fermes, jaillissant comme une montagne qui surplombe une verte vallée. Son sexe est policé, discret, au point d'imaginer qu'il n'a jamais eu de visite phallique. C'est pourtant le contraire qui est vrai. Il a été visité de nombreuses fois, autant que la place Saint-Marc à Venise l'a été, avec le même raffinement que ce haut lieu du tourisme reçoit ses hôtes. Ses jambes sont édifiantes de singularité. Elles ont un galbe et une longueur parfaits, qui donnent à Bénédicte une démarche sautillante et offrent aux hommes une occasion supplémentaire de vouloir la prendre par derrière, telle une chienne.

Finalement, elle se dit qu'avec tout cela, elle devrait tout de même essayer de se vendre pour acheter sa liberté. C'est décidé. Dès que son geôlier viendra de nouveau la voir, ou plutôt la nourrir, elle lui proposera de lui faire l'amour. Pas n'importe quel amour, pas celui où la femme se donne plus qu'elle ne donne. Non, cela sera un amour bestial ou la bête qu'est l'homme pourra tout faire, lui faire tout ce qui lui passe par la tête.

Elle reniera pour l'occasion ses dernières croyances, afin de privilégier l'inimaginable. Il pourra tout faire, même ce qu'il n'a jamais osé faire, même dans ses rêves les plus fous. Elle se rendra corps et âme aux dernières volontés d'un sexe érigé, tel le glaive qui menace d'exécuter le gladiateur vaincu. Ils pourront se mettre à plusieurs, décuplant ainsi leurs imaginations et leurs perversités.

Tout.

Elle est prête à tout pour recouvrer sa liberté.

Elle va bientôt être fixée. En effet, elle entend le même bruit qu'à l'accoutumée. Le même bruit de clefs qui ouvrent la porte puis le cadenas. Elle sent sur ses épaules le poids de la même main qui la dirige avec fermeté vers la même chaise sur laquelle elle va pouvoir prendre place afin de se restaurer.

— Monsieur, s'il vous plaît, laissez moi partir. Je vous en supplie.

Pas de réponse. Déjà les premiers cliquetis de couverts emplissent la pièce de cette même ambiance de restaurant improvisé.

Elle insiste.

— Que voulez-vous ? Demandez-moi ce que vous voulez !

Le beurre commence à frire dans cette même poêle dont l'usage lui est personnellement réservé.

Comme elle se l'était juré, elle se livre vertement à l'imaginaire salace de l'individu.

— Faites de moi ce que vous voulez ! Vous voulez du sexe, c'est cela ????

Son geôlier se mure dans un silence pesant.

La pièce commence à s'emplir d'une légère senteur de viande tendrement retournée, évitant ainsi qu'elle ne brûle. Ce fumet est remarquable. Viennent s'y ajouter quelques parfums subtils de ciboulette et de safran.

— Prenez-moi, par devant, par derrière. Sodomisez-moi si le cœur vous en dit. Avant je vous sucrai jusqu'à plus soif. J'avalerai votre foutre, si tel est votre désir. Mais dites-moi quelque chose !!!

Elle espère que ces dernières paroles vont pouvoir réveiller en cet homme le gros cochon qui y sommeille. Peut-être sera-t-il pris d'un élan

d'excitation tel qu'il s'exécutera, et qu'ensuite, ivre de plaisir, il la relâchera, même si elle n'y croit guère ?

Toujours sans rien dire, il met les couverts. Puis il verse dans l'assiette, qu'elle devine devant elle à travers le foulard qui bande ses yeux, un long morceau de viande. Son geôlier a bien pris la peine de porter une cagoule, par prudence. Puis il découpe rapidement, comme s'il voulait que ce nouveau repas ne s'éternise pas, ce qui ressemble à une saucisse. Déjà, il porte à la bouche de Bénédicte le premier morceau. C'est ma foi bon, voire très bon, au point qu'elle n'aperçoit que trop tardivement qu'elle vient d'avaler la dernière bouchée de son dernier repas en date.

Sans le savoir, Bénédicte vient d'avaler, pour le compte cette fois-ci, ce qui était auparavant le membre viril d'Enzo, le gigolo...

30

Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN ont convoqué le seul témoin oculaire dont ils disposent.

Avant de le faire entrer, ils font un point sur l'enquête. Ce point est rapide à faire. En effet, mis à part ce témoin, ou plutôt qui se prétend l'être, ils n'ont rien, sauf le sentiment que les trois victimes ont été refroidies par un seul et même tueur. C'est bien maigre. Ils le savent, ainsi que la hiérarchie qui s'impatiente de plus en plus, pressée qu'elle est par la classe politique qui veut des résultats tangents et rapides.

Bien que circonspects par rapport à ce témoin (ils pensent tous deux qu'il s'agit d'une personne qui veut faire parler d'elle), ils n'ont d'autre choix que de le recevoir pour l'écouter.

15 heures.

L'inspecteur FLAVIER décroche son téléphone et demande au gardien de la paix de permanence d'introduire le témoin. Après quelques minutes durant lesquelles un silence de mort règne dans le bureau, l'inspecteur FLAVIER se lève et va accueillir le témoin, qu'il salue et qu'il invite à prendre place sur une chaise en face de son bureau.

L'homme prend place sur la chaise en bois fatiguée d'avoir accueilli tant de témoins et de suspects. Il est grand et bien bâti. Il est plutôt bel homme et bien habillé. Ses yeux, logés dans des orbites rétrécies, semblent vifs. Il a l'air sûr de lui et ne correspond pas *a priori* à quelque individu en mal de reconnaissance.

L'inspecteur FLAVIER lui propose une cigarette, qu'il refuse prétextant qu'il ne fume pas et qu'il n'a pas l'intention de commencer aujourd'hui.

— Pouvez-vous, s'il vous plaît, décliner vos nom, âge et profession ?

— Otto HERBST, 35 ans, chef d'entreprise dans l'import/export.

— Bien, Monsieur HERBST, racontez-nous ce que vous dites avoir vu le matin du fameux crime.

— Tout d'abord, je souhaiterais vous préciser que je ne prétends pas avoir vu, mais que j'ai réellement vu un individu quitter cet immeuble, devant lequel je passais ce matin là pour me rendre à mon bureau tout proche. Il était 7 heures 30, ce mardi 25 novembre. Je suis sûr du jour et de l'heure, car ce n'est pas une heure habituelle pour me rendre à mon travail. Ce jour là, je devais prendre un avion, ce qui m'obligeait à aller au bureau plus tôt que d'habitude pour y chercher un dossier. Au moment où je passais devant cet immeuble que je connais bien car un de mes collaborateurs y habite, j'ai été bousculé par un homme qui en sortait. Il semblait avoir rencontré le diable en personne et a omis de s'excuser.

— Monsieur HERBST, pourquoi dites-vous que l'individu semblait avoir rencontré le diable ?

— Cher Monsieur, je n'avais jamais vu auparavant un regard aussi paniqué. Les yeux de cet homme étaient exorbités et injectés de sang. Il semblait être fou, en plus d'être extrêmement pressé.

— Bien, Monsieur HERBST, mais vous n'avez pas dit à l'inspecteur chargé de l'enquête préliminaire que vous aviez été bousculé.

— C'est exact, mais il ne me l'a pas demandé, à dire vrai.

— Pardonnez-moi, Monsieur HERBST. Poursuivez, s'il vous plaît.

— Eh bien... que disais-je ? Oui, voilà, cela me revient. En fait, je n'ai pas du tout supporté d'être ainsi malmené. Mon sang n'a fait qu'un tour et j'ai saisi l'homme par le blouson en exigeant des excuses sur-le-champ. Il a consenti à me les faire, sans mal d'ailleurs, avant de prendre la tangente très rapidement dans la brume matinale.

Les inspecteurs prennent de plus en plus d'intérêt à écouter le témoin.

— Bien, Monsieur HERBST, seriez-vous en mesure de me dire dans quelle direction il est parti, ou si un complice l'attendait dans une voiture ou sur une moto ?

— Cher inspecteur, je vous rappelle que j'étais également pressé car j'avais un avion à prendre. Alors inutile de vous préciser que la direction prise par ce malotru était le cadet de mes soucis. Après tout, mon honneur était lavé puisque j'avais reçu les excuses exigées. Ce triste sire n'était déjà plus qu'un souvenir.

— Dommage Monsieur HERBST. Nous sommes à la recherche de la moindre piste. Cela aurait pu nous aider. En revanche, seriez-vous en mesure de nous donner une description de cet individu ?

— Bien sûr et c'est pour cela que je suis là, non ?

Après avoir servi un café à M. HERBST, l'inspecteur FLAVIER se saisit du téléphone et demande à parler au spécialiste chargé d'établir les portraits-robots. Dix minutes plus tard, l'inspecteur FLAVIER ouvre la porte à l'officier MORGAN, une séduisante jeune femme.

MORGAN se présente à M. HERBST, lui serrant la main en le fixant maladroitement. Elle semble troublée par la présence de cet homme qu'elle trouve très élégant.

Après avoir présenté la technique qu'elle va utiliser, l'officier MORGAN entre dans le vif du sujet en questionnant M. HERBST. Ils sont tous deux installés devant un écran d'ordinateur et leurs genoux se frôlent. Les deux inspecteurs demeurent debout derrière eux.

Au fur et à mesure des questions de l'officier MORGAN, les inspecteurs voient se profiler le portrait de l'homme susceptible d'être le triple tueur.

À l'issue de l'interrogatoire, l'officier MORGAN imprime le portrait-robot, qu'elle remet aux inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN. Les deux inspecteurs regardent attentivement le résultat du travail de l'officier MORGAN, s'imaginant toute la gêne que doit supporter l'individu accablé par ce physique disgracieux. Puis l'inspecteur FLAVIER tend le portrait-robot sous le nez du témoin.

— Monsieur HERBST, est-ce que cela correspond à l'individu qui vous a bousculé ?

— C'est très ressemblant en effet.

— Pensez-vous que ce travail pourrait être amélioré, Monsieur HERBST ?

— Mis à part le fait d'ajouter du rouge dans le blanc des yeux, le rendu est somme toute assez fidèle à la réalité. Mademoiselle MORGAN connaît bien son affaire.

À ce compliment, l'officier MORGAN rougit discrètement et préfère regarder par la fenêtre.

— Nous en resterons donc là, Monsieur HERBST. Merci pour votre implication et votre sens du détail. N'hésitez pas à me recontacter si une information vous revenait en mémoire. Je vous laisse ma carte.

Puis M. HERBST prend congé.

L'officier MORGAN est occupée à ranger son ordinateur avec un soin identique à celui dont elle a fait preuve pour établir le portrait-robot. Elle quitte le bureau en faisant un bref signe de la tête aux deux inspecteurs.

FLAVIER et BERNARDIN examinent ce portrait-robot de longues minutes. Même si le témoin ne semblait pas outre mesure impressionné par ce résultat, ils savent qu'ils ne doivent pas gâcher ce petit indice, conscients qu'ils possèdent désormais un élément pour commencer efficacement leur enquête...

L'inspecteur FLAVIER décroche son téléphone et demande à la secrétaire de contacter tous les quotidiens pour qu'ils diffusent ce portrait-robot demain matin. Avec un peu de chance, quelqu'un reconnaîtra cet homme...

Quartier général de la police.

'inspecteur FLAVIER a sous les yeux le principal quotidien dans lequel figure le portrait-robot. Une tasse de café fume sur le bord du bureau à côté du cendrier qui regorge déjà d'innombrables mégots, à sept heures du matin à peine. FLAVIER semble regarder l'individu imprimé sur papier comme s'il était devant lui. Il le fixe comme pour connaître ce qui peut motiver ses actes et comme pour lui extirper ses premiers aveux. Pourtant FLAVIER sait que tout n'est pas aussi simple que cela.

Toujours est-il qu'il est prêt à le cueillir, comme la mort cueille une vieille personne cancéreuse : facilement. Avec son collègue BERNARDIN, il a mis en place un standard téléphonique où plusieurs opératrices se chargent de recenser les identités et adresses des personnes qui vont prendre contact avec la police.

Tout le monde est prêt.

FLAVIER sait qu'il y aura très certainement des farfelus qui appelleront pour dénoncer leurs voisins ou un parent qu'ils veulent voir inquiétés. Il sait qu'il doit se préparer à un long travail de fourmi afin de distinguer parmi les appels ceux qui méritent qu'on s'y attache de ceux qui ne valent même pas la peine d'être notés. Il n'a pas d'autre choix que de le faire, car c'est pour l'heure l'unique indice qui les relie au tueur.



algré la forte pluie et le vent qui ne faiblissent pas, il est allé chercher un quotidien chez le buraliste en bas de chez lui, désobéissant ainsi au Maître. Il ne traîne pas en route car il craint d'être espionné par Celui qui lui dicte sa loi, ses missions.

Tout comme lui, les individus qui habitent l'immeuble

sont des désœuvrés, des oubliés du système, des pauvres diables qui n'ont pas eu pas la chance de pouvoir naître, comme d'autres, avec une cuillère en or dans la bouche ou qui n'ont pas su provoquer cette chance qui les évite malicieusement depuis leur naissance. Comment cautionner cette maxime « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » si on prend le temps de regarder autour de soi ce que notre société réserve à ces individus qui attendent au bord du chemin de la vie ? Certains défenseurs de ce système tronqué, les plus nantis par excellence, vous diront que le travail attend celui qui veut s'en donner la peine, et qu'il n'y a pas de place pour les personnes qui ne travaillent pas. À ces personnes, aussi tolérantes qu'aurait pu l'être le Führer face à un Juif réclamant la reconnaissance de sa race, il reste à souhaiter qu'elles soient, ou leurs proches, à jamais à l'abri du besoin.

Par chance, il n'a vu personne. À peine rentré dans la pièce qu'il habite depuis maintenant plusieurs années, il s'enferme à double tour, comme si le verrou, tout brinquebalant, pouvait le protéger de la misère ambiante. Il a honte d'habiter en ces lieux, et il se dit au fond de lui que cela est passager et qu'il retrouvera un jour ou l'autre, à l'aide du Maître, sa place dans cette maudite société.

Comme à son habitude, il n'a pas ouvert les vieux volets en fer, tout rouillés. Il préfère allumer la petite lampe de chevet. Après avoir ôté ses vieilles baskets toutes mouillées, il se couche sur cette vieille couverture qui ne le quitte plus depuis l'orphelinat, héritage d'un passé familial moribond. Puis il déplie son journal.

Il pense tout d'abord qu'il s'est trompé d'article. Pourtant, force est de constater qu'il était à la bonne page. Il y retourne donc. Tout en regardant la photo, il réfléchit. Comment est-ce possible ? Comment peut-on se tromper à ce point-là ? Comment le témoin, que le quotidien qualifie de fiable, peut-il avoir une idée aussi fausse du visage de celui qu'il a pourtant vu à bout touchant ? Que faut-il en déduire ? L'erreur paraît tellement grossière que l'explication est ailleurs. Peu importe à vrai dire. Il n'a plus rien à craindre. Il peut désormais vivre normalement, aller là où bon lui semble, sans craindre d'être reconnu. Il est soulagé de constater qu'un autre va payer à sa place la somme de tous les forfaits qu'il a commis. À moins que ce portrait-robot ne corresponde à aucun visage connu. Cela serait d'ailleurs une chance qu'il en soit ainsi. Non seulement personne n'aurait la malchance d'avoir à supporter un physique aussi abject, mais de plus l'enquête policière resterait au point mort et l'affaire serait enterrée à jamais. Il aurait commis le crime parfait.

Mieux que cela : il aurait commis trois crimes parfaits. Il entrerait dans la postérité comme étant celui qui aurait réalisé cet exploit. Il irait rejoindre sur les tablettes les auteurs du fameux casse de Nice. Rien que cela.

33

Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN ont sous les yeux le rapport de l'opération d'appel à témoins parue dans la presse.

Cette opération a somme toute donné de bons résultats. En effet, pas moins de cinquante-deux personnes ont téléphoné pour déclarer à la police qu'elles reconnaissaient l'homme en question. Tous les appels ont fait l'objet d'enquêtes approfondies menées par des inspecteurs de l'identité judiciaire. Le rapport fait un bref rappel de chacune de ces enquêtes et livre pour chacune d'elles les conclusions à retenir.

Si l'on excepte les appels totalement farfelus ou diffamatoires et ceux apparemment plus sérieux mais qui n'ont pas tenu longtemps suite à une enquête appuyée, un seul appel a retenu l'attention de l'inspecteur de l'identité judiciaire chargé de faire la synthèse de l'enquête.

— Il ne nous reste plus qu'à convoquer cette Madame MARTINEZ. Elle dit formellement reconnaître la personne cachée sous le portrait-robot, dit l'inspecteur BERNARDIN à l'inspecteur FLAVIER tout en allumant une nouvelle cigarette.

Une heure après qu'elle ait été contactée, Mme MARTINEZ entre dans le bureau des deux inspecteurs. Elle a environ trente ans. Elle a un physique tout ce qu'il y a de plus banal et une tenue vestimentaire que l'on pourrait qualifier de passe-partout. En résumé, elle ressemble à une honnête citoyenne que chacun peut croiser dans la rue.

— Bonjour, Madame MARTINEZ. Merci d'être venue aussi rapidement. Je suis l'inspecteur FLAVIER, et voici l'inspecteur BERNARDIN. Nous allons vous poser quelques questions à la suite de la

déposition que vous avez faite concernant le portrait-robot paru dans la presse.

Mme MARTINEZ semble intimidée par cette ambiance solennelle. Elle sourit comme pour s'excuser à l'avance du fort accent portugais qui va émailler l'interrogatoire.

— Pouvez vous, s'il vous plaît, décliner vos prénom, adresse, situation matrimoniale et situation professionnelle ?

— Je m'appelle Joseta MARTINEZ. J'habite au 4 de la rue de Flandres dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Je suis mariée à Joao MARTINEZ, et je suis femme de ménage.

— Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous confirmer ce que vous avez déjà dit à l'inspecteur de l'identité judiciaire ?

— Je fais le nettoyage de parties communes d'immeubles à la demande de syndics de propriété. Durant mon travail, je croise de nombreux locataires dans les escaliers ou dans les ascenseurs. Mais lorsque j'ai ouvert le journal, j'ai été abasourdie. Je n'en croyais pas mes yeux et imaginai mal comment un simple dessin pouvait désigner si clairement un homme. C'est le naturel du dessin, allié au physique bien particulier de l'individu concerné, qui m'a tout de suite interpellée. De plus, je dois vous dire que cette personne, sans être antipathique, me regardait toujours bizarrement, sans que je sache pourquoi d'ailleurs.

— Venons-en à l'essentiel. Pouvez-vous nous livrer l'identité de cette personne et son adresse, Madame MARTINEZ ?

— Avec plaisir, messieurs les inspecteurs. Cet homme s'appelle Paul BLUM et il est domicilié au 63 avenue de la porte d'Italie dans le treizième arrondissement de Paris.

L'inspecteur FLAVIER raccompagne Mme MARTINEZ à la porte tout en la remerciant, et lui demande de rester à la disposition de la police. Mme MARTINEZ acquiesce d'un simple geste de la tête puis se retourne au moment de franchir le seuil de la porte.

— Une dernière chose avant de partir, messieurs.

— Oui Madame MARTINEZ, je vous en prie, répond l'inspecteur BERNARDIN.

— Cela n'a peut-être pas d'importance mais Monsieur BLUM porte des lunettes alors que le portrait-robot n'en a pas.

Puis Mme MARTINEZ referme la porte.

— Qu'en dis-tu ? demande BERNARDIN à FLAVIER.

— Malgré sa timidité apparente, elle a l'air sûre d'elle, trop peut-être quand on connaît l'importance d'un tel témoignage. Je pense qu'on ne peut pas s'appuyer uniquement sur cette déposition. J'attends énormément de l'identification par Monsieur HERBST.

— Et que penses-tu de ce qu'elle a dit concernant les lunettes ? demande FLAVIER à son collègue. Cela ne te pose pas de problème ?

— À vrai dire, je n'en pense pas grand-chose. Il ne portait pas ses lunettes au moment du crime; voilà tout. Il n'y a rien d'autre à penser.

— Tu dois dire vrai, *a priori*. Je crois qu'on n'a pas d'autre choix que d'aller rendre une petite visite à ce Monsieur BLUM, pour vérifier *de visu* s'il ressemble effectivement à notre portrait-robot. Après tout, s'il n'a rien à se reprocher, il peut avoir l'esprit tranquille, conclut FLAVIER.

34



près une légère embellie, Paul est de nouveau en crise, en proie à ses anciens démons apparus à la suite de sa rupture avec son épouse, Bénédicte. Lointaines sont les promesses qu'il s'était faites de refaire surface, de prendre de nouveau goût aux choses afin de refaire éventuellement sa vie, du moins le temps qui lui était encore imparti. Paul pense que le malaise est plus profond qu'il n'y paraît. Selon lui, il aurait fallu refaire toute sa vie, depuis le début. Mieux que cela, il eût été préférable qu'il ne voie jamais le jour, qu'il reste coincé dans l'intimité de sa pauvre mère et qu'il disparaisse ainsi étouffé.

Il y a une raison profonde à la résurgence du malaise de Paul. Il est certain que son ex-femme est mêlée à cette affaire. Il ne saurait dire pourquoi, mais il en est convaincu, comme il est convaincu qu'elle n'est pas partie en mission humanitaire.

Bien qu'elle ne soit plus sa femme, Paul tremble pour Bénédicte. Il sait tout au fond de lui, car il la connaît ma foi fort bien, qu'elle est la

pièce centrale de ces affaires, et qu'elle est en danger.

De plus, à la lecture du dernier journal, il sait qu'il va être rapidement inquiété. En effet, quelle n'a pas été sa surprise de voir en première page d'un journal sa propre tête, même s'il ne s'agissait que d'un simple portrait-robot ! Il a ensuite été pris d'effroi en parcourant l'article joint. C'est ainsi qu'il a appris qu'il était soupçonné d'un crime, bien malgré lui, et même de trois, aux dires de la police, comme si un ne pouvait suffire.

Il a été abasourdi en prenant conscience qu'un individu perdu dans l'anonymat d'une foule était contraint de supporter la même disgrâce physique que lui. Abasourdi, mais également satisfait de ne pas être le seul à porter le fardeau dont les fées l'ont accablé.

Paul ne va pas bien du tout au point de ne plus sortir. Cela a commencé le jour où il s'est fait virer par son patron, estimant qu'une amitié, même ancienne, ne suffisait plus à le conserver au sein de l'entreprise. Le jeune loup avait eu sa peau. Cela n'était pas une surprise car il le savait le jour où ce jeune enfoiré avait débarqué et l'avait salué, toutes dents dehors, tel le requin qui va happer sa proie. Le dernier lien qui le maintenait en phase avec la société était rompu.

Depuis, c'est une lente descente aux enfers. Dans un premier temps, il s'est fait livrer ses repas, jusqu'au jour où faute de revenus suffisants, il a été obligé de stopper cette habitude. Maintenant, il vit sur ses stocks, tout en sachant qu'ils ne sont pas extensibles, et qu'un jour ou l'autre il sera obligé de sortir pour se réapprovisionner. Avec quel argent ? Plus de travail, plus d'argent. Paul sera bientôt en fin de droits. D'ailleurs, il ne pourra bientôt plus sortir. Il n'aura plus à le faire, parce qu'habitant sous les ponts, dans une gare, ou dans un jardin public.

De toute façon, il n'a pas très envie de sortir, de peur d'être pris à partie par une foule hostile qui le reconnaîtrait dès qu'il foulerait le bitume du trottoir et qui le lyncherait pour ces crimes qu'il n'a pas commis. Non, il a décidé d'attendre là que le propriétaire mécontent de ne plus encaisser ses loyers le jette en pâture à la foule en liesse ou que la police, fort bien renseignée par un de ces nostalgiques de la période vichyssoise, vienne le cueillir dans sa tanière pour le conduire au commissariat où l'attendra quelque gros bras prêt à le passer à tabac pour lui faire avouer l'inavouable.

On frappe. Il en est presque soulagé. Il se dirige vers l'entrée et ouvre la porte.

— Monsieur BLUM ? Monsieur Paul BLUM ? demande l'inspecteur BERNARDIN, sa plaque de police pratiquement placée sur le nez de Paul.

—Oui, répond-il d'un ton à la fois peureux et soulagé.

—Je me présente. Je suis l'inspecteur BERNARDIN et, désignant son collègue, voici l'inspecteur FLAVIER. Nous agissons sur commission rogatoire du juge POULAIN.

— Pouvez-vous nous suivre, s'il vous plaît ? Nous avons quelques questions à vous poser, poursuit l'inspecteur BERNARDIN, couvé du regard par l'inspecteur FLAVIER.

— Puis-je savoir à quel sujet ? demande Paul instinctivement, comme pour montrer qu'il conserve un reste de fierté.

— Un témoin vous a identifié comme pouvant correspondre au portrait-robot du principal suspect dans l'assassinat d'un homme émasculé : Enzo ONISSUM, lance l'inspecteur BERNARDIN à la figure de Paul, sûr de son fait.

Paul va tout doucement chercher sa veste et l'enfile.

Il paraît coupable, tellement il est avachi. Il regarde une dernière fois derrière lui. Il a la réponse à son interrogation. Cela ne sera pas le propriétaire qui le jettera hors de chez lui. C'est la police qui est venue le chercher pour lui faire endosser un crime qu'il n'a pas commis. Le résultat est le même. Il part de chez lui pour aller vers l'inconnu. Cela ne sera pas l'inconnu de la rue. Cela sera l'inconnu d'une enquête policière et les méandres d'une justice impitoyable.

35

Quartier général de la police.



es inspecteurs FLAVIER et BERNARDIN se regardent chacun du coin de l'œil.

Cela fait maintenant deux bonnes heures qu'ils interrogent M. Paul BLUM.

Contrairement à ce que pensait BERNARDIN, tout n'était pas du tout cuit dans cette affaire, et cela rassurait quelque part FLAVIER, bien qu'il se refuse à l'avouer à son collègue. En regardant BLUM, FLAVIER se rend à ce qui devrait être l'évidence, mais qui ne l'est pas pour son jeune collègue, trop pressé de renvoyer BLUM devant une cour d'assises. BLUM ne peut pas avoir tué un homme, encore moins trois. Il fait peine à voir, assis ou plutôt avachi sur cette petite chaise en bois. Il courbe l'échine comme le ferait un cheval de trait trop fatigué de sa journée de travail. De temps à autre, il sanglote, discrètement pour ne pas montrer sa détresse. Ses yeux sont rougis par ses larmes et par les questions incessantes des deux inspecteurs. Il se tient la tête entre les mains comme pour se souvenir de ce qu'il n'a pas fait. Maintenant, il est en bras de chemise, bien qu'il ne fasse pas très chaud dans le petit bureau.

Une énorme lampe éclaire le crâne lisse de M. BLUM.

— Monsieur BLUM, nous allons reprendre depuis le début.

BERNARDIN ne se lasse pas de laminer BLUM des mêmes questions, dans le but de recouper les interventions successives du présumé coupable.

— Monsieur BLUM, que faisiez-vous le matin du jour du crime de l'homme qu'on appelle désormais l'Émasculé ? poursuit BERNARDIN.

BLUM relève la tête et semble ne pas voir BERNARDIN. Il est au bout du rouleau et sent qu'il va de nouveau devoir recommencer à dire ce qu'il a déjà dit des dizaines de fois.

— J'étais chez moi, dans mon lit, comme la plupart des honnêtes citoyens dont je fais partie, répond de manière presque inaudible Paul BLUM.

— Parlez plus fort, Monsieur BLUM, nous n'entendons rien, dit BERNARDIN.

— J'étais chez moi, dans mon lit, répète BLUM.

— Vous étiez avec quelqu'un, Monsieur BLUM, votre femme, votre maîtresse, une prostituée ? demande presque goulûment BERNARDIN. Bien qu'avec de telles lunettes, cela ne serait pas étonnant que vous n'ayez pas remarqué la présence d'une tierce personne...

BERNARDIN semble fier de sa blague. FLAVIER n'y goûte

guère.

— Non, j'étais seul. Ma femme m'a quitté et je n'ai pas l'habitude d'avoir recours aux services des dames de petite vertu, répond BLUM, masquant tant bien que mal la gêne qu'a provoquée la pique de BERNARDIN.

— Et qu'est ce qui me dit que vous étiez réellement dans votre lit, et non pas en bas de l'immeuble où a eu lieu le crime ? Quelqu'un vous y a vu ! hurle BERNARDIN, excédé que BLUM ne craque pas, sous le feu nourri de ses questions.

— Je vous dis que j'étais dans mon lit. Je ne peux quand même pas dire que je n'y étais pas, sans quoi je vous mentirais, insiste BLUM, tout en regardant FLAVIER, qu'il devine moins sûr que son collègue de sa culpabilité.

FLAVIER sait par expérience que BLUM dit vrai.

— Continuons, Monsieur BLUM. Pourquoi avez-vous tué cet homme et pourquoi lui avez-vous arraché le sexe ? demande BERNARDIN.

— Je maintiens ce que je dis depuis le début de mon interrogatoire. J'étais dans mon lit. Je n'en dirai pas plus, tant que je n'aurai pas vu mon avocat. Où est-il d'ailleurs ? Cela fait maintenant deux heures que je l'ai appelé, gémit BLUM, à la limite de perdre connaissance.

Au moment où il prononce ces mots, on frappe à la porte. BERNARDIN se lève et va ouvrir la porte du petit bureau sans fenêtre. Face à lui se tient un homme, jeune et peu assuré.

— Bonjour, je suis Maître JARDIN, avocat commis d'office, chargé de la défense de Monsieur BLUM.

BERNARDIN regarde FLAVIER, de l'air entendu de celui qui jouit d'une prochaine victoire, constatant avec joie le peu d'expérience du bavard debout en face de lui, sa petite mallette à la main.

BERNARDIN et FLAVIER quittent le bureau pour laisser Paul BLUM seul avec son avocat. Les deux inspecteurs vont boire un café dans le foyer, au sous-sol du commissariat.

— Il tient bon. Il est fort, dit BERNARDIN à FLAVIER, lequel remue son cappuccino.

— Je ne pense pas qu'il ait commis ce crime. Il ne connaissait *a*

priori pas la victime. Il n'habitait pas dans le même quartier et n'avait pas du tout les mêmes habitudes de vie, répond FLAVIER.

— Et comment expliques-tu que quelqu'un l'ait reconnu ? réplique BERNARDIN.

FLAVIER ne répond pas. Il continue à remuer son café brûlant. Plus il réfléchit, et plus il est sûr que BLUM n'a pas commis ce crime.

En revanche, il reste fasciné par le dénominateur commun à tous les crimes, consistant à ponctionner une partie du corps des victimes.

FLAVIER a essayé de faire des recoupements entre les deux autres victimes et BLUM. À force de recherches, il a trouvé un lien. Non pas avec BLUM, mais avec son ex-femme. La première victime avait embauché sa femme, et la seconde victime avait été l'amant de sa femme.

C'est un bon début. Sans véritablement pouvoir imaginer BLUM tuer trois individus, il peine désormais à maintenir à flot l'idée qu'il serait totalement innocent... Il y a un faisceau concordant d'indices à charge. Il se penche vers son jeune collègue et lui fait part de ses déductions.

À peine BERNARDIN a-t-il terminé d'écouter FLAVIER qu'il jette son gobelet dans la poubelle. Il se dit que FLAVIER ne perd rien pour attendre s'il décide de mener sa propre enquête, et gravit les marches de l'escalier quatre à quatre pour aller de nouveau interroger BLUM.

FLAVIER n'est pas très fier de lui. Non pas d'avoir mené des investigations dans le dos de son collègue, mais plutôt d'envoyer BERNARDIN sur une piste qu'il sait tortueuse.

Au terme de plusieurs séries de questions portant sur les deux autres crimes, BERNARDIN n'a toujours pas avancé d'un pouce. Pour chacun des autres crimes, BLUM ne dispose d'aucun alibi. En revanche, il a pour chacun d'eux un mobile. Il a assassiné tour à tour l'homme à cause duquel sa femme s'est émancipée, puis l'homme à cause duquel elle l'a quitté. Si on considère que BLUM a été identifié sur les lieux du troisième crime, qu'il a des mobiles, certes légers *a priori*, pour éliminer l'avocat et le banquier, il est plausible qu'il soit l'unique tueur. Le problème est que les deux inspecteurs n'ont pas d'aveux en bonne et due forme.

De plus, BLUM a été reconnu grâce à un portait-robot et non par témoignage direct.

— Bonjour, Monsieur HERBST, merci d’être venu, dit l’inspecteur FLAVIER, en accueillant M. HERBST.

— Bonjour, répond ce dernier d’un ton affable.

— Monsieur HERBST, nous allons vous présenter cinq individus. Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer si parmi ces personnes vous reconnaissez l’homme qui vous a bousculé. N’ayez crainte, vous serez installé derrière une vitre sans tain, poursuit FLAVIER, tout en invitant M. HERBST à le suivre.

M. HERBST dévisage chaque homme qui lui fait face. Une ardoise indique un numéro devant eux. Sans hésiter un seul moment il dit :

— C’est le numéro 5. Il s’agit sans aucun doute de l’homme qui m’a bousculé sur le trottoir le matin où je me rendais au bureau. J’en suis sûr à cent pour cent. C’est lui, dit M. HERBST, tout en regardant sans sourciller l’inspecteur FLAVIER.

Sans savoir ce qu’il lui arrive, Paul BLUM regarde hébété tout autour de lui, l’ardoise portant le numéro 5 à moitié penchée au niveau du bas-ventre.

36



L’assassin a été arrêté hier par la police à l’issue d’une enquête rondement menée... De plus amples détails en pages intérieures...

Tous les journaux ont mis cet événement à la une. Chacun y va de ses petits détails croustillants qu’il doit aux informations de tel ou tel sous-fifre policier, largement dédommagé pour ses indiscretions.

Certains osent affirmer qu’ils avaient par le passé déjà fait état de similitudes entre les trois crimes, suggérant qu’il s’agissait d’un seul et même tueur.

En revanche, aucun n’a eu le culot d’affirmer qu’il connaissait ce tueur. Pourtant à en croire les journalistes, ils ne devaient cette retenue qu’à leur légendaire sens de la réserve.

Comme si un vautour hésitait à se lancer sur une proie abandonnée

par des félins repus...

Ils le savaient mais ne l'ont pas dit ? En tout cas, ils se sont rattrapés après coup. Le profil psychologique de Paul BLUM est largement décrit, ainsi que sa vie mise entièrement à nu.

Ils ont décortiqué l'enfance malheureuse de M. BLUM, qui l'avait vu solitaire et fomentant déjà quelques plans sanglants et machiavéliques, dont les victimes étaient d'innocentes fourmis et mouches auxquels l'affreux BLUM arrachait pattes et ailes. Puis ils ont narré l'adolescence de Paul BLUM, le plongeant encore un peu plus dans une solitude pesante qu'il occupait à lire des revues nazies et à visionner des cassettes relatant les exploits des plus grands criminels de tous les temps. Ils n'ont évoqué que très furtivement les brillantes études effectuées par Paul BLUM, prétextes à commenter la rencontre avec celle qui allait devenir son épouse puis, comme pour confirmer que BLUM pourrissait tout ce qu'il touchait, la fin de leur union, en raison de travers sexuels.

Un encart spécial d'un de ces journaux relate la disparition de Bénédicte BLUM, conjecturant que BLUM doit être à l'origine de cette disparition. Chaque crime est ensuite largement décrit et commenté, dépeignant ainsi un Paul BLUM sanguinaire dont l'unique voie ne peut être que la peine de mort. Mais de cela, cette presse respectueuse des procédures pénales ne s'autorise pas à en parler. Non, elle laisse le soin aux tribunaux, détenteurs de la justice des hommes, d'œuvrer au nettoyage de ces raclures de l'humanité.

Il pose son journal sur le rebord de la petite table de nuit où la lampe de chevet est allumée. Comme d'habitude, et malgré un franc soleil, il n'a pas ouvert les volets de sa chambre. Une seconde fois, ce matin, il a désobéi au Maître et s'est hâté d'aller chercher son journal, tout en espérant ne croiser personne.

Ce qui sort de l'habitude, c'est que ce matin revêt comme un air de fête, dû au contentement d'avoir mené à bien les missions du Maître. Tout a fonctionné à merveille. Il n'en avait jamais douté d'ailleurs. Il était infailible. Il avait réussi et il en avait une jouissance telle, que son membre viril se gonfla au fond du slip. Gagné. Il avait gagné l'estime du Maître et il allait bientôt connaître sa gratification, sa part de satisfaction, celle-là même que le Maître lui avait promise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a pris tant de risques. Avec le recul, il se dit pourtant qu'il a eu chaud et constate que la police française a bien des progrès à faire pour ne plus commettre d'affreuses erreurs, aidée à vrai dire par les

renseignements erronés du témoin.

Il va bientôt savoir pourquoi il a fait tout cela sans se soucier qu'un innocent paiera pour lui.

37

Prison des Mouffettes.



Paul est couché sur son lit. Son regard est fixe. Sa vue se limite aux barreaux de sa cellule à travers lesquels il devine un soleil timide caché derrière de gros nuages noirs.

Son voisin de cellule dort du sommeil du juste, sauf qu'il est en prison pour 25 ans après avoir trucidé sa femme qui le trompait avec son meilleur ami.

Une larme coule sur la joue de Paul au moment où il se remémore la lune de miel qu'il a vécue avec Bénédicte.

À cette époque, ils se promettaient mutuellement fidélité et assistance, au point d'envisager de vieillir tous deux ensemble. Il revoit geste après geste cette lune de miel tant attendue, autant par lui que par Bénédicte. Il sent encore sur son torse les mains de Bénédicte, hésitantes à descendre plus bas pour saisir son membre viril gorgé de sang, lui malaxant maladroitement la jolie petite poitrine de Bénédicte, comme le ferait un boulanger avec sa boule de pâte. Puis elle avait écarté ses jambes et promis son vagin enfoui sous une épaisse toison, luxuriante et néanmoins bien entretenue. Il s'était couché sur Bénédicte maladroitement et avait cherché vainement pendant de trop longues secondes le passage. N'y tenant plus, elle s'était saisi de la verge de Paul et lui avait montré la voie. Paul donna quelques timides coups de reins et Bénédicte chaloupa comme pour aider Paul dans sa besogne. Il fut ébloui de tant de bonheur, sentant sa verge absorbée par une douce humidité. Elle poussa un petit cri et regarda Paul dans les yeux. Ils ne s'étaient d'ailleurs pas quitté du regard, le temps de la petite minute où Paul avait remué gauchement entre les jambes de Bénédicte. Puis il fut immergé par un torrent de jouissance au moment où sa semence jaillit de son pieu. Il cria de plaisir et s'effondra de tout son poids sur le corps chaud de

Bénédicte. Il était ivre de bonheur, comme peut l'être le puceau qui vient de connaître l'extase. Bénédicte n'avait pas ressenti grand-chose. Elle n'avait en fait rien ressenti. Elle pensait en son for intérieur au petit garçon qu'elle avait jadis abandonné aux États-Unis, au moment de sa période de jeune fille au pair, avant de rejoindre le vieux continent où elle n'allait pas tarder à rencontrer son futur mari sur le campus de l'université. Mais de cela, Paul n'en savait rien. Il dormait déjà du sommeil du juste.

Une larme coula alors sur la joue de Bénédicte. Il allait lui falloir apprendre à vivre avec ce poids sur la conscience.

En se remémorant ces instants inoubliables, Paul pense que son ex-femme est en danger. Il sait également qu'elle détient la vérité qui pourrait le disculper définitivement. Elle est au cœur de cette affaire. Il le sait.

S'il a une certitude à ce niveau, en revanche, il ne comprend vraiment pas pourquoi il est ici, emprisonné, en attente de son procès aux assises de Paris. Comment peut-il en être ainsi ? Il n'est jamais allé dans les quartiers de Paris et encore moins dans la station balnéaire où les corps mutilés ont été retrouvés. Comment expliquer qu'un homme ait pu refaire de mémoire son portait-robot criant de ressemblance ? Il s'agit d'une méprise. Il n'y a pas d'autre explication. La mémoire de l'individu a dû flancher et hésiter sur des détails. Il s'est tout simplement trompé et de la somme des erreurs est né le visage de Paul. Le problème, et quel problème, c'est que Paul n'a aucun alibi pour ces crimes. Pire, il est indirectement au centre de ces affaires, du moins pour deux d'entre elles. Sa femme avait été embauchée par l'avocat, et elle était partie vivre avec le banquier... Est-ce véritablement suffisant pour jeter Paul en prison ? La police n'a aucune preuve. Paul n'a pas avoué. Et pourtant, il est là, croupissant dans cette cellule qu'il partage avec un vrai criminel, confondu à l'époque des faits car tenant encore le couteau dans ses mains ensanglantées. Pour lui, il n'y avait aucun doute. Il méritait sa peine. Mais lui, Paul BLUM, il n'a rien fait, sauf de ressembler au tueur, d'être indirectement concerné et de ne pas avoir d'alibi solide.

Paul se retourne sur sa couche étroite. Il fait maintenant face à son voisin de cellule qui dort encore et toujours, même en pleine après-midi.

Paul ne cherche pas le sommeil. Il cherche la vérité, l'élément qui lui permettrait d'avancer et d'aider son jeune avocat encore inexpérimenté dans la préparation de sa défense. L'instruction a été tout

simplement bâclée. Le juge d'instruction a reconnu le témoin comme étant équilibré et de bonne foi et la jeune femme comme étant suffisamment fiable pour ne pas dire n'importe quoi. Il considère que Paul avait deux bonnes raisons de tuer. Il avait éliminé celui qui avait permis à son ex-femme de s'émanciper, ainsi que celui avec qui elle était partie, abandonnant ainsi son mari. En revanche, il bute sur le troisième crime. Mais cela n'est pas véritablement gênant car le suspect a été vu au moment de ce crime.

Plus Paul réfléchit et moins il trouve l'explication. Sa vue se brouille. Il a mal à la tête à force d'imaginer ce qui pourrait expliquer cette méprise. Une certitude l'étreint. Il faut retrouver Bénédicte. Elle détient la réponse, à moins qu'elle ne soit morte elle aussi. Il doit la retrouver avant le procès, faute de quoi, il aura toutes les peines du monde à justifier sa position de faux accusé et de vrai innocent.

38



L'inspecteur BERNARDIN fait les cent pas dans le long couloir de l'hôpital Montblanc. Les murs sont gris ou immaculés, ressemblant au long couloir de lumière que chacun de nous emprunte avant d'atterrir dans le supposé néant, redouté par certains, attendu de pied ferme par d'autres. Le sol est impeccable de propreté comme peut l'être le paradis tant promis par les représentants de Dieu sur notre pauvre terre où les plus méchants se raccrochent aux croyances comme pour se faire pardonner leurs fautes.

Un néon clignote comme le filin de vie auquel se raccroche l'inspecteur FLAVIER. L'inspecteur BERNARDIN est venu accompagner son collègue vers cet inconnu. FLAVIER n'a pas de famille. Sa carrière de policier l'a tout doucement conduit vers cette solitude à laquelle il n'a pourtant jamais réussi à s'habituer.

La porte de la chambre s'ouvre et le médecin sort. BERNARDIN est adossé au mur en face de la porte. Avant que le médecin ne soit appelé au chevet d'autres patients ou d'autres mourants, BERNARDIN l'aborde et lui demande s'il peut voir M. FLAVIER. Le médecin est d'accord. Timidement, BERNARDIN pousse la lourde porte en fer. Il

passa sa tête dans l'entrebâillement et sourit à FLAVIER qui le regarde. BERNARDIN est gêné. D'une collaboration pas évidente au début, le travail qu'ils ont réalisé tous deux sur l'enquête de BLUM les a réunis au point que désormais ils sont devenus amis.

BERNARDIN est venu les mains vides. Il sait pertinemment qu'au stade où se trouve son collègue, il n'aura plus besoin de rien. Non, BERNARDIN est venu le cœur gonflé d'une énorme dose de bonté et de gentillesse, comme pour en abreuver une dernière fois FLAVIER.

Maladroitement, BERNARDIN serre la main de son ami. FLAVIER avec l'énergie du désespoir trouve la force de soulever son bras auquel est reliée une énorme seringue distillant de la morphine. FLAVIER sourit, du sourire morne de celui qui sait qu'il n'a plus rien à attendre. Son teint est blafard. Ses yeux ont d'énormes cernes.

Ce qui a choqué le plus BERNARDIN, c'est cet énorme trou qui remplace la gorge de FLAVIER. Une énorme cavité au milieu de ce large cou puissant qui semblait infailible, sauf au cancer que FLAVIER alimentait depuis plusieurs années. FLAVIER savait qu'en continuant de fumer, il se préparait cigarette après cigarette à une mort certaine.

— Salut, vieux frère, dit BERNARDIN à un FLAVIER gêné de n'être plus qu'un légume flétri, voire pourri.

FLAVIER ne peut répondre. Il cligne des yeux et sourit au jeune inspecteur dont il se méfiait au début.

BERNARDIN est tout embarrassé. Il ne sait que dire. Il s'est promis de ne pas demander à FLAVIER comment cela allait. C'est la moindre des politesses à avoir.

— Tu es bien installé et j'ai vu que tu étais bien entouré. Jolie, la petite infirmière que j'ai croisée tout à l'heure, dit BERNARDIN comme pour réchauffer une ambiance glaciale, identique à la mort qui approche.

FLAVIER sourit et tente de répondre. Mais aucun son ne peut sortir du trou. Tout au plus, les fines parois de chair qui l'entourent frémissent faiblement. FLAVIER regarde BERNARDIN avec le désarroi de celui qui va mourir. BERNARDIN ne peut soutenir ce regard. Il fait mine d'observer l'imposante machine qui distille goutte après goutte le liquide qui soulage FLAVIER de ses dernières douleurs.

BERNARDIN prend la chaise qui est sur le côté de la pièce et s'assoit aux côtés de FLAVIER. Il ôte son pardessus car il a trop chaud, submergé par tant d'émotion. FLAVIER scrute désormais le plafond

qu'il connaît pourtant par cœur. BERNARDIN regarde cet homme à la limite de la mort. Il est là pour ses derniers moments. Il sait qu'il se doit de l'accompagner vers cette issue fatale. Il sait qu'il se doit de recueillir ses dernières paroles ou ses derniers soubresauts avant l'infini.

De longues minutes passent durant lesquelles chacun semble ignorer l'autre, chacun se forçant à penser, sans vraiment y croire, qu'il y aura d'autres visites qui suivront celle-là.

BERNARDIN se lève et va aux toilettes. Tout en urinant, il ne peut s'empêcher de comparer le liquide qui frappe l'eau au fond de la cuvette aux derniers souffles de vie de son ex-collègue. Il compare son urine au sang qui semble couler péniblement dans les veines de FLAVIER, à ce sang qui se glace déjà et qui se prépare à s'arrêter net lorsque la pompe cessera de fonctionner. Il secoue son sexe pour en extraire la dernière goutte puis tire la chasse.

BERNARDIN rejoint la chambre de FLAVIER. Tout en entrant, il comprend que c'est fini. Au moment de s'asseoir sur la petite chaise en face de son ami, il ne voit que la bouche entrouverte de FLAVIER, à la recherche de l'air que ses poumons n'accueilleront plus. Ses lèvres sont livides. Sa bouche est exsangue. Ses yeux continuent à fixer ce plafond qu'ils ne voient pourtant plus.

BERNARDIN s'en veut. Il a failli à son but. Il n'a pas accompagné son ami vers sa dernière demeure. Il n'a pas recueilli le dernier regard de celui qui lui avait énormément apporté. Il a tout faux. Une larme coule le long de sa joue. Il est désormais seul.

Il appuie sur le bouton servant à appeler les infirmières. Au bout de quelques minutes, la mignonne petite infirmière qu'il avait remarquée dans les couloirs arrive. Elle appelle le médecin qui apparaît dans les secondes qui suivent. Machinalement, et comme il le fait de nombreuses fois dans une même journée, il prend son stéthoscope et écoute le cœur de FLAVIER. Rien que le silence.

BERNARDIN reste encore quelques minutes au chevet de son ami. Il se remémore les instants où ils avaient tour à tour ri et s'étaient fâchés pour mieux se réconcilier. BERNARDIN sait que là où est FLAVIER il est mieux qu'ici, dans cette société qui n'est pas faite pour les doux rêveurs dont il faisait partie. Libre, il est libre, libéré de cette pression qu'il n'aimait pas, libéré de cette injustice qu'il ne supportait pas, libéré de ces fausses valeurs auxquelles il n'adhérait pas.

BERNARDIN caresse tout doucement la joue de son ami.

Contenant à grand-peine la tristesse qui va bientôt l'inonder, il sort de la chambre tout en jetant un dernier regard à celui qui n'est maintenant plus qu'un grand corps sans vie.

Il prend alors le long couloir qui le ramène au chahut de la ville. Il plonge les mains dans les poches dans son pardessus et y sent le paquet de cigarettes qu'il a entamé le matin même. Il le saisit et le jette dans la première poubelle qu'il trouve sur son passage, en se jurant de ne plus jamais fumer, en mémoire de son ami trop tôt disparu.

Son regard accompagne la chute du paquet de cigarettes. Il n'a pas seulement jeté son paquet de cigarettes, mais également un petit morceau de papier. Il croyait sa poche vide, mis à part le paquet de cigarettes. Sous le regard amusé d'une infirmière, BERNARDIN plonge son bras dans la poubelle. Il en sort le petit morceau de papier. Il sait qui l'a mis dans sa poche et quand. Il est en boule et tout froissé. De sa main tremblante, l'inspecteur BERNARDIN le défroisse. Sur ce tout petit morceau de papier, il y a d'inscrit en toutes petites lettres : « *ce n'est pas lui* ».

39

Lundi 15 avril. Palais de justice de Paris. Cour d'assises.



remier jour du procès de M. Paul BLUM, dit le Boucher, pour sa fâcheuse habitude de prélever sur le corps de chacune de ses victimes un organe. Personne ne soupçonne ce qu'il pouvait en faire. Peut-être que ce procès le dévoilera. La France entière attend. Il faut dire que cela fait un petit moment que le pays n'a pas engendré un tel monstre.

Prison des Mouffettes, 8 heures.

Un gardien vient réveiller Paul BLUM.

En fait, Paul n'a pas dormi. Il sait qu'à partir d'aujourd'hui et pour plusieurs semaines, il joue gros. L'enjeu est simple. Il joue sa tête. Si son avocat est bon, il sera acquitté, du moins il l'espère. En revanche, si son avocat est mauvais, il a de fortes probabilités de passer sous la lame de la guillotine.

Paul BLUM fait confiance à son avocat, quoique jeune et inexpérimenté. En fait, il n'a pas d'autre choix que de lui faire confiance. Il n'a pas les moyens de se payer un ténor du barreau. C'était celui-là ou il se défendait seul. Dans ce dernier cas, la sentence était connue d'avance.

Paul et son avocat ont travaillé une ligne de défense exclusivement basée sur le passé de Paul. En fait, l'avocat va décrire Paul comme quelqu'un de discret, de calme, comme incapable de faire du mal à une mouche, encore moins donc à trois individus et dans des conditions aussi pénibles. C'est une ligne de défense bien banale et tous deux le savent. En tout cas, ils gardent confiance en la justice des hommes car ils ne s'imaginent même pas qu'une erreur judiciaire aussi lourde puisse être commise. Ils ont mis en place cette ligne de défense parce que paradoxalement ils ne peuvent pas en définir d'autres. En effet, ils ne peuvent compter sur aucun alibi, car Paul était constamment seul. Au contraire, ils ont à faire face à de sérieuses accusations auxquelles il n'y aura pas grand-chose à objecter. Paul avait en effet toutes les raisons de tuer les deux premiers hommes, celui qui avait contribué à émanciper sa femme et celui avec qui elle était partie. En revanche, là où l'avocat général aura du mal à argumenter, c'est sur le troisième meurtre, au sens où Paul ne connaît pas l'homme en question. Le seul lien qui reliait Paul et la troisième victime est le fait qu'il a été aperçu sur les lieux du crime. Il suffira alors de confondre le témoin et le pousser à la faute au moment du contre interrogatoire de celui-ci. Même si cela semble contradictoire, Paul et son avocat pensent que la faiblesse de l'accusation est là.

La partie va être très rude, pour Paul, bien évidemment, ainsi que pour son avocat dont c'est la première affaire, et quelle affaire !

Paul monte dans le fourgon cellulaire stationné dans l'arrière-cour de la prison. Il est entouré de trois gardiens de la paix. L'ambiance est lourde. Le fourgon démarre et s'engouffre dans le passage donnant sur l'arrière de la prison. Le directeur de la prison a préféré choisir cette sortie afin d'éviter la foule qui se presse à la sortie principale, scandant des jurons et proférant des menaces. Une petite porte annexe s'ouvre et le fourgon trouve sa place dans le trafic.

Une dizaine de minutes séparent désormais Paul du début de son procès qui, espère-t-il, le lavera définitivement de tout soupçon. Paul est menotté. Il contemple ses pieds comme pour fuir le regard du gardien de la paix qui ne l'a plus lâché depuis qu'il est assis. On décèle dans les yeux du gardien toute la fureur de celui qui a condamné avant même de juger.

Aussi, pour se préparer à vivre des moments autrement plus pénibles, Paul décide de soutenir ce regard. Il relève la tête et fait front de toute la fierté de celui qui se sait innocent.

Au bout de quelques minutes, Paul abdique et baisse les yeux. C'est une première défaite. Paul sait alors qu'il ne sera pas de taille à supporter les regards de la cour, des jurés mais aussi des badauds qui n'hésiteront pas à prendre le palais de justice d'assaut. La salle d'audience sera très certainement bondée. Ils souhaitent être les témoins de cette mise à mort programmée, d'autant que cela fait un moment qu'un personnage de la trempe de Paul n'a pas été jugé. La foule s'attend à voir une bête traquée. Elle va plutôt voir un agneau prêt à être sacrifié sur l'autel de l'injustice.

Le fourgon aborde le dernier virage à angle droit avant l'entrée du palais de justice.

Une foule opaque se masse aux abords de l'édifice. Paradoxalement, cette foule est relativement silencieuse, chacun croyant que la patience est le prix à payer pour être autorisé à pénétrer dans la salle d'audience. Un cordon de policier sécurise l'entrée du palais, retenant ainsi quelques journalistes désireux de prendre une photo du Boucher.

Le sang de Paul se glace de plus en plus. Il est blanc comme un cadavre. Le voyant ainsi, le gardien de la paix qui lui fait face arbore le sourire de celui qui savoure par avance sa victoire. Malgré la marée humaine qui entrave sa progression, le fourgon parvient à passer sous le porche. Une lourde porte en acier se referme pour l'isoler de la foule. Le fourgon fait une dernière manœuvre et vient se ranger devant l'entrée dérobée du palais de justice.

Un gardien de la paix fait mettre Paul debout. Ses jambes le soutiennent difficilement. Ses mains sont moites. Son regard est perdu et flou. Il descend du fourgon et emprunte un long corridor mal éclairé qui ressemble à s'y méprendre au couloir qu'empruntent les taureaux avant d'entrer dans l'arène.

Paul gravit quelques marches d'escalier et entre dans un bureau où son avocat l'attend. Il est vêtu de sa robe noire, lui conférant l'aspect d'un croque-mort. Il salue Paul et lui fait un clin d'œil comme pour le motiver avant que le combat de sa vie commence.

En face de l'avocat, le président de la cour est en grande conversation avec l'avocat général. Ce n'est plus qu'une question de minutes. Le grand spectacle va pouvoir commencer. Le procès du Boucher va pouvoir débiter. La vérité va pouvoir éclater au grand jour.

Bien que faible, Paul est prêt à se battre, à se débattre, fermement décidé à ne pas se laisser faire, aidé par son avocat dont il attend énormément.

« La cour », annonce-t-on. Le président et ses assesseurs passent devant Paul sans lui jeter un seul regard. Une porte s'ouvre. Un flot de lumière irrigue brutalement le petit bureau attendant à la salle d'audience. Cela sera bientôt le tour des autres protagonistes d'entrer. Puis viendra le tour de la vedette du jour. Le Boucher foulera ces lieux solennels où se jouera soit la fin de ses malheurs, soit la fin de sa vie.

40



Paul et son avocat échangent un regard. Ils savent qu'ils vont livrer une vraie et rude bataille dont le vainqueur risque d'être la peine de mort.

Paul est prêt, comme peut l'être un boxeur avant son combat. Il se lève et se dirige d'un pas sûr vers la petite porte donnant sur la salle d'audience. Il baisse la tête, non de découragement mais pour mieux se concentrer sur la prestation qu'il va devoir livrer pour se disculper définitivement.

Tout à coup, la petite porte s'ouvre. Un flash de lumière aveugle Paul. À l'appel de son nom, il monte les quelques marches qui le séparent du ring. Les flashes des journalistes crépitent. Ils ont reçu l'autorisation de faire quelques photographies avant le début du procès.

Paul s'avance jusqu'à son box, suivi par deux policiers. Ils s'assoient tous les trois. Paul est menotté. Paul est désormais sur le ring.

Face à lui, il y a l'avocat général. Il est assis pour l'instant, absorbé par une lecture quelconque.

À sa droite, il y a la cour, le président et ses assesseurs, drapés dans leurs robes ridicules.

En dessous de son box a pris place son avocat. Il semble perdu dans cette robe noire et ce col blanc qu'il porte pour la première fois. Il est intimidé par les journalistes qui le prennent en photo. Il hésite entre le sourire de celui qui se voit sortir vainqueur du combat, et le sérieux du combattant sûr de sa force. Il a posé à côté de lui le dossier qu'il a bâti en association avec Paul. Vu de la place de Paul, il a l'air bien maigre. Paul espère que cela sera suffisant pour faire éclater la vérité.

À sa gauche, il y a le public, nombreux et bruyant. Aux premières places se sont installés les membres des familles des deux premières victimes. Ils épient les moindres gestes de Paul. Ils essayent de croiser le regard de celui qui a dénaturé le corps de leur proche. Peine perdue. Paul préfère refuser ce combat. Il ne les regarde pas, de peur d'avoir à supporter des regards dont il ne peut comprendre le sens. Il ne fera que clamer son innocence. C'est une question de jours, de semaines au plus pour qu'elle soit reconnue.

Le président CHAUSEL prend la parole et prie les journalistes de quitter la salle. Après un léger brouhaha, il poursuit en demandant au greffier de lire l'acte d'accusation. Le greffier chausse ses lunettes et commence la lecture.

— Monsieur Paul BLUM est accusé des meurtres de Messieurs DUTILLEUL, avocat à Paris, et TROCHER, banquier à Palavas-les-Flots, par homicides volontaires accompagnés d'actes de barbarie. Monsieur Paul BLUM est également accusé d'un troisième meurtre sur la personne de Monsieur Enzo ONISSUM, de profession inconnue, selon le même chef d'inculpation. Au regard du code pénal, Monsieur Paul BLUM encourt la peine capitale en cas de culpabilité avérée.

L'intervention a été brève. Le greffier replie sa feuille et se rassoie.

Le président se penche vers l'assesseur qui se trouve à sa droite et lui glisse un mot à l'oreille. Puis, d'un grand geste de la main, il écarte sa manche et prend la parole.

— Mesdames, Messieurs les jurés, Mesdames, Messieurs, nous allons juger un homme. Cet homme est accusé de crimes particulièrement odieux. Il ne s'est pas contenté de prendre la vie. Non, il y a ajouté

l'horreur. Pourtant, l'homme qui est devant vous est encore innocent, jusqu'au moment où la justice prendra sa décision. Cette décision, Mesdames et Messieurs les jurés, vous devrez la prendre en votre âme et conscience, libres de toute pression. Notre mission est de vous éclairer afin que votre décision soit la plus sereine possible. Mesdames et Messieurs les jurés, je vous demande de n'écouter que votre raison et de faire abstraction de votre cœur. Le sort de cet homme doit être scellé à partir de faits établis et non à partir de sentiments, même si ce qu'on lui reproche est particulièrement horrible. Mesdames et Messieurs les jurés, je vous conjure de juger en toute impartialité et en toute connaissance de cause. Vous êtes les représentants de la justice des hommes. Faites-en bon usage.

À ces mots, les douze jurés, six hommes et six femmes, installés quasiment en face de Paul, légèrement à sa droite, prennent conscience de la mission qui les attend. Le plus jeune a vingt-cinq ans. Il porte un costume récemment acheté, et une cravate sombre. Il semble apeuré. Il est blanc comme un linceul. La plus âgée a environ soixante ans. C'est une jeune grand-mère qui est vêtue d'un tailleur gris, de bon ton. Elle a un chignon qui lui donne un air de vieille institutrice en retraite. Tous regardent Paul avec le sentiment mêlé d'être ceux à qui il devra la vie s'ils en décident ainsi, ou d'être ses fossoyeurs s'ils le décrètent de la sorte. Ils ne le connaissent pas, mais pourtant il va leur falloir le juger.

Le président CHAUSEL continue en donnant le programme des débats et décide de renvoyer le début du procès à dans deux jours.

Chacun se lève et regagne son lieu de vie, à l'extérieur, au soleil. Quant à Paul, il va rejoindre le fond de sa cellule.

41

Palais de justice de Paris. Mardi 17 avril. Second jour du procès de Paul BLUM. Présentation par l'avocat général des éléments à charge issus de l'enquête de police et consignés par le juge d'instruction.



esdames, Messieurs les jurés, Mesdames, Messieurs, ne vous trompez pas. L'homme qui vous fait face n'est pas

celui qu'il paraît. Non, ce n'est pas l'homme tranquille et placide que vous pourriez imaginer. Car le vrai Monsieur BLUM va vous être décrit maintenant à la lueur des éléments de l'enquête de police et des conclusions de Monsieur le juge d'instruction.

L'avocat général commence fort.

L'avocat de Paul se retourne comme pour sonder la réaction de l'accusé. Il ne bronche pas. Il faut qu'il soit fort et qu'il résiste aux provocations, surtout celles venant de l'accusation. L'avocat fait de nouveau face à l'avocat général qui poursuit.

— Paul BLUM a deux visages, celui qu'il vous livre aujourd'hui, commandé pour vous convaincre de sa gentillesse et de son innocence, et celui qu'il a révélé à l'occasion de trois crimes particulièrement affreux. Car cela ne fait l'ombre d'aucun doute. Vous avez devant vous le meurtrier de Messieurs DUTILLEUL et TROCHER, deux honnêtes citoyens, véritables chevilles ouvrières dans leurs professions respectives. L'un était avocat, un des meilleurs de la place. C'était Monsieur DUTILLEUL. Le second était banquier. Il avait réussi à s'imposer comme un génie de la finance. Il s'agissait de Monsieur TROCHER. Tous deux avaient l'inconvénient d'avoir réussi, là où Monsieur BLUM avait largement échoué.

Paul regarde l'avocat général droit dans les yeux comme pour le défier. Mais ce dernier n'en a cure, tout occupé à captiver son auditoire.

Paul se sent sali dans son honneur de travailleur. Certes, il n'a pas eu droit à la même consécration que les deux défunts, mais pour autant, il mérite d'être respecté et de garder sa place dans la société.

Paul observe maintenant les jurés. Il s'attarde plus précisément sur un homme d'environ cinquante ans, habillé très chic, et il se dit que celui-ci a déjà sur lui une idée toute faite. Par solidarité entre gens qui ont réussi, car il donne cette impression, il a très certainement déjà condamné Paul avant même la fin du procès.

Ne surtout pas tomber dans la fatalité. Il n'en a pas le droit. Il s'est promis de se battre avec son avocat pour faire éclater au grand jour la vérité, toute la vérité. Au moment où il se ressaisit, il entend l'avocat général hausser le ton.

— Et c'est parce qu'il a échoué là où les autres ont réussi que son épouse l'a quitté. Oui, elle est partie parce qu'il ne gagnait pas suffisamment sa vie pour faire vivre le couple. Oui, elle est partie parce

qu'il était un mauvais mari. Et ça, il ne l'a pas supporté. Alors, il a tué. Basse vengeance de celui qui perd à l'encontre de ceux qui ont gagné. Puis il y a pris goût. Et il a tué une troisième fois par simple plaisir. Il a tué un inconnu, simplement parce qu'il était beau et que lui était banal. Vous conviendrez, Mesdames et Messieurs, que c'est bien vil de sa part. D'ailleurs, Dieu seul sait où il se serait arrêté. N'aurait-il pas tué ensuite par simple gourmandise ? Parce qu'il est petit, l'idée lui serait venue de tuer un grand ou parce qu'il est gros, il s'en serait pris à un maigre !!!

Bien que l'enjeu soit de taille, la salle ne peut réprimer une rumeur amusée.

Paul scrute les badauds venus en nombre assister au procès. Dans cet océan d'hilarité feutrée, seules les familles des victimes gardent leur sérieux et leur dignité. Leurs yeux restent rivés sur Paul.

Le sang de Paul se glace. Il baisse la tête. Il perd pied. Il sent que la vindicte populaire est en marche. Il est le coupable idéal, le seul.

Il relève timidement la tête et lance un regard vers son avocat qui semble lui aussi très affecté. À ce moment précis, il comprend que son avocat n'est pas à l'aise. À le voir ainsi farfouiller fébrilement dans son dossier sans mettre la main sur ce qu'il cherche, il se dit que les jeux sont faits.

L'avocat général, avec la même verve, décrit point par point les éléments de l'enquête. De cette présentation, il ressort la pleine culpabilité de M. BLUM. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

C'est très mal parti. Paul est sonné. Il se tient aux cordes, au bout de seulement un round. Et dire que le plus dur reste à venir. La confrontation avec l'avocat général qui va lui poser des questions auxquelles il ne pourra pas apporter de réponses permettant de le disculper. Puis arrivera à la barre des témoins celui qui l'a reconnu...

Mais avant cela, il y a l'entrée en scène de son avocat. Paul va lui laisser une chance avant de le juger définitivement inapte à le défendre.



aul est allongé sur son lit. Son regard est fixe.

La veille a été une journée très éprouvante. Il s'en remémore chaque instant. Il revoit tour à tour le flot de lumière lorsqu'il est entré dans la salle d'audience et les regards réprobateurs de l'avocat général et des familles des victimes. Il entend de nouveau l'intervention cinglante et pleine de verve de l'avocat général.

Le voisin de cellule de Paul lit, le dos tourné. Il fait face au vieux mur qui perd sa peinture, comme Paul semble perdre peu à peu ses dernières illusions. Comment a-t-il pu atterrir ici, dans ce repaire de bandits, lui qui pendant toute sa vie a fidèlement suivi la bande blanche sans jamais la franchir ? Comment est-ce possible ? Il ne comprend toujours pas ce qu'on lui reproche, à lui, Paul BLUM, honnête citoyen qui paie ses impôts rubis sur l'ongle. Et pourtant, il est là, à côtoyer à longueur de journée un individu qui a trucidé sa femme, sans se poser plus de questions que celui qui va acheter son pain. Ce dernier a de bonnes raisons de croupir ici. Mais lui, Paul BLUM... Serait-ce un complot ? Monté par qui et pourquoi ? Il ne se connaît pas d'ennemi suffisamment odieux pour lui jouer un si mauvais tour. Et d'ailleurs pourquoi l'aurait-on envoyé ici ? Non, il ne voit vraiment pas pourquoi. Alors, il s'agit d'une erreur. La personne qui l'a reconnu s'est tout simplement trompée. Paul sait que la confrontation avec cet homme au moment de son procès sera un moment clé et il l'attend avec impatience.

Paul entend son voisin de cellule gémir et le mouvement de son bras gauche s'accélère jusqu'à la délivrance finale. Plusieurs fois par jour, il se masturbe allègrement, alors que Paul, lui, se masturbe l'esprit pour comprendre.

Paul aurait-il pu commettre ces actes barbares dans un état second ? De mémoire, il n'a jamais souffert de schizophrénie. Serait-il affligé d'un dédoublement de personnalité, au point d'être capable de tuer, puis de revenir tranquillement manger ses croissants le matin l'esprit libre ? Il ne se connaît pas ce genre de tare. Faudrait-il fouiller cette piste ? S'il s'avère que c'est cela, alors il finira ses jours en hôpital psychiatrique. Ce n'est pas beaucoup mieux.

Paul sait que la vérité est liée à son ex-femme, Bénédicte. C'est d'ailleurs ce lien matrimonial qui jette aujourd'hui l'opprobre sur lui mais qui demain pourrait bien le sauver. Mais où est-elle ? Pourquoi ne

vient-elle pas témoigner en sa faveur et dire que Paul ne peut pas raisonnablement être le tueur ? Il y a peut-être plusieurs bonnes raisons à sa défection. Elle ne doit pas savoir ce qui s'est passé, du fond de sa brousse, dans laquelle elle œuvre pour les déshérités africains. Et si elle était à l'origine de ses ennuis ? Non, ce n'est pas possible. Pourquoi lui en voudrait-elle ? Ce serait plutôt à lui de lui en vouloir, d'être partie et de ne pas bouger le petit doigt pour lui venir en aide.

Alors que son voisin lui fait un clin d'œil comme pour lui montrer qu'il peut encore bander malgré le bromure, la trappe de porte de la cellule coulisse.

— BLUM, de la visite pour toi. C'est ton « bavard » qui veut te voir.

Paul se lève d'un mouvement nonchalant. Il passe devant son voisin sans lui rendre un seul regard, sachant que celui-ci préférerait le sodomiser plutôt que de se masturber.

Paul n'attend déjà plus de miracle de la part de son avocat. Ce dernier prépare son intervention de demain dans laquelle il présentera Paul aux jurés. De cette présentation dépendra en grande partie l'image qu'il va donner à ceux qui le jugeront. Paul et son avocat n'ont donc pas droit à l'erreur. Pour que vive l'espoir et s'éteigne la résignation.

Et puis, quelques minutes sans la présence de ce primate de voisin sont toujours bonnes à prendre. Pendant ce temps au moins, il n'aura pas à fuir ses regards appuyés et ses mauvaises manières.

43

Palais de justice de Paris.



Maître JARDIN se lève. Paul est assis dans son box, toujours entouré de deux policiers. Il attend énormément des instants qui vont suivre. Ils doivent lever tous les doutes quant à son innocence. Ils doivent démontrer que Paul BLUM est un honnête homme, incapable du moindre acte de violence.

Maître JARDIN s'éclaircit la voix.

L'assistance est prête à écouter la présentation contradictoire de l'accusé. Paul BLUM sera d'abord interrogé par son avocat, puis par l'avocat général.

— Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs, il s'agit d'une erreur, d'une regrettable erreur que la société peut d'ores et déjà commencer à réparer. Paul BLUM a la malchance de vivre seul, de ne jamais sortir ou alors très peu. Vous conviendrez avec moi à ce sujet qu'il n'est pas aisé d'avoir un alibi, lorsqu'on ne croise personne pour la simple et bonne raison qu'on ne connaît personne. Croyez-vous pour autant que les hommes vivant seuls sont tous de parfaits criminels ? Vous allez me dire qu'on a reconnu Paul BLUM sur les lieux du troisième crime. Pour autant que cela soit vrai, car en vérité Monsieur BLUM n'a jamais mis les pieds dans ce quartier, l'individu qui a été tué reste un inconnu. Dans cette situation, comment expliquer que Monsieur BLUM tue un inconnu n'ayant aucun lien avec son ex-femme ? Pourquoi le ferait-il ? A-t-on vu Monsieur BLUM au moment où il aurait tué l'homme qui a embauché sa femme et celui pour qui sa femme l'a quitté ? Connaissez-vous beaucoup de personnes qui tuent le patron de leur femme ? Il serait plus habile de l'inviter à dîner, ne croyez-vous pas ?! Pensez-vous qu'il soit encore temps de tuer celui qui est parti avec votre femme, lorsque cela fait maintenant dix ans que cela s'est passé ? Comment dans ce cas expliquer le crime passionnel ?!! Cela n'est pas possible. L'homme qui est en face de vous n'est pas le tueur. Ce n'est pas un tueur, tout simplement. Comment pourrait-il faire, lui qui n'a jamais fait de mal à une mouche ? Paul BLUM est un honnête citoyen. Certes, il n'a pas eu de chance dans sa vie, je vous l'accorde. Est-ce pour autant une raison pour tuer ? Imaginez-vous un instant que chaque individu malchanceux tue ? Imaginez un instant le carnage ! Pour toutes ces raisons, auxquelles on pourrait ajouter la personnalité de Monsieur BLUM, si vous aviez la chance de le connaître, Monsieur BLUM n'a pas tué ces trois hommes. D'ailleurs, Monsieur BLUM a décidé, et cela est son droit, de ne pas répondre à mes questions, estimant que la présentation que je viens de faire est le reflet de ce qui ne s'est pas passé, et le miroir de sa vie. Merci.

Silence. Un silence de plomb règne dans la salle d'audience.

Refermant son dossier, Maître JARDIN s'assoit. Paul le regarde. Il est subjugué par son intervention et commence à croire qu'il est sorti d'affaire.

Le Président CHAUSEL chausse ses lunettes et invite l'avocat

général à prendre la parole.

— Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs, Maître JARDIN a omis de faire référence à un élément marquant de cette affaire, commun d'ailleurs aux trois crimes. L'acte de barbarie commis sur chacune des trois victimes... Selon les rapports de police, ces actes n'ont pas été commis n'importe comment. Non, il y a eu à chaque fois un grand professionnalisme dans le geste et une parfaite exécution, à en croire les photos.

Puis l'avocat général distribue aux jurés les photos des trois victimes. Il rappelle le mode opératoire. Un organe différent a été prélevé à chaque fois. Cerveau. Cœur. Sexe. A la vue de ces photos, les plus sensibles des jurés ne peuvent réprimer un haut-le-cœur parfaitement perceptible de l'ensemble de la salle. Une fois que tous les jurés se sont imprégnés du contenu des photos, l'avocat général les récupère et continue :

— Mesdames et Messieurs les jurés, vous conviendrez avec moi qu'il s'agit d'un travail magnifiquement réalisé. Cela pourrait être l'œuvre d'un bon chirurgien ou d'un boucher particulièrement adroit. Monsieur BLUM, avez-vous fait des études de médecine ?

Paul ne sait pas s'il peut ou s'il doit répondre. Aussi, il interroge son avocat du regard qui lui fait un petit signe de la tête l'invitant à répondre.

— Non, Monsieur, je n'ai pas fait ce type d'études.

— Merci Monsieur BLUM. Alors, avez-vous fait un apprentissage en boucherie ?

— Non plus, Monsieur.

— Mesdames et Messieurs les jurés, ces réponses semblent corroborer la thèse selon laquelle Monsieur BLUM n'a pas commis ces actes barbares. Cela innocenterait donc Monsieur BLUM, sauf bien évidemment si un élément permettait d'attribuer à Monsieur BLUM une quelque compétence pouvant expliquer ce genre d'ignominies. Monsieur le Président, permettez-moi d'appeler à la barre, Monsieur ROGOWITZ.

Le président CHAUSEL opine du chef.

La lourde porte séparant la salle d'audience de la salle où attendent les personnes à comparaître s'ouvre. Un petit homme, frêle dans un costume noir tout droit sorti d'un film policier des années trente, entre et

se dirige péniblement vers la barre. Il ôte son chapeau mou et remet d'aplomb une des dernières mèches rebelles qui garnissent encore son crâne bosselé. Il s'empare de la barre d'une main comme pour se retenir et ne pas tomber en arrière. Désormais, il est stabilisé et il attend les premières questions, son chapeau dans sa main restée libre.

L'avocat général le dévisage :

— Monsieur, pouvez-vous décliner vos nom, prénom, âge et qualités, s'il vous plaît ?

— André ROGOWITZ, quatre-vingts ans. Professeur de sciences naturelles à la retraite.

À l'évocation de ce nom, Paul reconnaît à grand-peine son professeur au lycée de l'Aile à Montrouge. Il se demande pourquoi ce vieil homme est là. Il ne va pas attendre longtemps pour avoir la réponse. L'avocat général poursuit.

— Monsieur ROGOWITZ, connaissez-vous Monsieur BLUM ?

— Oui, il a été un de mes élèves au lycée de l'Aile. Je dois dire que c'était un bon élément, voire un très bon élément.

L'avocat général embraye.

— Est-ce pour ses résultats que vous vous souvenez de Paul BLUM, Monsieur ROGOWITZ ?

— Pas uniquement.

On entend dans la salle quelques murmures.

— Monsieur ROGOWITZ ? Je réitère ma question. Est-ce pour ses bons résultats que vous vous rappelez de Monsieur BLUM ?

Le petit homme semble tout à coup gêné, comme s'il avait l'impression d'avoir dans sa poche la clé d'une porte qui se refermerait définitivement sur le corps décapité de Paul BLUM. Il s'essuie le front avec un grand mouchoir à carreaux. Il hésite à parler. Ses yeux se baissent.

— Non, ce n'est pas uniquement pour ses résultats.

— Poursuivez, s'il vous plaît, Monsieur ROGOWITZ.

— En fait, Paul BLUM était extrêmement doué lorsqu'il s'agissait de disséquer des animaux.

Le vieil homme s'arrête de parler et commence à sangloter. Il sort

alors le même vieux mouchoir et se mouche à grand bruit. Il reprend ses esprits et continue son récit.

— C'était en hiver. Je ne me rappelle plus ni l'année ni le jour, mais je sais que c'était un jour où il faisait très froid. Au moment de quitter mon travail, passant dans la cour du lycée, j'ai constaté que j'avais oublié d'éteindre la lumière d'une paillasse. J'ai donc décidé de retourner pour l'éteindre. Au moment d'introduire la clé dans la serrure, je me suis aperçu que la porte était entrouverte. Je l'ai poussée sans faire de bruit. C'est à ce moment que j'ai vu Paul BLUM en train de travailler sur sa paillasse. Pensant qu'il voulait terminer son travail dirigé commencé dans l'après midi, je me suis avancé sans précaution et l'ai invité à rentrer chez lui, lui expliquant que cela pouvait attendre le lendemain. Au moment d'arriver à ses côtés, il s'est retourné brusquement. Ses yeux étaient exorbités. Sa blouse était maculée de sang. De la bave coulait de sa bouche. Il semblait être quelqu'un d'autre, ou habité par un démon. Sur la table gisait le chien du directeur, le crâne largement ouvert.

À ces mots, la foule scande « À mort ! ».

Paul semble figé sur son siège.

Son avocat le regarde avec un sentiment d'incompréhension perceptible.

Le président se saisit de son maillet et assène de petits coups secs sur la table, exigeant le silence. Puis il invite l'avocat général à poursuivre.

— Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs de l'assistance, j'avais raison, et vous en conviendrez, lorsque je disais au début du procès que Paul BLUM n'est pas celui qu'il paraît. Si vous aviez des doutes à ce sujet, je pense qu'ils seront très largement dissipés.

— Monsieur ROGOWITZ, je vous remercie pour votre témoignage.

Le président se tourne vers l'avocat de la défense et lui demande s'il souhaite se livrer à un contre-interrogatoire.

Maître JARDIN réclame de consulter son client. Le président l'y autorise.

— Monsieur BLUM, que se passe-t-il ? Pourquoi ne m'avez vous pas parlé de cet événement lorsque nous avons passé en revue les

témoins présentés par l'accusation ? Vous m'avez juste dit qu'il s'agissait de votre professeur, mais vous ne m'avez pas alerté au sujet de ce qu'il pourrait dire.

Maître JARDIN est contrarié. Cependant, Paul ne réagit pas, se murant dans le silence.

Maître JARDIN se tourne vers le président.

— Nous n'avons pas de question, Monsieur le Président.

L'avocat général reprend la parole.

— Monsieur le Président, je vous demande maintenant l'autorisation d'interroger le témoin clef de ce dossier.

Tout en regardant au-dessus de ses lunettes demi-lune, le Président se contente d'opiner du chef.

L'avocat général invite l'huissier à introduire M. Otto HERBST dans le prétoire.

Sûr de lui et élégamment vêtu comme à son habitude, M. HERBST s'avance vers la barre. Tout son être est empreint de charisme et de solidité. Il prend place à la barre et jure de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

Puis l'avocat général se plante devant lui et commence à l'interroger.

— Monsieur HERBST, vous êtes un homme d'affaires avisé et vous avez réussi une brillante carrière dans l'import/export, est-ce exact ?

Otto HERBST confirme d'un simple geste de la tête.

— Savez-vous Monsieur HERBST que vous avez eu de la chance le jour où vous avez croisé Monsieur BLUM ?

À ces paroles, Maître JARDIN bondit tel un beau diable et exprime une objection, estimant que l'avocat général oriente l'interrogatoire en faisant passer le témoin pour une victime potentielle.

Le président rejette l'objection et invite l'avocat général à poursuivre.

— Monsieur HERBST, vous avez vu Monsieur BLUM sortir de l'immeuble dans lequel a eu lieu le troisième crime, c'est bien cela ?

— En effet, Monsieur.

C'est au tour de Paul de bondir et de se lever comme un seul homme, invectivant le témoin, le traitant de menteur. Les policiers qui encadrent Paul se laissent surprendre par sa réaction, puis finissent par le plaquer au sol, sans ménagement.

Le calme revenu dans le box, le président ordonne à l'avocat général de continuer.

— Monsieur HERBST, savez-vous que votre réussite aurait pu vous valoir des ennuis ? insiste l'avocat général, tout en sondant du regard l'avocat de la défense qui ronge son frein.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, Monsieur, répond Otto HERBST.

— Étiez-vous vêtu de la sorte ce matin-là ?

— Oui, comme d'habitude, répond-il. Pourquoi cette question ?

— Vous savez qu'il s'agit de vêtements qui valent très cher, Monsieur HERBST.

— Bien évidemment que je le sais. C'est moi qui les paye, s'offusque M. HERBST.

— Ce que vous ne savez pas, c'est que Monsieur BLUM est capable du pire, notamment de réduire au silence un simple quidam qui affiche sa réussite sociale, comme vous le faites, Monsieur HERBST. N'a-t-il pas tué un avocat et un banquier qui devaient avoir peu ou prou la même garde-robe que vous, Monsieur HERBST ? Je pense, Monsieur HERBST, que vous devez votre survie à votre sens de l'honneur qui vous a fait exiger des excuses de Monsieur BLUM.

C'est alors que Paul pousse un véritable hurlement. Il crie à tue-tête que ce n'est pas lui qui a bousculé M. HERBST, que M. HERBST est un menteur.

À ce cri, M. HERBST répond par un sourire narquois, prenant une pose d'homme indigné par tant de violence.

— Monsieur HERBST, que pensez-vous de la réaction de Monsieur BLUM ? demande l'avocat général.

— M. BLUM vient de me donner l'occasion de voir une nouvelle fois ces yeux injectés de sang, ceux-là mêmes que j'ai vus le jour du crime.

— Je vais vous poser une dernière question, Monsieur HERBST.

— Je vous en prie, je suis à votre entière disposition pour faire toute la vérité.

— Monsieur HERBST, êtes-vous certain à cent pour cent que c'est bien Monsieur BLUM qui vous a bousculé ?

— Sûr, à deux cents pour cent, Monsieur.

L'avocat général regagne sa place.

Le président invite ensuite Maître JARDIN à interroger le témoin. L'avocat de la défense se lève et le rejoint.

— Monsieur HERBST, que faisiez-vous à cet endroit de si bon matin ?

— Je devais aller au bureau récupérer un dossier avant de prendre un avion, Maître.

— Bien. Et vous habitez où cher Monsieur ?

— Mon domicile parisien se situe rue de Lorraine dans le dix-neuvième arrondissement de Paris.

— Parfait. N'y avait-il pas un chemin plus court pour récupérer votre dossier et ensuite vous rendre à l'aéroport ?

— Bien évidemment, Maître. Mais il se trouve qu'un de mes collaborateurs habite dans l'immeuble du crime. C'était l'occasion pour aborder un point de ce dossier avec lui avant une réunion qui devait avoir lieu à Rome, le jour même.

— À 6 heures du matin ??

— J'ai exigé de mes collaborateurs une entière disponibilité. C'est le prix à payer pour travailler avec moi.

— Bien, Monsieur HERBST. Vous dites avoir reconnu Monsieur BLUM en bas de cet immeuble alors qu'il prétend n'y être jamais allé. Comment l'expliquez-vous ?

— Posez la question à Monsieur BLUM. Vous savez Maître, si vous aviez vu les yeux du tueur ce matin-là, vous ne pourriez plus jamais oublier ce regard... Et je suis affirmatif, il s'agissait des yeux de Monsieur BLUM. Par conséquent, sauf à ce que Monsieur BLUM prête ses yeux, cela ne pouvait être que Monsieur BLUM, non ? ajoute-t-il avec le même sourire narquois. Quel intérêt aurais-je à mentir, Maître ? Dites-le moi...

Maître JARDIN se retourne vers son client. Paul l'encourage du regard à trouver la faille. Ses yeux insistent pour qu'il oriente l'interrogatoire sur le point précis qu'ils ont abordé tous deux la veille de cette audience.

— Monsieur HERBST, vous avez affirmé que le tueur ne portait pas de lunettes, est-ce exact ?

— Oui, Maître. En effet, Monsieur BLUM n'en portait pas.

— Bien, alors expliquez-moi dans ce cas comment Monsieur BLUM a-t-il pu tuer ces trois individus avec la précision que chacun connaît ?

— Je ne comprends pas votre question, Maître, avoue M. HERBST.

— Vous allez comprendre, Monsieur HERBST, rétorque l'avocat de la défense. En fait, Monsieur BLUM porte des lunettes à triple foyer. Il souffre d'une myopie très sévère, doublée d'une presbytie malade. Un cas rare voire unique selon la médecine. Très sincèrement, M. BLUM cumule ce qui se fait de plus invalidant. Il est incapable de voir de près avec discernement et de loin avec une netteté suffisante. Sans lunettes, il est incapable de discerner ses doigts tendus devant lui, et éprouve les pires difficultés à imaginer les formes même floues d'une voiture à quelques dizaines de mètres. Bref, sans ses lunettes, Monsieur BLUM est infirme.

— Vous m'en voyez surpris cher Maître, répond M. HERBST. Ceci étant, je confirme que c'est bien Monsieur BLUM qui est sorti devant moi de cet immeuble.

— J'ai bien compris, cher Monsieur. Comment expliquez-vous qu'il ait pu trancher le sexe de ce malheureux aussi nettement dans ce cas ?

— Voulez-vous dire, cher Maître, que les myopes ou les hypermétropes ne sont capables de couper un morceau de saucisson qu'avec leur lunettes ?

À ces mots, la salle ne peut réprimer une vague de sourire, que le président s'empresse de fustiger.

— Je vous en prie, Monsieur HERBST. Un peu de compassion pour ce pauvre homme !

— Veuillez m'excuser, Monsieur le président, répond l'intéressé.

Toujours est-il que je n'ai jamais dit avoir vu Monsieur BLUM après qu'il ait disséqué l'avocat et le banquier. Vous avouerez avec moi que ces exercices étaient autrement plus compliqués que de sectionner un sexe.

L'avocat interroge du regard son client. Paul BLUM fait alors un signe de dépit de la tête.

L'avocat remercie M. HERBST et reprend sa place sur son banc.

M. HERBST demande au président s'il peut ajouter quelque chose. Le président l'y autorise.

— Monsieur le président, j'ai omis un détail qui trouve toute son importance après ce que vient de déclarer l'avocat de la défense.

— Je vous en prie, Monsieur HERBST.

— Le fait que Paul BLUM porte des lunettes ne peut l'exonérer de sa responsabilité dans cette boucherie.

La curiosité du président semble attisée.

— Et pourquoi dites-vous cela, Monsieur HERBST. N'est-ce pas contradictoire avec vos premières affirmations ?

— Affirmations que je confirme à l'envi, Monsieur le président. Je dis cela tout simplement parce qu'après m'avoir présenté ses excuses, Monsieur BLUM est lourdement tombé sur le trottoir. Il avait heurté une poubelle...

— Monsieur HERBST, pourquoi ne pas avoir donné cet élément à la police ? s'étonne le président.

— Monsieur le président, j'avais mis cela sur le compte de la gêne. La vérité, c'est que comme Monsieur BLUM ne portait pas ses lunettes, il n'a pas pu voir cette poubelle.

— Dans ce cas, Monsieur HERBST, lorsqu'on connaît l'infirmité de Monsieur BLUM, qu'est-ce qui peut expliquer qu'il ne portait pas ses lunettes ? poursuit le président.

— Monsieur le président, cela serait plus simple de poser la question à l'intéressé. Peut-être les avait-il brisées pendant sa lutte avec la victime ?

— Monsieur HERBST, la police n'a pas trouvé de débris sur les lieux du crime.

— C'est normal, Monsieur le président. N'oublions pas que nous avons affaire à un véritable spécialiste qui n'aurait pas commis une telle erreur...

Le président remercie M. HERBST pour son témoignage. M. HERBST salue le président et sort de la salle d'audience, fièrement.

44

Prison des Mouffettes.



aître JARDIN et Paul BLUM sont face à face. Au lendemain du témoignage du vieux professeur, il est temps de faire un point sur le procès. À dire vrai, cela semble mal embarqué, la faute à cet élément que Paul a omis de signaler à son avocat. Ce témoignage a fait l'effet d'une bombe. Même si la partie n'était pas gagnée, au moins elle ne semblait pas définitivement perdue. Tout a basculé avec le témoignage de l'ancien professeur de Paul.

— Monsieur BLUM, puis-je savoir pourquoi vous ne m'avez pas parlé de ce fait ? demande l'avocat, un tantinet exaspéré, rappelant la même question que celle posée au tribunal la veille.

— Je ne sais pas, je ne sais plus. C'est tellement ancien, à vrai dire, que je ne m'en souvenais plus, avoue Paul.

— Saurez-vous m'expliquer comment vous avez pu oublier un tel élément ? insiste l'avocat, prêt à exploser.

— Je suis désolé, répond Paul, tout en baissant les yeux pour ne pas avoir à affronter le regard mauvais du jeune avocat, furieux que Paul ait torpillé son travail.

Paul se met à pleurer. Il redoute que par sa faute son procès soit définitivement perdu. Cette omission va peut être lui coûter la vie. Une vie peu enivrante, certes, mais qui parfois était agrémentée par quelques circonstances festives ou amusantes, même si ces circonstances étaient rares. Il n'aura plus l'occasion de contempler le soleil printanier, ni la brume automnale. Tout ce qui était important allait lui échapper. Cette

nature qu'il chérissait tant allait bientôt recouvrir son corps inanimé, froid et décapité.

Paul réprime un sanglot puis murmure :

— En fait, je ne l'avais pas oublié, Maître.

— Comment cela ! Vous êtes en train de me dire que vous vous souveniez de ceci et vous ne m'en avez pas parlé, lâche l'avocat, rouge de colère.

— Oui, en effet.

Maître JARDIN fulmine. Il tapote nerveusement la vieille table en bois, fendue de part et d'autre et couverte de petits dessins laissés par d'autres prévenus, las des entretiens plus ou moins stériles auxquels on les a conviés dans cette même salle.

— Expliquez-moi tout alors, exige l'avocat, revenu à de meilleurs sentiments.

— Ce n'est pas facile à dire, Maître, dit Paul, les yeux toujours baissés.

— Allez-y. Au point où nous en sommes, tout élément de votre passé pourrait relancer le procès, surtout si c'est un élément permettant d'obtenir la mansuétude des jurés, argumente Maître JARDIN.

— Je ne peux pas. C'est trop douloureux. Je ne préfère pas en parler. De toute façon, cela ne changera rien. C'est trop tard. Croyez-moi, c'est mieux comme cela, conclut Paul.

Manifestement, il y a blocage. Malgré les efforts de son avocat, Paul campe sur ses positions.

— De toute manière, j'ai été reconnu par ce Monsieur HERBST. L'affaire est entendue, Maître. Cette petite omission est sans importance face au mensonge de ce Monsieur HERBST.

Paul rejoint sa cellule. Le regard rivé au plafond, il n'entend même pas les invitations de son voisin à venir le rejoindre. C'est de pire en pire. Le vieil homme ne tient plus. Ses multiples séances de masturbation n'arrivent plus à le calmer. En détournant son regard, Paul fait mine d'ignorer les gémissements de son compagnon. Ce qui a changé, c'est que désormais, ce dernier ne se cache plus pour se palucher.

Paul vogue ailleurs, dans l'au-delà, là où la justice des hommes va bientôt l'expédier. Tout cela parce qu'il n'a pas osé dire à son avocat que

son silence concernant cet épisode était la conséquence d'un odieux chantage. Silence contre silence. Silence du professeur à l'époque des faits contre silence de Paul. Le professeur se livrait régulièrement à des actes de sodomie sur Paul et plusieurs de ses petits camarades. Si le professeur révélait l'épisode du chien trépané, c'était à coup sûr le renvoi de Paul du lycée. Et ses parents, qui se saignaient aux quatre veines pour lui payer des études, ne l'auraient pas supporté.

Hélas pour Paul, le vieux professeur avait rompu la loi du silence. Il avait tout balancé, certain du fait que Paul ne riposterait pas. En effet, comment pourrait-on accorder crédit à un meurtrier de la trempe de Paul s'il mettait en cause un vieillard aux états de service éloquents et à l'œil humide de tendresse ? De plus, il y avait très largement prescription des faits reprochés...

Brutalement, Paul pousse un cri. Son voisin de cellule se réveille.

Alors même que Paul a été la cible d'agissements particulièrement horribles lors de son enfance, ces faits sont en train de se retourner contre lui. Il se dit à nouveau qu'il n'a vraiment pas de chance, que son éducation qui mettait au centre des valeurs le sens de l'honneur le handicape une nouvelle et dernière fois.

Et que penser de ce M. HERBST ? Pourquoi a-t-il menti ? Pourquoi a-t-il ajouté une couche supplémentaire au désarroi de Paul ? Ce témoignage éloquent cumulé au passé de Paul auront raison de son innocence. Même si le vieillard n'avait pas fait remonter à la surface ce triste épisode de chien trucidé, le témoignage implacable et froid de cette ordure de HERBST aurait suffi à l'envoyer à l'échafaud.

45

Palais de Justice. Jour du réquisitoire.



Paul est assis dans la petite pièce attenante à la salle d'audience. Comme pour les autres jours de son procès, il attend patiemment le début des débats.

Son avocat est assis à côté de lui, feuilletant les pièces

du dossier. Il a l'air préoccupé, sans doute par l'élément que Paul a omis de lui signaler, mais plus sûrement par le témoignage implacable de M. HERBST, au point où il commence à douter de la sincérité de son client. Il doit s'imaginer qu'il y a peut-être d'autres faits que son client lui a cachés. Serait-il en fait l'assassin. Lui aurait-il menti sur toute la ligne ? Déjà que cette affaire en soi n'est pas évidente, si en plus il ne détient pas l'ensemble des informations, cela relève franchement de l'héroïsme que de défendre Paul.

Paul se tient la tête entre les mains. Il se dit que seule une intervention divine pourrait inverser la tendance. Comble de malchance, Paul ne croit pas en ce Dieu créé par les hommes et pour certains hommes. Il imagine, avant même le début du réquisitoire et la dernière intervention de son avocat, la peine requise : la mort. Il espère tout au plus avoir le choix de sa fin. Si tel est le cas, il choisira l'injection. Méthode inodore, incolore et rapide.

L'heure des débats a sonné. Une nouvelle fois, on introduit Paul dans la salle d'audience. Une nouvelle fois, comme à l'accoutumée, une nuée de journalistes mitraille Paul avec leurs appareils photos. Les flashes crépitent et Paul est aveuglé par ce brutal afflux de lumière, tranchant avec la pénombre de la petite salle. La cour fait son entrée. Le Président CHAUSEL invite les personnes présentes à s'asseoir, ce que tout le monde fait de bonne grâce, impatient d'en savoir plus sur la sentence qui sera réclamée par l'avocat général.

L'avocat de Paul continue à farfouiller dans son dossier qui devient de plus en plus un foutoir sans nom, à l'image de la vie de Paul et de cette affaire. Paul voit dans cette attitude anarchique le signe de son incompétence même si, à bien y réfléchir, Paul porte lui-même une lourde responsabilité dans ce probable fiasco.

Le président CHAUSEL prend la parole pour inviter l'avocat général à lire son réquisitoire. L'avocat général se lève, ajuste le micro qui est devant lui, puis commence sa lecture.

— Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs, nous avons en face de nous un meurtrier de la pire espèce. En effet, quand bien même les faits reprochés auraient dû, pour le moins, appeler un début de regret chez l'accusé, il n'en est rien. Au contraire, vous avez pu constater qu'il a su garder tout au long de ce procès un flegme hors du commun, tranchant impitoyablement avec l'atrocité des actes commis, sauf à une seule occasion, lorsqu'il a été

confondu par Monsieur HERBST. Il est d'ailleurs à noter à ce sujet que le véritable visage de Monsieur BLUM a été à ce moment précis mis en lumière, celui d'un individu colérique. Cela ne fait l'ombre d'aucun doute, en effet, que Monsieur BLUM est l'auteur de ces meurtres. Tout l'accable. Les mobiles, à tout le moins pour deux des trois crimes. La méthode utilisée, similaire pour les trois crimes, faisant de cet individu un tueur en série que rien ne fait reculer. De plus, il s'est bien gardé de faire état, même à son propre avocat, ce qui reflète une attitude particulièrement sournoise, de son passé qui dénotait déjà un esprit tourmenté et enclin aux actes de torture. Pour ces motifs et pour l'attitude particulièrement odieuse de l'accusé qui n'a à aucun moment fait acte de contrition, je requiers la peine de mort !!!!!

Comme à l'accoutumée, le réquisitoire de l'avocat général a été rapide. Comme à l'accoutumée, il a été tranchant et net.

À ces mots, la salle acclame l'avocat général. Cette scène ressemble étrangement à une demande de mise à mort de gladiateurs au temps des Romains.

L'avocat de Paul se retourne pour jauger la réaction de son client.

Paul reste stoïque. Mais ses yeux ont perdu tout éclat. On dirait qu'il est déjà mort, avant même que sa fin soit actée. Il reste assis, sagement, entre les deux policiers qui tentent de deviner le fond de ses pensées. Là où la plupart des hommes se seraient effondrés, demandant pardon à la terre entière, à Dieu, à n'importe qui, Paul paraît figé. Il n'entend pas la foule scander « À mort ! ».

Tout est silence dans sa tête.

46



Le bureau est minuscule, tout en longueur avec une toute petite fenêtre à une de ses extrémités. Les papiers peints sont défraîchis et déchirés en certains endroits. Il y fait sombre.

Seule une petite lampe éclaire le bureau de Maître JARDIN. Au lendemain du réquisitoire de l'avocat général, l'avocat met la dernière main à l'intervention qu'il doit faire dans une

semaine, clôturant ainsi les débats avant le délibéré des jurés. Il sait que la tâche qui l'attend sera rude, très rude même. Tout accuse Paul BLUM, jusqu'à son attitude au moment du réquisitoire de l'avocat général.

Maître JARDIN relit une dernière fois sa plaidoirie, espérant sauver la tête de Paul BLUM.

Il est déjà très tard et Maître JARDIN est harassé. Il bâille à s'en décrocher la mâchoire. Une barbe drue encombre le faciès du jeune avocat qui doit briller s'il souhaite continuer dans la voie professionnelle qu'il a choisie. Un hamburger entamé repose près de son sous-main. Une bouteille de soda à moitié vide l'accompagne. Il corrige encore des passages de son texte, ajoutant çà et là quelques intonations, mais rien sur le fond.

Pourtant, il manque quelque chose dans ce papier. Maître JARDIN en a conscience et il attend avec impatience le coup de téléphone qui va lui permettre d'ajouter l'élément essentiel à la défense de Paul BLUM. Cela se situera à la fin de son intervention. Cela sera la touche finale qui sauvera Paul BLUM. Le jeune avocat en est certain. Grâce à cet élément, il va se faire une place au soleil. Il pourra se vanter d'avoir réussi à sauver la tête du Boucher.

Maître JARDIN consulte sa montre. Son correspondant est en retard. Il était supposé lui communiquer les renseignements sollicités à 20 heures. Il est déjà 21 heures et personne n'a encore appelé.

Maître JARDIN va donc continuer à travailler le point de procédure qui, selon lui, permettra de verser au dossier un élément de dernière minute. Il compulse les jurisprudences en la matière en espérant trouver un précédent. Faut-il encore que cet élément, s'il existe, soit au crédit de la défense...

Cela fait maintenant plus d'une heure qu'il cherche lorsque le téléphone retentit.

— Maître JARDIN ? questionne une petite voix féminine.

— Lui-même.

— Mademoiselle FURLAN du laboratoire Yourscape. Je vous appelle au sujet de votre commande.

— Je vous écoute, dit simplement l'avocat, avec dans la voix une certaine impatience.

— Nos premières analyses n'ont rien donné, cher Maître.

Toutefois, nous ne désespérons pas de trouver quelque chose grâce à des recherches plus avancées. *A priori*, le support que vous nous avez laissé est sain, à charge pour nous de continuer à travailler.

— Mais vous exagérez, cela fait maintenant deux semaines que vous avez ce support et vous n'êtes pas capable d'en sortir quelque chose !! Dois-je vous rappeler que la vie de mon client en dépend ???

— C'est exact, cher Maître. Sachez toutefois que ce travail n'est pas évident. Faites-nous confiance, nous vous donnerons les éléments à temps. Croyez-moi, Maître JARDIN.

— De toute façon, je n'ai pas d'autre choix que d'attendre. Pour votre gouverne, je vous informe que je dois faire état de ces éléments dans une semaine désormais. La vie d'un homme en dépend.

— Vous aurez ces éléments en temps et en heure, même si nous devons vous les faire porter en urgence au tribunal.

— Je prends note de votre engagement. Bonsoir Mademoiselle FURLAN.

— Bonsoir Maître. À bientôt.

L'avocat raccroche avec rage. Tout va mal. D'une part, il ne sait pas s'il sera en mesure de verser une pièce au dossier au moment de sa dernière intervention, et dans quelles conditions. Et d'autre part, il ignore encore si les éléments attendus pourront être mis au crédit de Paul BLUM...

47

Palais de justice de Paris. Dernier jour du procès. Jour dédié à la défense de Paul BLUM.



Maître JARDIN a demandé au président CHAUSEL l'inscription aux débats de l'analyse qu'il attend.

Paul est nerveux, son avocat également. C'est à croire que la nervosité de l'un déteint sur l'autre. L'avocat est pendu depuis maintenant plusieurs minutes à son portable,

dans la petite pièce attenante à la salle d'audience. Il multiplie depuis son arrivée les appels téléphoniques au laboratoire Yourscape afin d'avoir la certitude qu'il pourra disposer des résultats qu'on lui a promis.

Ces résultats concernent l'analyse de la lettre et de l'enveloppe que l'ex-Madame BLUM a transmises à Paul. Maître JARDIN attend énormément de ces résultats, espérant que ces documents révéleront des traces ADN, susceptibles d'identifier l'assassin des trois individus. Un autre postulat est nécessaire. Il faut que l'ADN appartienne à un individu fiché, sans quoi cette recherche aura été effectuée en pure perte.

Pourtant, l'avocat sait pertinemment qu'il n'en est pas encore là.

C'est Paul qui a soufflé cette idée à son avocat, certain que son ex-femme était au centre de cette affaire. Ainsi qu'il l'a toujours dit, ce n'est pas dans les habitudes de son ex-épouse que de partir en mission humanitaire, lorsqu'on connaît son goût pour le confort voire le luxe. Paul n'a jamais cru en cette lettre et encore moins au fait que Bénédicte l'ait envoyée. Au contraire, Paul croit dur comme fer que son ex-épouse est retenue quelque part contre son gré, voire qu'elle est morte, et que c'est son tortionnaire qui est à l'origine des trois meurtres.

La grande porte séparant la pièce où se trouvent Paul, son avocat et les policiers s'ouvre, laissant passer le même flot de lumière.

L'avocat abrège sa conversation téléphonique. Son devoir l'attend.

Comme à l'accoutumée, Paul pénètre dans la salle d'audience encadré par deux policiers. Paul tient la tête haute comme pour braver ceux dont le rôle est d'étaler au grand jour le malheur d'un innocent. Paul semble comme illuminé par le rayon de la justice. Il reprend espoir.

Maître JARDIN a également l'air confiant. Tel un paon, il parade devant les journalistes, criant à qui veut bien l'entendre, qu'il va faire éviter une des plus grandes erreurs judiciaires jamais commises.

Tout cela commence à agacer le Président CHAUSEL, si bien qu'il ordonne que les journalistes quittent la salle.

Après avoir obtenu le silence, le Président CHAUSEL ouvre les débats. Il rappelle que ce jour étant réservé à la défense, celle-ci doit, comme le veut la tradition, clore les débats avant le délibéré des jurés. Puis il passe la parole à Maître JARDIN.

Cela fait plus d'une heure que Paul et Maître JARDIN sont entrés dans la salle. L'avocat espère secrètement que mademoiselle FURLAN

ne va pas tarder à apporter le colis qui innocentera Paul. Paul et son avocat se sont mis d'accord pour organiser cette mise en scène dans le but de retenir les journalistes le plus longtemps possible. Maître JARDIN n'a pour le moment rien pour tenter de sauver la tête de Paul. Les résultats de l'analyse ADN de la lettre sont la dernière chance d'innocenter Paul. La vie de son client se joue à quitte ou double.

Maître JARDIN se lève et prend la parole.

— Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs de l'assemblée, je vais dans un petit moment être en mesure d'affirmer, oui j'ai bien dit affirmer, que Monsieur Paul BLUM n'est pas l'assassin.

Paul pense que son avocat y va un peu trop fort. Il espère que cette plaidoirie ne se retournera pas contre lui.

— En effet, j'attends d'ici à quelques minutes les éléments qui me permettront de remonter jusqu'à celui qui a tué les trois hommes.

Au moment même où il prononce ces mots, il voit pénétrer avec un réel soulagement accompagnée d'un policier, une frêle jeune fille, très jolie, qui tient dans sa main une petite enveloppe. Mademoiselle FURLAN s'est déplacée en personne. Pourtant, à en croire sa mine, il semble tant à Paul qu'à son avocat, que l'affaire est loin d'être entendue.

Mademoiselle FURLAN avance tête basse. Paul met cette attitude sur le compte de la timidité. L'avocat, lui, a déjà compris.

Mademoiselle FURLAN s'avance jusqu'en dessous de l'estrade où a pris place la cour. Elle se juche sur la pointe des pieds, et du bout des doigts, tend l'enveloppe au Président CHAUSEL. Puis, sans regarder ni Paul, ni son avocat, elle fait le chemin en sens inverse, satisfaite de ne pas avoir à donner d'explications à ses clients.

Le Président CHAUSEL pose l'enveloppe à côté de lui et invite Maître JARDIN à continuer sa plaidoirie.

L'avocat sent que la partie lui échappe. Son ton triomphal se mue en un discours décousu, constitué de poncifs sur l'exemplarité de la vie de son client. À la fin de son intervention, Maître JARDIN invite le Président à ouvrir l'enveloppe.

Paul retient son souffle. Quant à son avocat, il s'assoit et commence à rassembler les quelques feuilles constituant son dossier.

Le Président décachette l'enveloppe, puis déplie la feuille qu'elle

contient. Sans dire un mot, il prend connaissance des lignes qui parsèment la feuille, puis la fait passer à Maître JARDIN.

Pour Paul, ce court laps de temps semble durer une éternité

Le Président demande à l'avocat de commenter les résultats de l'analyse.

Maître JARDIN prend appui sur son pupitre et se lève. La salle est suspendue à ses lèvres. Il pose la feuille devant lui, après l'avoir lue dans un silence grave. Péniblement, il ajuste son micro. Il se racle la gorge et dit :

— Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs de l'assemblée, je vais vous faire lecture des résultats de l'analyse qu'a bien voulu produire pour mon client le laboratoire Yourscape.

Maître JARDIN articule de plus en plus difficilement. Et plus l'avocat mange ses mots, plus Paul sent se rapprocher la lame de la guillotine. Paul ne tient plus. Il va exploser si cet avocat de pacotille ne s'exprime pas plus clairement. Maître JARDIN poursuit :

— La lettre et l'enveloppe analysées portent des éléments ADN.

Cette déclaration fait monter une rumeur dans la salle. Paul reprend espoir, sentant cette fameuse lame repartir vers son logement.

— Toutefois, leur qualité ne permet pas de les exploiter. Signé : Mademoiselle Carla FURLAN du laboratoire Yourscape.

48



. BERNARDIN est attablé à la terrasse du petit café qui jouxte le palais de justice. Il commande un petit noir, bien tassé. À côté de lui, il y a deux amoureux qui se mangent mutuellement des yeux. Plus loin a pris place un jeune cadre dynamique qui pianote frénétiquement le fruit de son travail sur son ordinateur portable, s'imaginant le matelas d'euros qui atterriront dans sa poche quand son patron aura transformé ses ventes en monnaie sonnante et trébuchante.

Le petit café de M. BERNARDIN est servi. Lentement, il déchire le sachet de sucre qu'il déverse méthodiquement dans sa tasse. Puis il déchire l'emballage du petit chocolat qui l'accompagne. Il met cette douceur au creux de sa petite cuillère et lui fait piquer une tête dans le café bien chaud.

M. BERNARDIN observe le flot des passants qui se hâtent sous la grisaille du ciel parisien. Bien qu'entouré d'un fond sonore abrutissant, il n'éprouve aucune difficulté à se plonger dans son passé. C'est ainsi qu'il se rappelle le temps qu'il a passé au sein de la police, notamment l'enquête menée sur cette affaire de triple meurtre, avec ses questionnements et ses incertitudes et l'arrestation de celui qu'on devinait être le coupable.

À la mort de son collègue, l'inspecteur FLAVIER, BERNARDIN a démissionné de la police. Il s'est dit que l'inspecteur FLAVIER avait vu juste. Il devait avoir ses raisons quand il lui a griffonné sur un tout petit morceau de papier chiffonné que le suspect qu'ils avaient arrêté était innocent. Hélas, c'était trop tard. Quelle aubaine, tant pour l'opinion publique que pour les autorités : le tueur était arrêté. Qui plus est, avec à la clé un solide témoignage et une identification certaine. Pourtant, au moment même où il avait lu le message de son ami, le doute l'avait assailli.

Car c'est lui, l'inspecteur BERNARDIN, qui avait mené tambour battant l'arrestation et l'interrogatoire de M. BLUM. Il s'était entêté. Il y avait dans son attitude toute la fougue d'un jeune inspecteur qui voulait se dorer un blason et recueillir l'assentiment de sa hiérarchie.

M. BERNARDIN n'est plus dans la police depuis un moment. L'inspecteur FLAVIER, lui, avait compris pourquoi M. BLUM ne pouvait pas être le coupable. Oui, mais voilà, il n'est plus là pour en parler. Il a emporté avec lui les clés de la vérité.

Plus ce procès avance et plus M. BERNARDIN se convainc que Paul BLUM joue sa tête par sa faute, en raison de son incompetence et parce qu'il n'a pas su décrypter le message de son ancien collègue.

Au moment même où il boit son café, les jurés s'appliquent à répondre aux questions du Président CHAUSEL. À l'instant où il savoure son petit chocolat, le sort d'un innocent se joue sur l'intime conviction de quelques femmes et hommes, simples citoyens et pour l'occasion bras séculaires de la justice. Pour avoir assisté à la totalité du procès, son intime conviction à lui, c'est que M. BLUM sera reconnu coupable et

condamné à mort.

Il est arraché de ses rêveries par un juron lancé vertement par le jeune cadre dynamique qui a soudainement perdu toutes les informations sur son ordinateur portable.

M. BERNARDIN sourit. Il a peine à imaginer que l'on puisse ainsi perdre son sang froid pour une pareille brouille, alors qu'un homme innocent va certainement être reconnu coupable et exécuté.

49

Palais de justice. Salle des délibérés.



es douze jurés sont installés autour d'une table ovale vierge de tout artifice. Le Président CHAUSEL est assis à son extrémité. Un profond silence règne dans cette grande pièce solennelle qui verra bientôt le sort de Paul BLUM se sceller. D'autres destinés ont été fixées dans cette même salle. D'autres vies ont été stoppées net par cette justice qui se veut juste, avant d'être aveugle.

Le Président CHAUSEL termine de lire les quelques feuillets qu'il a sous les yeux. Ces documents recensent les questions auxquelles les jurés devront répondre.

Sa lecture terminée, il repose délicatement ses lunettes sur son sous-main. Il scrute chacun des hommes et chacune des femmes qui vont avoir la lourde tâche de dire si oui ou non M. BLUM est l'auteur des trois crimes dont on l'accuse. Une position unanime doit également émerger sur le fait de savoir si M. BLUM a ou non des circonstances atténuantes, ou au contraire des circonstances aggravantes. Des réponses à ces deux questions dépendront le verdict et bien évidemment la peine encourue. De ces réponses va donc dépendre le sort de Paul BLUM, ce sort étant intimement lié à une sorte de barème punitif que le Président CHAUSEL est chargé d'appliquer, comme si la vie d'un être humain, même s'il a commis l'irréparable, était suspendue à une quelconque grille d'appréciation, à l'image de contraventions pour excès de vitesse.

Le Président CHAUSEL fixe du regard l’emblème de la justice affiché juste au-dessus de la porte d’entrée de la salle des délibérés. Une balance avec deux plateaux, en parfait équilibre. Les réponses données par les jurés feront pencher l’un ou l’autre des plateaux, vers la mort ou la liberté. Il pressent déjà en son for intérieur que le plateau de la mort va toucher le sol, entraînant ainsi le plateau de la liberté haut dans les cieux. Mais cela n’est pas son rôle d’influencer ce jury populaire. Il est juste là pour animer le débat, si débat il y a, bien évidemment.

Chacun des douze jurés attend solennellement le début du débat. Chacun y va de son regard vers son plus proche voisin, vers celui qui lui fait face ou encore vers le Président que l’on sait pétri d’expérience dans ce genre d’exercice. Puis le Président CHAUSEL prend la parole.

— Mesdames et Messieurs, vous avez assisté au procès équilibré d’un individu accusé d’un triple meurtre. Vous avez eu tout loisir d’entendre tour à tour les positions de l’avocat général et de l’avocat de la défense. Tout au long des débats, expertises et interrogatoires, vous avez pu vous approprier les faits. Ce procès vous a théoriquement permis de vous forger une intime conviction. C’est cette conviction que vous allez devoir transcrire dans les réponses aux questions que je vais vous poser. Avant de vous poser ces questions, qui je vous le rappelle si besoin était vont sceller le sort de l’accusé, je souhaite, comme le veut la tradition, qu’un débat s’instaure.

À peine a-t-il terminé qu’un des jurés se lève et dit :

— Monsieur le Président, je ne parle pas au nom de mes collègues. Ce que je vais dire n’engage que moi. Pour moi, il n’y a pas l’ombre d’un doute. BLUM est coupable et il ne mérite que la mort !!!!!!!!!

Furieux, le Président CHAUSEL fusille du regard celui qui a osé briser le silence, et orienté ainsi l’avis des onze autres jurés.

— Monsieur, je n’accepte pas une telle attitude. Vous n’êtes pas ici en qualité de juge, mais en qualité de juré. Vous ne représentez pas à vous seul la justice. Votre rôle est de répondre aux questions que je vais vous poser. Je vous rappelle, Monsieur, que pour l’instant Monsieur BLUM est encore innocent. Je vous rappelle également qu’un jugement sera rendu d’après vos réponses et que la sentence que vous réclamez doit recueillir l’unanimité des douze réponses. Aussi, je vous en prie, asseyez-vous et ne considérez pas votre intime conviction comme le jugement qui sera rendu.

L’homme reprend sa place, nullement décontenancé par

l'intervention du président. Il scrute tour à tour chacun de ses collègues qui ne lui rendent pas son regard. Son œil est noir, comme la mort qu'il souhaite à M. BLUM.

Le Président CHAUSEL sonde l'assemblée des jurés sur la pertinence de lancer un débat sur l'affaire. Il demande un vote à main levée, ce débat devant au mieux apporter des réponses aux éventuelles zones d'ombre qui pourraient encore subsister. Aucun des douze jurés ne lève la main, signifiant ainsi que leurs intimes convictions sont déjà forgées.

Le Président CHAUSEL fait prendre note au greffier de cet élément.

Puis il propose de passer à la lecture des questions, ce à quoi les jurés acquiescent.

Le greffier commence par distribuer deux enveloppes à chaque juré.

Puis il fait de même avec les douze premières feuilles. Chacun des jurés doit y inscrire sa réponse à la première question que pose oralement le président : « *Monsieur BLUM est-il coupable des trois meurtres pour lesquels il a été jugé ?* ». Chacun insère sa réponse dans l'enveloppe en sa possession. Puis le greffier apporte une première urne pour que chacun y dépose son enveloppe.

Le président pose ensuite la seconde question : « *Dans l'hypothèse où M. Paul BLUM est considéré comme coupable, existe-t-il des circonstances pouvant atténuer ses actes ? Au contraire existe-t-il des faits qui pourraient accabler l'accusé ?* ». Le Président explique que s'il y a eu une réponse négative à la première question, un bulletin même vierge doit néanmoins être déposé dans l'enveloppe. Comme il l'a fait pour la première question, le greffier passe devant chaque juré pour recueillir leurs réponses.

Puis le greffier retire le cadenas de chaque urne et comptabilise le nombre d'enveloppes. Pour chaque urne, il y a bien douze enveloppes.

Prison des Mouffettes. Cellule de M. Paul BLUM.

aul est assis à sa petite table de travail faite d'un vieux bois meurtri par les nombreux coups de couteaux portés par d'anciens prisonniers. Ils ont marqué à même l'essence du bois la rancœur contre une société qui n'a pas voulu d'eux ou la rage de ne pouvoir aimer l'être cher resté à l'extérieur.

Paul est face à une page blanche. Il a décidé qu'à partir d'aujourd'hui, jour où il prend connaissance de la sentence retenue contre lui, il va écrire ses mémoires. Il hésite entre les faire commencer à partir de son emprisonnement ou de la fin de son mariage avec Bénédicte, qui a coïncidé avec sa lente descente aux enfers.

Paul consulte sa montre. Il est 14 heures 30. Il fait beau, très beau même, un peu trop beau pour savoir qu'on va mourir. Car Paul en est certain : ses jours sont comptés. Dans quelques minutes, un maton viendra l'extraire de sa cellule pour l'emmener vers le palais de justice où l'attend le verdict populaire. Et Paul ne sait toujours pas par où amorcer le récit de sa vie en sursis...

Paul entend des pas sur les pavés du couloir de la prison. Une clé farfouille la serrure. La lourde porte grince en s'ouvrant. Un maton lui fait signe de le suivre. Paul se lève en silence. Il pousse sa feuille toujours vierge dans le coin de sa petite table. Ses mémoires attendront bien un peu. Il rebouche son crayon et le pose sur la feuille. Il repousse la chaise en fer contre le mur puis suit docilement le maton qui referme la porte derrière lui.

Paul emprunte le long couloir qui va le mener jusqu'au sas où attend le camion blindé qui le conduira au palais de justice. Comme à son habitude, il s'assied face à la seule petite fenêtre grillagée du fourgon. Paul regarde le soleil radieux qui brille comme pour lui faire regretter que la vie peut être très belle si on se donne la peine de la vivre pleinement. Le fourgon démarre et emprunte pour une fois l'entrée principale de la prison, là où ne l'attendaient pas les nombreux photographes tous attroupés à la sortie de réserve.

On installe Paul dans la petite pièce attenante à la salle d'audience du palais de justice. Mis à part les agents de police de faction

spécialement chargés de le surveiller et de le protéger, Paul est seul. Seul face à son destin. Seul face à son désarroi. Seul face à une colère qu'il ne peut exprimer.

Paul craint que d'ici quelques minutes, une heure tout au plus, les dës soient jetés. Quoique non prouvée, sa culpabilité sera prononcée.

Les policiers commencent à bouger. Ils réajustent leurs ceinturons. Ils se considèrent l'un l'autre. Ils savent que c'est la dernière fois qu'ils escortent Paul.

Soudain, la porte s'ouvre. Les policiers invitent Paul à se lever et à les suivre. Paul s'exécute de bonne grâce, motivé pour en finir, impatient d'entendre la sentence qui va tomber.

Paul entre dans la salle d'audience dans un silence de mort.

On fait entrer la cour. La salle se lève. Mis à part le bruit de fond des sièges qui glissent, il n'y a aucune autre perturbation, comme pour sacrifier ce moment, comme pour mieux savourer la sentence. La cour prend place. Chacun est invité à s'asseoir.

Le Président CHAUSEL chausse ses lunettes. Il tire à lui le micro, s'éclaircit la voix et prend la parole, après avoir déposé à ses côtés deux enveloppes :

— Mesdames et Messieurs, les douze jurés se sont retirés pour délibérer suite au procès de Monsieur Paul BLUM, accusé d'avoir tué trois hommes. Comme le veut la procédure, nous sommes rassemblés aujourd'hui pour entendre leur verdict. Pour les orienter dans leurs choix, je leur ai posé deux questions.

Puis le président ouvre la première enveloppe.

— La première question que je leur ai posée portait sur la culpabilité du prévenu. Les jurés à l'unanimité ont répondu que Monsieur BLUM était coupable des trois crimes.

L'annonce de cette première information laisse place à quelques applaudissements que le Président fait rapidement cesser.

Le Président décachette ensuite la seconde enveloppe :

— La seconde question avait pour objet de déterminer si le prévenu, s'il était reconnu coupable, pouvait ou non bénéficier d'éléments particuliers susceptibles d'alléger sa peine. Les jurés en ont décidé autrement. À l'unanimité, ils ont affirmé que Monsieur Paul

BLUM ne pouvait bénéficier de telles circonstances atténuantes.

Et le Président de poursuivre :

— Au contraire, Monsieur Paul BLUM verra sa sentence tenir compte de circonstances aggravantes.

La vindicte populaire enfle.

Le Président se lève.

— Mesdames et Messieurs, chacun des membres du jury s'est prononcé en son âme et conscience pour reconnaître Monsieur Paul BLUM coupable de trois meurtres avec circonstances aggravantes. Aussi, conformément au code pénal, l'État français condamne Monsieur Paul BLUM à la peine de mort.

À ces mots, la salle laisse éclater une liesse teintée de malveillance. Les gens sautent dans les bras les uns des autres. Secoués par des larmes de fiel, les membres des familles des deux premières victimes crient à qui veut l'entendre que justice est faite. Des « À mort ! » haineux fusent même.

Le Président exige le calme, avant de déclarer :

— La mort sera rendue par la guillotine.

Au fond de la salle d'audience, entouré de personnes vociférant des menaces, M. BERNARDIN reste sans voix. Il a pitié de Paul, accablé comme un enfant qui se fait insulter pour la première fois. Il s'en veut aussi terriblement. Il sait sans le savoir véritablement que tout le monde se trompe.

51

Prison des Mouffettes. Cellule de Paul BLUM. Lendemain du verdict.



aul reprend sa feuille blanche. Pour se motiver, il imagine les pages des journaux qui rendront compte du verdict de mise à mort. Au moins, la presse malodorante réussira à en faire ses choux gras.

Depuis ce verdict, Paul est passé du statut de cadavre latent à celui de cadavre en puissance. D'ici quelque temps il aura gagné celui de cadavre tout « court ». C'est bien là le mot à employer, se dit d'ailleurs Paul. En effet, la mort sera donnée, encore heureux d'ailleurs qu'elle ne soit pas vendue, par la guillotine. Paul ne sait pas de combien de temps il dispose pour écrire son livre. En revanche, il sait qu'il n'a pas trop droit au syndrome de la feuille blanche, sans quoi il ne pourra le terminer dans les temps. C'est la raison pour laquelle Paul a décidé de se livrer dès à présent, à chaud, avant que son corps ne devienne froid, définitivement froid.

Paul va profiter de ce livre, qu'il espère à gros tirage, pour faire toute la lumière sur cette sordide affaire. Il va écrire sa vérité, la vérité toute nue, brute de fonderie, et ce même si cela doit faire mal. Paul sait pertinemment que son destin est intimement lié à celui de son ex-femme disparue. Paul se demande pourquoi la police n'a pas tenté de la retrouver, pourquoi de vrais moyens n'ont pas été déployés à dessein. Car Paul est sûr, il l'a toujours été d'ailleurs, que son ex-femme est au cœur de l'intrigue. En effet, deux des trois individus tués connaissaient Bénédicte et pour cause. Le premier a été son patron, et elle a quitté le domicile conjugal pour vivre avec le second. Mais pourquoi n'a-t-on pas essayé d'éclaircir le mystère de la disparition de Bénédicte ? À moins que ce doute ne profite à quelqu'un. Qui pourrait avoir intérêt à ce que l'ex-Madame BLUM reste définitivement introuvable ? Qui aurait intérêt à tuer Bénédicte, projetant ainsi Paul vers une mort certaine ? Qui aurait intérêt à ce qu'un innocent paye pour un autre, si ce n'est le tueur ? À moins que des intérêts convergents ne profitent à plusieurs individus, d'une manière fortuite, ou préparée. Paul a le sentiment qu'il est au centre d'un imbroglio incroyable, faisant les affaires d'un, voire de plusieurs individus, influents ou non.

Paul se sent naître une vocation de martyr. Même s'il n'a pas le temps de terminer son œuvre, il enverra ce qu'il aura déjà écrit à quelques journalistes qui se feront un plaisir de relayer l'information, canonisant ainsi celui qui aura été injustement raccourci.

Pour autant, Paul doit faire face à un écueil de taille. Comment va-t-il s'y prendre pour recommencer une enquête qui a été bâclée alors qu'il croupit au fond d'une cellule ? Là est le véritable challenge, car même s'il est motivé comme jamais pour faire éclater la vérité, il doit se donner les moyens de ses investigations. Or, sans aide extérieure, Paul ne voit vraiment pas comment il va pouvoir procéder. Et s'il faisait appel à

son avocat ? Paul préfère, s'il a une alternative, se passer des services de cet individu. En effet, comment ferait-il pour faire éclater la vérité en sous-marin, alors qu'il a été incapable de le faire à la lueur des rapports de police ? Pourtant, Paul doit bien reconnaître qu'il a failli y arriver lorsqu'il a commandité l'analyse de l'enveloppe et de la lettre de Bénédicte. Malheureusement, cela a échoué, au point où cet élément s'est retourné contre Paul, le faisant passer pour un manipulateur, un créateur d'alibi. Paul se dit que s'il n'a pas d'autres pistes, il fera appel à lui. Pour le moment, Paul cherche par quel moyen il pourrait trouver une aide extérieure pour son enquête. Tout en mâchonnant son petit crayon gris, et tout en tapotant sur son bureau sa gomme réduite de moitié, Paul tente de faire le tri dans ses idées.

Paul est tiré de sa réflexion par le bruit des clés dans la serrure. Il se retourne. Le maton entre et le salue, comme un torero salue le taureau qui va être mis à mort, avec déférence et respect. Tout en fuyant le regard de Paul, il lui tend une lettre. Paul le remercie et avant qu'il ait le temps de lui demander quand ce pli est arrivé, le maton referme la lourde porte de la cellule, replongeant Paul dans sa solitude *ante mortem*.

Paul retourne l'enveloppe dans tous les sens, essayant de distinguer les premiers éléments qui lui permettraient de savoir d'où vient cette missive. Rien. La lettre ne porte aucun signe distinctif. Elle n'a pas non plus de timbre. Elle a donc été déposée ici, à la prison. Alors, pourquoi l'expéditeur n'est-il pas venu jusqu'à lui pour la lui remettre en main propre ? Et si c'était Bénédicte ?

Paul décachette l'enveloppe et déplie la lettre qui se trouve à l'intérieur. L'écriture semble torturée, comme si l'auteur du message avait eu énormément de difficultés à l'enfanter.

Ce n'est malheureusement pas Bénédicte. Il aurait de suite reconnu son écriture.

Monsieur BLUM,

J'ai assisté à votre procès. Vous ne m'avez certainement pas vu, car j'étais assis tout au fond de la salle, évitant ainsi votre regard. J'ai été profondément choqué par la vindicte populaire qui s'est levée comme un seul homme pour vous accuser de meurtres que vous n'avez certainement pas commis. Car je suis persuadé de votre innocence.

Vous me connaissez et pour cause. Je suis en effet l'inspecteur qui

vous a inculpé. Vous devez certainement vous demander pourquoi, après vous avoir jeté dans les geôles, je suis convaincu de votre innocence. Mon collègue et ami a essayé de me mettre sur la voie. À ce moment, il n'avait pas de preuves tangibles permettant de vous laver de tout soupçon. Depuis, il en a trouvé. Vous allez me rétorquer : pourquoi n'est-il pas intervenu au cours du procès ? Tout simplement parce qu'il est mort, emportant avec lui son intime conviction que vous êtes innocent, et pourquoi pas, les débuts de preuve pouvant l'attester.

Vous ne comprenez certainement pas ma démarche, et encore moins êtes-vous capable de l'apprécier, car vous me considérez comme responsable de vos malheurs et vous avez raison. Autant en mémoire de mon ami que pour m'élever contre une grave erreur judiciaire, je vous propose de vous aider à recommencer une enquête sur des bases solides tant l'enquête initiale a souffert d'insuffisances.

Je comprendrais aisément que vous n'acceptiez pas ma proposition. Soyez néanmoins sûr qu'elle mérite réflexion. Je vous supplie de me laisser vous aider. Je vous laisse ci-après mon adresse et mon numéro de téléphone, au cas où.

Au plaisir de vous revoir.

Monsieur BERNARDIN, ex-inspecteur de police

52



énédicté est à bout. À bout de force et à bout de nerfs. Cela fait désormais une éternité qu'elle n'a pas pris de vrais repas. « Il » lui jette de temps en temps un vieux quignon de pain, ainsi qu'une petite bouteille d'eau. Elle doit faire avec. Elle a maigri, considérablement, au point de n'avoir plus que la peau sur les os. Elle doit faire figure d'épouvantail.

Elle doit même faire concurrence à ces pauvres hères qu'on a libérés des camps de concentration du troisième Reich. Certes, elle n'avait pas beaucoup de formes, mais elles étaient harmonieuses. Maintenant, elle ressemble à un amas d'os déstructuré.

Elle souffre.

Elle souffre physiquement à force de se tenir ainsi, mal installée

dans ce réduit. Elle a mal partout.

Elle souffre psychologiquement également. Elle en a assez d'être livrée au bon vouloir de ce geôlier qui ne lui adresse même pas la parole. Elle souffre de rester confinée dans le noir, même si elle essaie de le domestiquer tant bien que mal. Elle veut mourir, car elle sent que c'est sa destinée. Elle ne croit même plus à son sauvetage. S'il avait dû intervenir, cela se serait déjà passé. Non, elle sait qu'elle ne reverra plus le monde civilisé une dernière fois, avant de partir définitivement vers l'au-delà.

Ce sentiment est étrange. D'une part, elle souhaite plus que tout la mort. D'autre part, elle se sent terriblement frustrée de n'avoir pas pu une dernière fois boire un verre de vin blanc bien frais, accompagné de douces fraises légèrement sucrées. Elle en veut quasiment à la terre entière qu'on l'ait oubliée, elle qui a plus qu'à son tour pensé aux autres. Les enchevêtrements humains auxquels elle s'était habituée lui manqueront cruellement. Elle est en mal de ces connivences artificielles partagées avec quelque bel inconnu qu'elle se réjouissait d'épater en faisant étalage de capacités sexuelles insoupçonnées. Elle regrette ces regards torrides qui en disaient long sur les prestations à venir...

Des pas se font entendre. C'est son geôlier qui lui apporte sa ration de pain et d'eau. Comme d'habitude, il va les lancer à travers une petite trappe qui donne sur le réduit où elle croupit depuis un long, trop long moment. Grâce à cette petite ouverture, elle peut, le temps d'un moment furtif, apprécier la texture de la lumière, fût-elle artificielle.

Non, ce n'est pas le bruit caractéristique de la petite trappe qu'elle entend. Non, c'est ce tintement de clé qu'on enfonce dans la serrure. Elle va donc pouvoir profiter, une dernière fois peut-être, d'un vrai repas. À moins que son geôlier ait décidé de la libérer ? Sans trop y croire, elle devrait peut-être se préparer à sortir, à marcher. En sera-t-elle encore capable ?

La porte s'ouvre en grand. Un flot de lumière aussi soudain qu'aveuglant agresse ses pupilles. Elle porte sa main devant ses yeux. Il est là. Il se tient debout juste en face d'elle. La lumière est derrière lui. Il a l'air petit, très petit. Il n'a pas l'air bien robuste. Et si elle se débattait et le frappait ? Même chétif, il doit néanmoins être plus robuste qu'elle. Elle abandonne cette idée aussi saugrenue que suicidaire. A-t-elle le droit au moment même où elle a une chance d'être libérée de tenter ainsi un tel geste d'héroïsme ? Il est immobile. On dirait qu'il la sonde du regard. Il a

la chance de pouvoir la voir correctement, alors qu'elle ne voit quasiment rien de lui. Tout ce qu'elle remarque, c'est qu'il porte un masque.

— Bonjour, dit-il.

Ce bonjour est à la fois inconvenant et déprimant. Inconvenant, en effet. Comment peut-on souhaiter un bonjour à quelqu'un que l'on retient contre son gré depuis des lustres ? Déprimant, également, car on a l'impression que ce bonjour signifie la fin, tant il est nouveau. Elle ne répond pas. Non pas qu'elle soit impolie, mais ce mot a la brutalité d'un coup.

— Comment allez-vous ? poursuit-il.

Aucun son ne peut sortir de sa gorge. Elle se demande d'ailleurs si elle sait encore parler. En fait, elle est paralysée par la peur et par l'enjeu. Elle qui voulait mourir, elle a peur du moindre mot, comme s'il résonnait à la manière du mot de la fin. Elle a peur. Elle tremble de tous ses membres.

Ses yeux s'habituent peu à peu à la lumière. Elle distingue désormais un peu mieux celui par qui le malheur est arrivé. Il fait un premier pas, comme pour évaluer sa réaction, puis s'arrête de nouveau. Il la regarde. Il sort de la poche arrière de son pantalon un objet qui ressemble à un couteau, s'approche de Bénédicte puis s'agenouille. Elle ferme les yeux et s'attend à avoir mal, très mal avant de mourir. Puis il tranche les liens qui retenaient ses pieds et ses poignets. Elle est tout engourdie. Elle a des fourmis plein les membres, au point qu'elle a l'impression d'être paralysée. Si elle est paralysée, c'est par l'enjeu des tout prochains instants.

Au terme d'un bref instant, il la prend par dessous son bras gauche et la soulève. Quoique relativement chétif, il n'a aucun mal à le faire : Bénédicte n'est plus qu'un frêle fardeau. Il l'aide à marcher, ce qu'elle fait très péniblement. Elle est percluse de douleur, la faute à la position inconfortable qu'elle conserve depuis plusieurs semaines.

Elle sort de son réduit.

C'est à ce moment qu'il enlève le petit fichu que Bénédicte a devant les yeux. Elle a la très nette impression de renaître et une lumière brûlante déferle sur elle. Elle essaie de faire barrage à cette vague éclatante. Maintenant, elle doit être à l'endroit même où elle prenait les quelques repas auxquels elle a eu droit. Il lui fait face. Il est là, debout à la regarder. Il porte un masque qui semble tout droit venir du carnaval de

Venise. Bénédicte considère comme une chance le fait qu'il porte ce masque. Tant qu'elle ne verra pas son visage, elle peut estimer, à tort ou à raison, qu'elle conserve une chance de survivre.

Il s'assoit et la fixe.

— Déshabille-toi !!! lance-t-il tel un ordre.

Nous y voilà, se dit-elle. C'était bien du sexe qu'il recherchait. Elle va donc être contrainte de lui céder car cela semble être le prix à payer pour être libérée. Pour autant, elle ne doit pas lui donner l'impression d'être à l'aise, sans quoi il risque de changer son fusil d'épaule. Elle ôte son chemisier qui ne doit plus être très frais et le laisse tomber à ses pieds. Ce n'est pas le moment, se dit-elle, de le faire virevolter au-dessus de sa tête, comme lors d'un strip-tease. Puis elle dégrafe son soutien-gorge et le pose à ses pieds. Ses petits seins sont maintenant à sa portée. Il ne bronche pas. Même pas un mouvement d'excitation. Elle n'a jamais eu confiance en ses seins. Elle les considère comme étant trop petits, bien trop petits. Un de ses nombreux partenaires lui avait d'ailleurs dit qu'ils ressemblaient plus à des kystes qu'à des seins !! Cela étant, ils sont très réceptifs au moindre stimulus et son geôlier va bientôt pouvoir s'en rendre compte. Puis elle desserre sa jupe qu'elle laisse descendre le long de ses jambes décharnées. C'était ce qu'elle avait de plus beau avant, ses jambes. D'un dernier effort, elle fait glisser le string, celui-là même qu'elle porte depuis le début de sa séquestration.

La voilà maintenant nue, à sa merci.

— Retourne-toi !! lui lance-t-il. Et prends appui sur la table !!!!

Sans plus attendre, elle s'exécute sans en faire trop.

— Écarte les jambes, vite !!!

Elle obtempère.

Elle ne le voit plus, mais elle l'imagine. Il doit saliver. Elle entend le bruit métallique de la boucle de son ceinturon et celui feutré de son pantalon. Le tout descend jusqu'en bas de ses jambes. Il est tout près d'elle et elle imagine son sexe en érection. La pénétration semble imminente.

Sans qu'elle ait le temps de réagir, il enfonce violemment son sexe dans l'anus de Bénédicte totalement sec. Elle n'a pas très mal. À son avis, il n'est pas très bien membré. Elle réagit par des cris de douleur qu'elle simule. Il l'invective, comme le faisaient ses anciens compagnons

de jeux. Déjà, il jouit. Cela n'a pas été très long.

— Maintenant, retourne-toi !! ordonne-t-il.

Il a remonté son pantalon. Il s'est reculé. Il se tient devant elle à environ deux mètres. Il porte ses mains à son masque et elle comprend soudain que cette sodomie sera la dernière qu'elle vivra. Il ôte son masque.

Bénédicte est saisie, horrifiée. Mais comment est-ce possible ?????

Elle n'a pas le temps de revenir de sa surprise. Il lui assène au thorax un terrible coup de poignard, qui la plonge à jamais dans le noir de la mort et dans l'oubli.

53

Prison des Mouffettes. Couloir de la mort.



Paul a été transféré dans le quartier réservé aux condamnés à mort. Il a donc quitté le vieil homme avec lequel il partageait sa cellule et qui le persécutait régulièrement.

Désormais, il est seul dans une cellule entièrement faite de verre. Un gardien veille sur lui en permanence. Il serait en effet dommage que Paul puisse échapper au sort que lui a réservé la justice des hommes, s'il venait à se suicider.

Paul est tiré à quatre épingles. Il attend de la visite.

Il essaie de poursuivre la rédaction de son livre. Il en est au quatrième chapitre, et il bute désormais sur la clé du mystère : son ex-femme. En observant du coin de l'œil le gardien qui est en train de regarder un match de foot à la télévision, Paul tente d'imaginer ce qui a bien pu arriver à Bénédicte. Première hypothèse : Bénédicte est réellement partie en Afrique pour une mission humanitaire. Il n'y croit guère, sachant pertinemment que Bénédicte n'est pas femme à aider son prochain, qui plus est, d'une manière désintéressée. Paul remise cette première hypothèse au rang du très peu probable. Seconde hypothèse : Bénédicte est partie, sous couvert de cette fausse information, à

l'étranger pour changer de vie définitivement. Cela lui ressemblerait plus car elle a toujours été plus ou moins sujette aux sautes d'humeur et aux pulsions. Troisième hypothèse : Bénédicte a été enlevée. Cette troisième solution est celle qu'il privilégie. Plusieurs questions accompagnent cette troisième hypothèse. Qui l'aurait enlevée ? Pourquoi l'aurait-on enlevée ? Cet enlèvement aurait-il un lien avec son affaire ? Beaucoup de questions qui restent pour l'instant sans réponse.

La petite sonnette annonçant une visite retentit.

Paul repose son crayon et range son manuscrit dans le tiroir de son bureau. Il s'apprête à recevoir M. BERNARDIN. Après avoir relu la lettre dans laquelle l'ex-inspecteur lui proposait son aide, Paul a longuement hésité. Il a finalement accepté cette offre. Paul s'est rapidement rendu compte que M. BERNARDIN était le seul homme sur lequel il pouvait compter pour le tirer de là. Cela peut sembler curieux de recourir à l'homme à qui il doit en grande partie sa condamnation, mais il n'a pas le choix.

Immédiatement après avoir écrit à M. BERNARDIN pour lui fixer un rendez-vous, Paul a eu des remords. Son initiative suscite en lui quelques craintes. Comment va-t-il réagir ? Va-t-il sauter à la gorge de M. BERNARDIN et le frapper sauvagement pour lui faire prendre conscience de son erreur ? Paul va bientôt être fixé.

M. BERNARDIN se soumet de bonne grâce à une fouille corporelle. Puis le gardien ouvre la cellule de verre et invite M. BERNARDIN à entrer, tout en lui précisant qu'il dispose de trente minutes. M. BERNARDIN avance timidement tout en fixant ses chaussures. Arrivé à un mètre de Paul, il s'arrête.

Paul est serein. Il n'a aucun sentiment de haine.

M. BERNARDIN sent le poids du regard de Paul.

Paul prend l'initiative et tend la main à M. BERNARDIN qui interprète ce geste comme un signe de bienvenue. Alors, il relève la tête et considère Paul. Paul lui sourit. L'ex-inspecteur tend la main à son tour. Bizarrement, Paul secoue énergiquement cette main, molle au départ, puis ensuite franche. Il attire l'ex-inspecteur vers lui et le prend dans ses bras, comme pour lui signifier qu'il faut amorcer un nouveau cycle, oublier le passé et se lancer dans un combat dont l'enjeu est sa propre vie.

Prison des Mouflettes. Couloir de la mort.

Paul fait le bilan de la première visite de BERNARDIN. Avec le recul, il est encore étonné de sa réaction. Il s'attendait à un déferlement de violence à l'encontre du responsable de sa déchéance. En lieu et place, Paul a pardonné. Il a plus que pardonné. Il a accordé à BERNARDIN toute sa confiance, se disant que, de toute manière, il ne pouvait pas faire autrement. Pour autant, Paul pense qu'il ne s'agit pas d'une réaction d'intérêt. Non, c'est plus profond que cela. Paul estime, à tort ou à raison, que BERNARDIN a droit au pardon.

Paul a présenté à BERNARDIN les trois hypothèses qu'il a échafaudées. Celle d'un véritable départ de son ex-femme. Celle d'une fuite déguisée de Bénédicte. Et celle, la plus probable, d'un enlèvement.

BERNARDIN s'est immédiatement montré intéressé par la présentation de Paul. Il lui a fait part du sentiment qu'avait eu, peu de temps avant sa mort, son ancien collègue et néanmoins ami.

Tout ce que lui a communiqué FLAVIER tient sur un morceau de papier, qui indique en petites lettres : « *ce n'est pas lui* ». C'est facile d'écrire cela sur un papier, surtout lorsqu'on touche à la fin de sa vie. BERNARDIN s'est interrogé sur la nature du message de FLAVIER. Et si FLAVIER expiait sous cette forme un sentiment de malaise dû à une enquête mal ficelée ? Et si FLAVIER se vengeait d'avoir été en quelque sorte doublé par son jeune équipier au moment de la finalisation de l'enquête ? À bien y réfléchir, ce n'était pas le genre de FLAVIER. Il était bien trop intègre pour discréditer une enquête, même si ce n'était pas lui qui l'avait bouclée. D'ailleurs ne s'étaient-ils pas liés d'amitié tous deux tout au long de leurs investigations ? BERNARDIN est sûr du message que lui a fait parvenir FLAVIER. Si seulement FLAVIER avait eu la force d'en dire, ou plutôt d'en écrire plus...

Désormais, BERNARDIN doit apprendre à connaître Paul, mieux qu'il l'a fait pendant l'enquête initiale. Il doit le sonder, pour vérifier de quoi il était capable à l'époque et maintenant. Car l'amitié soudaine de

Paul pour celui qui l'a envoyé à l'échafaud semble des plus suspects. Paul essaierait-il de semer le trouble dans l'esprit de BERNARDIN ? Tente-t-il d'en faire son jouet pour obtenir une révision de son procès ?

Paul rouvre le livre qu'il a commencé. Il va pouvoir continuer là où il s'était arrêté, à savoir le rôle joué par son ex-femme. Paul semble avoir réussi à convaincre BERNARDIN que Bénédicte est au cœur de l'affaire, et BERNARDIN a réussi à convaincre Paul de commencer par le début : un réel départ de l'ex-femme de Paul en Afrique, comme pour ôter tout doute sur cette hypothèse. BERNARDIN opte donc pour cette piste. BERNARDIN veut procéder par élimination. Ainsi, s'il arrive à prouver que Bénédicte n'est pas partie en Afrique, les pouvoirs publics auront des doutes quant à la véracité de la lettre de Bénédicte. Ainsi, ils seront bien obligés d'admettre qu'une tierce personne a écrit et transmis cette lettre à Paul. Ainsi, ils seront contraints de lancer des recherches pour retrouver l'ex-Madame BLUM.

55



ddy BERNARDIN est assis à son bureau. Depuis qu'il a quitté ses anciens collègues, Eddy est devenu détective privé. Il sentait qu'il n'avait plus sa place dans la police, non qu'elle le rende mauvais, mais plutôt parce qu'il a le net sentiment de ne pas être à la hauteur de la tâche. Alors, il a préféré faire des photos d'adultères fort bien payées et des filatures d'hommes et de femmes infidèles, à la place d'enquêtes lui laissant un goût d'inachevé.

Il est passé par la chambre noire. Il a développé une pellicule entière d'une femme mariée qui passe le plus clair de son temps à conter fleurette à son amant. Il a tapé le rapport qu'il remettra à son cocu de mari, dès le lendemain.

Il est déjà fort tard et pourtant Eddy décide de continuer à travailler sur le dossier BLUM.

Eddy se saisit du carton dans lequel il a précieusement rangé l'ensemble des documents amassés. Il travaille sur ce dossier après avoir terminé sa journée de travail, celle grâce à laquelle il arrive tant bien que mal à régler ses factures. Il ne compte pas ses heures, travaillant jusque

fort tard dans la nuit. Personne ne l'attend, sauf l'ennui et le désarroi de l'homme isolé qui en a assez de faire l'amour seul devant sa glace.

Ce soir, il fait la synthèse des résultats concernant la première hypothèse. Il espère qu'elle ouvrira une brèche dans l'enquête telle qu'elle a été menée. Eddy a pris contact avec l'ensemble des organisations non gouvernementales pour obtenir leurs fichiers de sympathisants partis pour l'Afrique dans les cinq dernières années. Cela représente un tas de papiers très volumineux. Il pose l'ensemble des informations sur le côté gauche de son petit bureau. La pile de documents est sur le point de choir. Au dernier moment, Eddy la rattrape et lance un juron que sa voisine a dû entendre. Puis il sort du même carton d'autres listings. Il s'agit de tous les passagers des compagnies aériennes en partance pour l'Afrique et qui ont voyagé pour le compte de ces mêmes ONG. Eddy s'est dit qu'il valait mieux recouper ces deux sources d'informations en cas d'oublis de l'une ou de l'autre. Son travail n'aura que plus de crédibilité. Il pose alors ces listings sur le bord droit de son bureau, en faisant attention de ne pas les faire tomber.

Trois heures plus tard.

Il est deux heures du matin. Eddy a les yeux complètement rougis, à force de les frotter. Il bâille à s'en décrocher la mâchoire. Sa vue est trouble et la barbe déjà drue élimine un peu plus le col de sa vieille chemise. Il a dénoué sa cravate et ouvert grand son col. Il se gratte sous les bras, rêvant à une bonne douche réparatrice. Il vient tout juste de terminer son travail de recoupement.

À l'aide de sa jambe droite en appui sur son bureau, il repousse sa chaise. Il s'étire de tout son long. Il sourit. Ce long travail n'aura pas été vain. Ni sur une liste, ni sur l'autre, le nom de Bénédicte n'apparaît. Bénédicte n'a donc pas quitté le territoire français, du moins pour le motif qu'elle a donné à Paul dans sa lettre. À moins qu'elle soit partie à la nage, ou encore sous une fausse identité, ce qui semble peu vraisemblable, Bénédicte est encore en France. Mais où ? Telle est la question à laquelle Eddy va devoir répondre. Pour le moment, il est temps d'aller dormir. Demain, Eddy informera Paul du résultat de ses recherches.

Prison des Moufflettes. Couloir de la mort.

Paul est content, très content. Il vient tout juste d'apprendre la bonne nouvelle. Bénédicte n'a pris aucun vol à destination d'aucun pays d'Afrique pour une soi-disant mission humanitaire.

Il n'y a jamais cru.

Paul se sent néanmoins obligé de tinter sa joie de réserves. Certes, Bénédicte n'est pas partie. Certes, cela fait une bonne raison de relancer l'enquête, puisque la lettre reçue par Paul n'a plus aucun fondement. Malgré cela, le sentiment de Paul est mitigé. Il ignore toujours ce qu'est devenue son ex-femme, à laquelle il voue toujours le même amour intact.

Paul a désormais un réel espoir de s'en sortir, d'envisager une révision de son procès. Depuis son emprisonnement, il s'agit de la première lueur, dans le long tunnel qu'il traverse. Cet espoir, Paul va l'exploiter. Cela n'est pas son affaire, mais celle d'Eddy, son nouvel allié. Celui qui l'a mis dans ce pétrin va devenir, du moins il l'espère, son sauveur.

À peine sorti de la prison des Moufflettes, Eddy se rend au commissariat de police, avec l'assentiment de Paul.

Eddy se demande pourquoi il n'a pas fait ce type de recherches à l'époque où il était dans la police, et pourquoi le juge d'instruction n'a pas pris la peine, dans le cadre de la préparation du dossier, de réaliser ce même travail. Eddy pense que cette piste n'a pas été fouillée justement parce que tout accablait Paul. En effet, les enquêteurs, au rang desquels se trouvait Eddy, pouvaient compter sur une identification formelle par un témoin, avec confrontation. Pourquoi à cette époque les enquêteurs se seraient-ils ennuyés à travailler pour rien, alors qu'ils tenaient le coupable idéal, formellement identifié, sans alibi sérieux et qu'ils avaient en main des mobiles plausibles, à tout le moins pour deux des trois crimes ? Pour le troisième, c'était encore plus simple car Paul avait été formellement reconnu comme ayant été sur les lieux du crime.

Eddy se dégoûte.

Comment a-t-il pu ainsi jeter en prison un homme qui avait le malheur de n'avoir pas d'alibi, au seul vu de mobiles qui le confondaient ?

Après avoir consulté Paul et pesé le pour et le contre, Eddy n'est pas allé directement au tribunal pour déposer une demande de révision du procès. Cela aurait été une erreur. Le dossier n'est pas suffisamment conséquent. Pour ce qui est des alibis et des mobiles, tout pouvait être remis en question. En revanche, s'agissant de l'identification formelle par M. HERBST, c'était plus aléatoire. Il ne faut donc pas s'enflammer, mais continuer à travailler pour accumuler d'autres indices. L'élément qu'Eddy a patiemment mis à jour ne lui paraît pas de nature à permettre un nouveau jugement. Tout au plus peut-il impulser une nouvelle enquête. Il s'agit d'essayer de retrouver une femme étrangement disparue et qui est au cœur d'une sordide affaire de meurtres.

Le commissaire ANGELO écoute attentivement Eddy, tout en prenant des notes. Le commissaire est jeune, voire trop jeune pour occuper un tel poste. Il s'agit de sa première affectation, à la sortie de l'école de police. Malgré son jeune âge, le commissaire ANGELO connaît cette affaire, du moins dans ses grandes lignes.

Alors qu'Eddy termine son récit, le téléphone du commissaire sonne. Il s'excuse auprès d'Eddy et décroche :

— Commissaire ANGELO ?

— Lui-même. À qui ai-je l'honneur ?

— Bonjour, commissaire. Le Ministre de l'Intérieur à l'appareil.

À la réaction quasi-militaire du commissaire, Eddy se dit que l'interlocuteur au bout du fil doit être quelqu'un d'important.

— Commissaire, je vous appelle au sujet du dossier BLUM. Au cas où vous l'ignoreriez, il s'agit de cet individu, formellement identifié, qui a tué trois personnes dont une m'était très proche. Je ne vous appelle pas pour vous narrer ce que vous pourrez aisément apprendre en lisant le dossier. Non, je vous téléphone pour vous ordonner de ne rouvrir, en aucun cas, vous m'avez bien compris : en aucun cas, ce dossier et ce quel que soit le bien-fondé de la démarche. Je ne suis pas obligé de vous donner des précisions et je ne le ferai donc pas. Pensez à votre carrière, commissaire. Au revoir, commissaire.

Le commissaire ANGELO repose le combiné. Il semble assommé par ce qu'il vient d'entendre. Comble de coïncidence, c'est au moment même où il reçoit une personne affirmant détenir des éléments susceptibles de faire rouvrir le dossier BLUM qu'on lui intime l'ordre de ne pas faire de vagues.

Eddy ressent le malaise. Alors qu'il s'apprête à terminer sa démonstration, le commissaire ANGELO le prie de l'excuser parce qu'il a une réunion importante à préparer. Le commissaire lui explique qu'il détient suffisamment d'informations pour commencer à travailler et prend congé d'Eddy.

À peine a-t-il fermé la porte de son bureau que le commissaire se saisit de ses notes et les passe dans le destructeur de papier. Il doit penser à sa carrière !!

Au Ministère de l'Intérieur, au même moment.

Le ministre rassure son homologue des finances, assis en face de lui. Il n'a plus rien à craindre. Il ne sera jamais inquiété dans le cadre de cette affaire. Tous deux boivent du champagne dans des grandes coupes. Des mignardises agrémentent cette entrevue. Ils rient à gorge déployée, se remémorant ces doux instants qu'ils ont vécus tous deux avec Bénédicte, celle qui ose tout, qui fait tout et plus si on le lui demande.

Pourtant, elle a ces derniers temps montré une certaine propension à tout balancer, à donner les noms de certaines des personnalités qui avaient droit à ses faveurs. Cela devenait gênant, très gênant même. C'est pourquoi le fait qu'elle ne soit plus en mesure de parler les arrange, eux comme beaucoup d'autres. Et tant pis si un pauvre malheureux paye le prix fort pour des crimes qu'il n'a pas commis. Il continuera à payer parce que les recherches pour retrouver Bénédicte ne seront jamais lancées. Il serait en effet bien trop dangereux qu'on la retrouve.

Prison des Mouffettes, six mois plus tard.



aul et Eddy sont là tous deux, à se poser une seule et même question : mais que fait la police ?

Depuis que les pertinentes investigations d'Eddy ont laissé entrevoir que Bénédicte n'avait jamais mis les pieds en Afrique, rien n'a bougé. Malgré d'incessantes visites au commissaire ANGELO, Eddy n'a remarqué aucune avancée. C'est à se demander d'ailleurs si la police fait son travail.

Paul sait que désormais ses jours sont comptés. Il a reçu de l'administration pénitentiaire un courrier l'informant de sa prochaine exécution, sans qu'aucune date ne soit arrêtée. Inutile de stresser inutilement le prisonnier, a dû se dire l'administration. Cela étant, Paul doit se donner toutes les chances, et même un peu plus, pour retrouver Bénédicte, et plus globalement pour sauver sa tête.

Eddy se passe la main dans ses longs cheveux poivre et sel, tout en tapotant sa cigarette sur le rebord d'un cendrier en fer. Il est fatigué de constater que, malgré ses efforts, la situation n'a pas évolué. Il ne comprend pas l'inertie de la police.

Paul réfléchit.

Il est désormais totalement chauve. Les quelques cheveux qui s'accrochaient sur le pourtour de son crâne ont été priés de quitter les lieux sous la menace d'un rasoir triple lame. Le visage de Paul est creusé, comme la tombe que ses exécuteurs vont préparer. Il se bat jour après jour, avec maintenant l'énergie du désespoir. Il doit livrer à la terre entière la vérité sur cette affaire. Il doit se laver de cette honte qui lui est tombée injustement dessus.

Paul se doit de terminer son livre.

Seuls quelques chapitres manquent à l'appel, les derniers, ceux relatifs au dénouement des investigations d'Eddy. Il reste à Paul quelques semaines, un mois tout au plus peut-être, pour achever son œuvre, celle-là même qui le fera passer des ténèbres de la prison et du couloir de la mort à la lumière de l'innocence. Le temps presse.

Soudain, Paul sourit. Plus encore, il rit, doucement au début, puis plus bruyamment.

— Une chèvre, voilà ce qu'il nous faut, une chèvre !!!!!!! lance t-il.

Eddy regarde Paul sans croire à ce qu'il vient d'entendre. Eddy

scrute les yeux de Paul, se demandant s'il n'a pas définitivement perdu la tête ou s'il ne fume pas des substances interdites. Mais Paul a l'air terriblement sérieux, maintenant qu'il ne rit plus.

— Il nous faut une chèvre, répète-t-il avec gravité.

Eddy saisit l'avant bras de Paul, comme pour lui demander si tout va bien.

— On va lui tendre un piège. Il faut l'obliger à sortir de sa cachette. Peut-être Bénédicte n'est-elle pas morte ? Celui qui a fait cela connaît Bénédicte et veut peut-être la retrouver. Pour faire quoi, mystère. Qui sait, peut-être se cache-t-elle parce qu'elle est traquée ? Serait-elle détentrice d'informations importantes ? Possède-t-elle des dossiers sur des gens influents ? Peut-être même le tueur me connaît-il ?

Eddy comprend maintenant le lien avec la chèvre. Paul a raison, se dit-il. Il faut débusquer le tueur, le forcer à commettre une erreur, celle qui le confondra.

Mais quel appât utiliser ?

58

Bureau d'Eddy BERNARDIN.



ddy est sur le point de s'entretenir avec le pire des journalistes de la presse à scandales que la ville porte en son sein.

Paul et Eddy sont arrivés au constat selon lequel les trois hommes occis ont œuvré directement ou indirectement pour le bien de Bénédicte. Le premier l'a embauchée. Le second l'a aimée. Et le troisième devait l'honorer régulièrement.

Le journaliste est sagement assis. Il manipule une petite cassette qu'il s'apprête à loger dans le magnétophone qu'il a sur ses genoux. Le bas de son imperméable, sale et rapiécé, traîne par terre. Il a une barbe de trois nuits et des volutes de fumée lui font fermer à moitié son œil droit, lui conférant à bien des égards un faux air de Columbo.

Eddy se lance.

— Monsieur VAUTRIN, je vous ai fait venir pour vous parler de l'affaire BLUM.

Le journaliste ferme tant bien que mal le logement de son magnétophone, pose l'appareil juste devant lui, sur le bureau, et appuie sur la touche d'enregistrement. Il fait signe à Eddy de continuer, et sort dans un même temps une nouvelle cigarette d'un paquet tout neuf.

— Ce n'est pas la peine de vous parler de cette affaire, car vous en avez certainement entendu parler. Mieux même, vous devez la connaître aussi bien que je la connais.

Le journaliste ne répond toujours pas, se contentant de faire signe à Eddy de continuer.

— Monsieur BLUM n'est pas le coupable. La vérité n'a pas été dévoilée lors de son procès. Monsieur BLUM doit prochainement être exécuté. La seule solution pour le disculper est bien évidemment de trouver le véritable assassin. Notre intime conviction est forgée par le fait que le tueur connaît l'ex-femme de Monsieur BLUM. Le problème est que personne, pas même la police, ne nous prend au sérieux. L'autre problème est bien évidemment que nous n'avons aucune preuve pour étayer ces affirmations.

Maintenant, le journaliste joue avec un trombone qu'il a déniché sur le bureau d'Eddy. On dirait qu'il n'écoute pas, laissant le soin à son magnétophone de travailler pour lui. Sentant qu'un lourd silence s'installe, il appuie sur la touche *Stop*. Il sort la cassette du magnétophone pour la fourrer dans la poche de son imperméable. Puis il dit d'une voix rocailleuse :

— Et vous attendez quoi de moi ?

Eddy est tout heureux de constater que ce journaliste n'est pas muet.

— La dernière chance pour Monsieur BLUM est de tendre un piège au tueur.

L'œil torve du journaliste étincelle. Il sent que la feuille de choux pour laquelle il travaille va retrouver de sa superbe grâce au plan concocté par Eddy.

— Dites-moi tout, et donnez-moi un argument pour que je fasse partie de votre plan.

Eddy sort du tiroir gauche de son bureau un dossier. Il le pose sur son sous-main, le fait pivoter et l'envoie glisser sur le formica jusqu'au journaliste.

Le journaliste ouvre le dossier et commence à le lire. Au fur et à mesure qu'il avance dans sa lecture, son visage s'égaye. Au bout de dix bonnes minutes, il referme le dossier et le repose sur le bureau.

— Monsieur BERNARDIN, je suis votre homme. Nous allons faire du bon boulot tous les deux.

Il se lève, serre la main d'Eddy et sort. Dans son empressement, il en oublie son magnétophone sur le bureau. Mais ce n'est pas grave. Il rêve déjà au tirage que va lui réserver cette affaire et à la prime que va lui verser son patron.

59

Prison des Mouffettes. Couloir de la mort. Quinze jours avant l'exécution de M. Paul BLUM.



Paul a eu confirmation que son exécution interviendra le 10 décembre prochain. Mourir en décembre est peut-être plus doux que de mourir en plein été où le soleil luit de mille feux et où les filles arborent des tenues légères. Mais au fond, peu importe. Mourir, c'est mourir. Qu'il fasse froid ou chaud, le résultat sera le même : une tête roulera dans un panier rempli de sciure.

Eddy est venu lui apporter la presse du jour.

Le visage de Paul tend à devenir de plus en plus cadavérique, comme s'il se préparait à passer outre-tombe. Paul est abattu. Il ne croit plus au signe du destin, celui-là même qui le tirera d'une mort annoncée pour lui redonner vie et espoir. Paul se sent au bout du rouleau. Il va même jusqu'à douter de la réussite du plan qu'il a lui-même fomenté. À bien y réfléchir, la confiture qu'il a fait mijoter semble un peu trop gluante pour qu'une mouche, si sottise soit-elle, vienne s'y faire prendre.

Eddy déplie le journal qu'il vient juste d'acheter et le pousse sous

les yeux de Paul. Eddy est obligé de froisser le papier pour sortir Paul de sa torpeur. Celui-ci se frotte les yeux et esquisse à l'attention de son ami un sourire tendu. C'est vrai que Paul a mauvaise mine, se dit Eddy. Il ne s'est pas rasé depuis plusieurs semaines et sa barbe est mal entretenue. Il est maigre. Il ne mange plus. Ses doigts sont jaunis par les innombrables cigarettes qu'il grille jour et nuit, en l'absence d'un sommeil qu'il n'espère plus. Ses yeux ressemblent à deux grosses billes maladroitement posées sur un lit de sable fin.

Paul fixe Eddy. Il semble être plongé ailleurs, vers cet ailleurs qu'il va bientôt connaître, dans quinze jours exactement.

Paul saisit enfin le journal. Il tourne rapidement les pages dont le contenu lui importe peu ou plutôt pas du tout. Il n'a que faire des aventures rocambolesques du maire de telle ou telle ville, des infidélités des actrices et des travers pervers des notables de plusieurs petites villes. Non, il va directement à la page présentée par la manchette : *Rebondissement dans l'affaire BLUM*. Cette nouvelle arrache un très léger sourire à Paul.

— Le titre est accrocheur, n'est-ce pas ?

Paul n'entend même pas la remarque d'Eddy. Il se jette sur l'article signé par M. VAUTRIN. Tour à tour, son visage exprime de l'interrogation, puis de la fierté, de la joie, de l'espérance. Sitôt sa lecture terminée, il replie le journal et le pose sur sa table.

— Bon boulot, Eddy, dit Paul, encore sous le choc de ce qu'il vient de lire.

60



omme à son habitude, et malgré l'interdiction du Maître, il est allé chercher son journal au kiosque du coin de la rue. Comme à l'accoutumée, il n'a pas perdu de temps, de peur d'être épié par le Maître.

De retour à sa chambre, il quitte la casquette qu'il enfonce jusqu'aux yeux. Il retire ensuite son blouson de cuir dont le col est remonté jusqu'aux oreilles. Puis il jette ses vieilles baskets jusque sous le lit qui n'est toujours pas refait. D'un revers de la main, il

repousse les restes de son petit-déjeuner jusqu'à une extrémité de la vieille table. Il essuie avec un vieux torchon les traces de café. Les miettes de biscottes sont jetées *manu militari* par terre. Elles feront l'objet d'un éventuel balayage plus tard, s'il y pense. Enfin, il tire la seule chaise dont il dispose et pose le quotidien au centre de la table.

Une fois n'est pas coutume, il a acheté, en plus de son quotidien préféré, une de ces feuilles de chou sur papier glacé qui ne retient pas son attention en temps normal. En fait, il l'a choisie pour son titre principal : *Rebondissement dans l'affaire BLUM*. N'y tenant plus, il se déleste de son quotidien qu'il jette sur le lit et ouvre le magazine. Il survole la table des matières et son œil vif cherche la page à laquelle est présentée la prétendue relance de l'affaire BLUM. Page 46. Il tourne rapidement les pages qui ne présentent pas d'intérêt pour arriver à cette double page dont le titre en gras reprend le texte de la manchette. En fait, l'article est succinct, très succinct.

Tour à tour, le journaliste réexamine l'enquête, qu'il qualifie de bâclée, puis le procès, qu'il juge tronqué, et aboutit à la conclusion que M. Paul BLUM est innocent.

Désormais allongé sur son lit, il note qu'aucun nouvel élément ne vient étayer cette conclusion. Il s'interroge d'ailleurs sur ce que le magazine qualifie de « relance de l'affaire ». Tout ce qui est écrit est ancien, connu de toutes et de tous. Il ne saisit pas en quoi cette affaire peut être relancée. Il a beau se torturer l'esprit, il ne voit vraiment pas comment il pourrait être inquiété, du fond de sa chambre. Puis il arrive à la fin de l'article. C'est à cet endroit qu'est présenté l'élément nouveau, celui qui va relancer l'affaire. Il se concentre et lit l'encart :

C'est du fond de sa cellule que M. BLUM a piloté de main de maître une enquête qu'il a confiée à un détective privé. Cette enquête a permis de retrouver la sœur aînée de M. BLUM dont lui-même était sans nouvelles depuis quelque temps. Celle-ci est prête à témoigner de son innocence, en fournissant à la justice des preuves irréfutables.

La police en a été avisée et doit se rendre prochainement dans le petit village isolé où elle réside.

Des indiscretions laissent filtrer le fait que l'ex-épouse de M. BLUM s'y serait réfugiée, se sentant traquée par des inconnus. Mais ce dernier point doit être confirmé.

Que doit-il penser de cet article ? Quel crédit peut-il y accorder ? Aucun bien évidemment, car il sait que Bénédicte n'est pas là où le

journaliste prétend qu'elle est. Et pour cause, puisqu'il détient la vérité à ce sujet et qu'il ne la dira à personne, même sous la torture. Le Maître lui a intimé d'être discret et il le sera sur tous les points. Le Maître peut avoir confiance en lui.

Puis il réduit ce magazine en une boule de papier qu'il lance avec adresse dans la poubelle. C'est tout ce que ce torchon mérite. Les journalistes sont véritablement des bonimenteurs. Il s'en doutait et il en a la confirmation.

61

Prison des Mouffettes. Cellule de Paul BLUM, deux jours avant son exécution.



aul est couché. Il fixe le plafond comme pour communier avec l'au-delà qu'il va rejoindre sous peu.

Plus il y réfléchit, et moins Paul comprend la ou les raisons pour lesquelles il est ici, emprisonné et sur le point d'être exécuté. Plus il y réfléchit, et moins il voit pourquoi « on » lui en veut au point de vouloir sa mort. Il ne se connaît pas d'ennemi. Il pense bien à la femme de cet homme qu'il a dénoncé, car ce dernier exploitait dans sa cave un réseau de travailleurs clandestins. Même s'il sait que cette femme ne le porte pas dans son cœur, il n' imagine pas qu'elle soit capable de fomenter un tel plan, magnifiquement orchestré. Tout au plus, cela peut valoir un règlement de comptes, une « danse monumentale ».

Aujourd'hui, Paul doit recevoir la visite d'Eddy, son seul et dernier ami. Paul a pensé un moment aborder le cas de cette femme avec Eddy afin qu'il fasse une rapide enquête sur elle. Dans deux jours, Paul ne sera plus qu'une épitaphe dans un cimetière lugubre, voisin de la cour où doit avoir lieu l'exécution. Il n'en parlera pas à Eddy. Non seulement cette idée est saugrenue, cette femme n'ayant pas véritablement l'intelligence suffisamment fine pour concevoir un tel traquenard mais, en plus, c'est trop tard pour en parler.

Tout est trop tard.

Trop tard pour être heureux, lui qui avait réussi à sortir de la torpeur dans laquelle il était tombé à la suite du départ de Bénédicte. Trop tard pour essayer de relancer une carrière professionnelle qui n'a jamais véritablement décollé. Trop tard pour mordre à pleines dents dans cette vie qui se dérobe, lentement, comme les parfums des fleurs en train de faner, faute d'eau et de lumière. Trop tard pour faire connaissance avec certains de ses semblables et bâtir un avenir qui se refuse à lui.

C'est fini.

Paul doit commencer à faire son propre deuil.

Paul a un double avantage sur les autres. Il connaît la date de sa mort et il a eu le temps de la préparer. Il sait que la mort ne viendra pas le prendre par surprise, au plus mauvais moment. De plus, il n'a pas à se faire violence, comme doivent le faire les suicidaires. Il n'aura pas à déployer un courage exorbitant pour quitter cette terre, avec l'incertitude du geste trop mou ou trop hésitant. En fait, Paul est un petit veinard.

Qui plus est, il n'aura pas le souci d'avoir à gérer cette disparition. On le fera pour lui, dans un confort matériel appréciable. C'est prévu, programmé, pour lui, juste pour lui. Il n'a pas à se demander quand il va mourir, s'il va mourir tranquillement dans son lit, de vieillesse. Il n'aura pas à redouter les souffrances interminables imposées par la maladie, cette maladie sournoise qui vous frappe alors que vous ne vous êtes jamais senti aussi bien. Il a le temps de savourer ces derniers moments, alors qu'un autre n'aura pas ce loisir, cette chance, lorsqu'il se fait faucher par la mort, sur une autoroute, en plein soleil, sous le regard horrifié de tous ces badauds qui vont tous au même endroit, le coffre rempli à ras-bord, ou alors sur son lieu de travail, sous le regard compatissant d'un collègue qui se réjouit d'avoir un jour de congé exceptionnel pour porter la dépouille et feindre de regretter ce cher collègue qu'il ne pouvait pas supporter.

Voilà c'est fini. Paul n'aura pas le temps de terminer son livre. Son œuvre sera inachevée. L'épilogue restera lettre morte. Sa vérité ne sera jamais connue. Il ne sera jamais publié et reconnu innocent de cette méprise.

Quelque part, quelqu'un savoure sa victoire.

Cela fait au moins un heureux, quoique Paul ne se sente pas malheureux, se disant que sa chienne de vie est abrégée, pour son bien et celui de ceux qui devaient le supporter. Non, ce qui empoisonne Paul, c'est qu'il part avec collée dans le dos l'étiquette d'un tueur, lui qui est

bon comme le pain. Cette erreur ne fera en fait qu'un seul pestiféré : lui. Ses enfants n'auront pas à gérer cette impopularité, car il n'en a pas. Une chance, d'ailleurs.

La porte de la cellule de Paul s'ouvre.

Après avoir regardé par le judas, le gardien a laissé entrer Eddy. Eddy sourit à Paul. Ce dernier lui rend aimablement ce sourire. Ni l'un ni l'autre n'y croient plus. Ni l'un ni l'autre n'ont envie de se battre. Chacun sait que désormais, il va falloir préparer le départ, préparer ce long voyage au long cours d'où l'on ne revient jamais. Chacun sait pertinemment qu'il va falloir se préparer à se passer l'un de l'autre.

Pendant de longues minutes, Eddy et Paul ne se disent rien. Ils se dévisagent à peine, gênés de savoir que tout est terminé. Puis Eddy se lève et va vers Paul. Paul lève les yeux vers son ami, puis les baisse lorsqu'il voit dans ceux d'Eddy poindre des larmes.

Eddy se penche vers Paul et lui susurre à l'oreille, d'une voix étranglée : « À demain, Paul », comme s'il s'agissait d'un nouveau rendez-vous débouchant sur un autre, puis sur un autre et ainsi de suite...

62

Prison des Mouffettes, veille de l'exécution de Paul BLUM.



près avoir nettoyé sa tondeuse, le coiffeur la range dans son étui. Un infime tas de cheveux gît aux pieds de Paul, ceux constituant le cercle très réduit resté à la base de sa nuque. Le directeur de la prison a bien fait les choses. Il a tenu à ce que Paul présente bien le jour où il perdrait sa tête. Paul doit avoir la tête rasée, avant qu'elle ne tombe dans le panier d'osier rempli de sciure.

Paul regagne son lit. Il a les yeux dans le vide. Il est déjà parti. Parti à la conquête de ce monde perdu, de ce monde imaginaire qu'il va pouvoir bientôt toucher du doigt, du moins il l'espère. Paul ne fait déjà plus partie des mortels. Il est d'ores et déjà dans l'antichambre du froid, dans l'arrière-cuisine de l'homme à la faux qui va bientôt le cueillir à la

fleur de l'âge, comme on cueille un fruit pas encore mûr. Les épaules de Paul tombent bas, très bas, encore plus bas. Tous les malheurs de la terre semblent peser sur elles. Il est las. Il n'en peut plus d'attendre ce qui n'arrivera maintenant plus. La liberté. Liberté chérie qui l'a abandonné un beau matin où la police est venue le chercher dans ce petit appartement qu'il n'a plus revu depuis. Les mains de Paul tremblent maintenant qu'il est seul, livré à lui-même à 24 heures de sa mort. Elles tremblent de peur. Elles tremblent de ne pas savoir comment tout cela va se passer. Elles bougent tant que Paul ne les contrôle plus. Pas plus qu'il ne contrôle ce qu'il va ressentir, au moment où la fine lame de la guillotine va heurter son cou bien apprêté. Que va-t-il ressentir ? Il se le demande. Aura-t-il mal ? Il ne sait pas. Il espère que non, car il a eu trop de mal dans sa vie pour avoir encore mal au moment de sa mort. Aura-t-il le temps de savourer les derniers souffles de vie qui le porteront encore au moment de monter sur l'échafaud ? Il ne le sait pas. Est-il possible de jouir dans une femme lorsqu'on sait qu'elle porte le virus du sida ?

Des larmes perlent dans les yeux de Paul, au moment où se dessine la silhouette de Bénédicte. Elle est là, juste devant lui. Elle n'a pas changé. Elle est toujours aussi belle, aussi élégante, toujours aussi féminine. Elle n'aurait jamais dû partir. Tout cela ne se serait jamais passé s'ils étaient restés ensemble. Pourquoi a-t-elle fait cela ? Pourquoi l'a-t-elle précipité dans les bras de la mort ? Elle sourit, du plus beau sourire qu'elle ait jamais eu. Elle est radieuse, comme au premier jour de leur rencontre, sur le campus, quand il a su qu'elle serait un jour Mme BLUM. Elle s'approche. Elle a la grâce que Paul a adorée dès le premier instant. Elle semble flotter dans les airs, légère comme une plume, belle comme un nuage. Paul a désormais les yeux complètement embués par de grosses larmes. Il semble ivre de bonheur à l'idée de toucher à nouveau le corps de celle qu'il a enlacée à maintes reprises pour l'enfant qu'ils n'ont jamais réussi à avoir.

Elle se rapproche.

Elle est tout près.

Il va pouvoir enfin la toucher.

Il tend les bras. Il est prêt à l'accueillir, à la serrer contre lui.

Au moment de le faire, Bénédicte fait volte-face et commence à s'éloigner.

Il a un haut-le-cœur.

Il crie et se prend la tête à deux mains.

Le dos de Bénédicte est en décomposition. D'immondes vers, bien gras et vifs, grignotent ce qui reste de Bénédicte. Ils grouillent pour chercher à épancher leur faim.

Paul se jette à terre et hurle de colère et de désespoir.

Eddy a vu son ami se rouler à terre et hurler. Avant, il a pu voir son visage s'illuminer de joie et de bonheur.

Eddy constate que Paul est déjà parti, vers la folie, avant son rendez-vous avec la mort. Il fait signe au gardien d'ouvrir la porte qui le sépare de l'extérieur.

Eddy n'ira pas voir une dernière fois son ami. Paul n'a plus besoin de lui. Il est prêt pour le grand départ. Paul est maintenant déconnecté. Il est ailleurs. Mais où ? Est-il seul ?

Seul Paul le sait.

63

Prison des Mouffettes. Jour de l'exécution de Paul BLUM. 2 heures du matin.

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

64

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

65

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

66

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

67

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

68

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

69

Trois mois plus tard.

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

Disponible uniquement en version payante sur le site sloop-intermedia.com.

FIN

Table des matières

1.	11
2.	12
3.	14
4.	14
5.	15
6.	16
7.	17
8.	18
9.	19
10.	20
11.	22
12.	22
13.	24
14.	27
15.	29
16.	31
17.	34
18.	36
19.	36
20.	39
21.	40
22.	41
23.	42
24.	44
25.	47
26.	49
27.	52
28.	53
29.	55
30.	58
31.	62
32.	62
33.	64
34.	66
35.	68
36.	72

<u>37.</u>	74
<u>38.</u>	76
<u>39.</u>	79
<u>40.</u>	82
<u>41.</u>	84
<u>42.</u>	86
<u>43.</u>	88
<u>44.</u>	98
<u>45.</u>	100
<u>46.</u>	102
<u>47.</u>	104
<u>48.</u>	107
<u>49.</u>	109
<u>50.</u>	112
<u>51.</u>	114
<u>52.</u>	117
<u>53.</u>	121
<u>54.</u>	123
<u>55.</u>	124
<u>56.</u>	126
<u>57.</u>	128
<u>58.</u>	130
<u>59.</u>	132
<u>60.</u>	133
<u>61.</u>	135
<u>62.</u>	137
<u>63.</u>	139
<u>64.</u>	139
<u>65.</u>	140
<u>66.</u>	140
<u>67.</u>	140
<u>68.</u>	140
<u>69.</u>	140
<u>70.</u>	141
<u>Crédits photographiques</u>	144

Ce livre vous a plu ? Il vous a déçu(e) ?

N'hésitez pas à donner votre [avis](#) afin que d'autres fans de polar puissent en profiter !

Crédits photographiques

Couverture : © Fotosearch

Dépôt légal : octobre 2012
ISBN : 978-2-919706-07-5